Rapport annuel 2023/2024

Société d'investissement de droit luxembourgeois (SICAV)

Société d'investissement à capital variable

R.C.S. Luxembourg N° B 96 268

Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

Compartiments autorisés à la distribution publique en Suisse

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund

Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

Table des matières	Page		ISIN
Gestion et administration Caractéristiques du Fonds Rapport du gestionnaire de portefeuille Rapport d'audit	3 5 8 10		
LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar	13	B EUR C CHF C EUR C USD I CHF I EUR I GBP I USD X EUR X GBP	LU1308789038 LU0377294268 LU0377296479 LU0377291322 LU2247605319 LU2247605236 LU2341110356 LU2247605152 LU2482937724 LU2341110190
LUXEMBOURG SELECTION FUND			
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	19	AE-A CC-A CC-D CE-A CE-D CU-A RC-A RE-A RE-D RG-A RU-A VC-AP VE-AP	LU1720112686 LU1720110557 LU1720110987 LU1720110474 LU1720110805 LU1720111365 LU1720111282 LU1720111795 LU1720111522 LU1720111449 LU172011256 LU1720112173 LU1720112504
LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund	30	A1 A2 A3	LU0405846410 LU0405860593 LU0405863852
Notes aux états financiers Annexe 1 – Exposition globale (non audité) Annexe 2 – Garanties – Prêt de titres (non audité) Annexe 3 – Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (SFTR) (non audité) Annexe 4 – Principes de rémunération pour	35 48 49		
la Société de gestion (non audité) Annexe 5 – Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (Règlement (UE) 2019/2088) (non audité)	54 56		
(Negretherit (OE) 2013/2000) (HOH dudite)	50		

1 voir note 11

Restrictions de vente

Les actions du Fonds ne peuvent être offertes, vendues ou délivrées sur le territoire des États-Unis.

Commercialisation en Allemagne

Les actions des compartiments suivants ne peuvent faire l'objet d'une offre publique en Allemagne:

LUXEMBOURG SELECTION FUND

– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection

Gestion et administration

Siège social

33A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Conseil d'administration

David Lahr, Président
UBS Europe SE, Luxembourg Branch, Luxembourg
Madhu Ramachandran
UBS Europe SE, Luxembourg Branch, Luxembourg
Manuela Maria Fernandes Abreu
Independent Director
Luxembourg

Société de gestion

UBS Third Party Management Company S.A. 33A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg R.C.S. Luxembourg N° B 45 991

Gestionnaires de portefeuille

UBS Third Party Management Company S.A. a délégué la gestion des actifs de ce compartiment à:

LUXEMBOURG SELECTION FUND - Active Solar

Active Niche Funds S.A. Avenue de Rumine 7, CH-1005 Lausanne

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection

Arcano Capital SGIIC S.A.U. Calle Jose Ortega y Gasset 29, 4th floor E-28006 Madrid, Espagne LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund

FiNet Asset Management SA Neue Kasseler Strasse 62 C-E D-35039 Marburg, Allemagne

Conseillers en investissements

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund

Arcane Capital Advisors Pte Ltd 50 Raffles Place #30-09 Singapour 048623

Banque dépositaire et agent payeur central

UBS Europe SE, Luxembourg Branch 33A, avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Agent administratif central

Northern Trust Global Services SE 10, rue du Château d'Eau L-3364 Leudelange

Réviseur d'entreprises de la Société de gestion et du Fonds

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative 2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443 L-1014 Luxembourg

Vente en Suisse

Représentant Carnegie Fund Services S.A. 11 rue du Général-Dufour, CH-1204 Geneva

Agents payeurs UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45 CH-8001 Zurich

Les derniers prix des actions sont disponibles sur www.swissfunddata.ch. Pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs non qualifiés en Suisse et à partir de la Suisse, ainsi que pour les actions du Fonds distribuées aux investisseurs qualifiés en Suisse, le for est à Genève.

Le prospectus complet, le PRIIPS DIC (Produits d'investissement packagés destinés aux investisseurs de détail et les produits d'investissement d'assurance document d'Informations clés), les statuts, les rapports annuels et semestriels ainsi que l'état des modifications intervenues au sein du portefeuille-titres du Fonds faisant l'objet de la présente publication peuvent être obtenus gratuitement et sans frais auprès des organismes de commercialisation, du représentant en Suisse et au siège du Fonds.

Le prospectus complet, le PRIIPS DIC (Produits d'investissement packagés destinés aux investisseurs de détail et les produits d'investissement d'assurance document d'Informations clés), les statuts, les rapports annuels et semestriels ainsi que l'état des modifications intervenues au sein du portefeuille-titres du Fonds faisant l'objet de la présente publication peuvent être obtenus gratuitement auprès des organismes de commercialisation et au siège du Fonds.

Caractéristiques du Fonds

LUXEMBOURG SELECTION FUND (ci-après le «Fonds») a été constitué le 9 octobre 2003 sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV) et à compartiments multiples conformément à la loi amendée de décembre 2010 et à la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telles qu'amendées. Le Fonds est soumis en particulier aux dispositions de la partie I de la loi amendée de 2010, qui concerne spécifiquement les organismes de placement collectif en valeurs mobilières au sens de la directive 2009/65/CE du Parlement Européen et du Conseil du 13 juillet 2009 portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

UBS Third Party Management Company S.A. (ci-après la «Société de gestion»), est une société anonyme de droit luxembourgeois régie par les dispositions de la section 15 de la loi amendée de 2010 dont le siège est établi 33A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

A la suite d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 29 décembre 2011, les statuts du Fonds (les «statuts») ont été modifiés afin que le fonds soit soumis à la partie I de la loi amendée luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif (les «modifications des statuts»). Les statuts ont été déposés au greffe du tribunal d'arrondissement de Luxembourg. Les modifications des statuts ont été publiées au Mémorial le 30 janvier 2012.

Le fonds se caractérise par une structure à compartiments multiples divisée en plusieurs portefeuilles d'actifs distincts appelés «compartiments», au sein desquels différentes catégories d'actions peuvent être émises. Les actifs des différentes catégories d'un même compartiment seront investis en commun selon la politique de placement du compartiment en question, étant entendu toutefois que chaque catégorie pourra être dotée de caractéristiques spécifiques en termes de structure de frais, de montants minimums d'investissement, de politique de distribution, de monnaie de compte, de couverture ou autres.

Le total de l'actif net des différents compartiments constitue l'actif net total du fonds, qui correspond à tout moment au capital du fonds et se compose d'actions entièrement libérées sans valeur nominale (les «actions»).

Lors des assemblées générales, les actionnaires ont droit à un vote par action détenue, quelle que soit la différence de valeur des actions représentatives des compartiments concernés. Les actions d'un compartiment particulier confèrent un vote par action détenue lors des votes aux assemblées concernant ce même compartiment. Les droits attachés aux actions sont ceux prévus par la loi luxembourgeoise de 1915 relative aux sociétés, pour autant qu'il n'y soit pas dérogé par la loi amendée de 2010.

Le fonds constitue une entité juridique indivise. Il est toutefois précisé que, dans les relations entre les actionnaires, chaque compartiment est considéré comme une entité à part entière constituant une masse d'actifs distincte, dotée de ses propres objectifs et représentée par une ou plusieurs catégories d'actions. En outre, vis-à-vis des tiers, et notamment des créanciers du fonds, chaque compartiment répondra exclusivement des engagements qui lui sont imputés.

Le conseil d'administration se réserve le droit de lancer à tout moment de nouveaux compartiments et/ ou d'autres catégories d'actions, dont la politique de placement, les caractéristiques et les modalités d'offre seront communiquées en temps voulu via une mise à jour du prospectus. Conformément aux règles exposées à la rubrique «Dissolution et fusion du fonds et de ses compartiments» du prospectus, le conseil d'administration se réserve le droit de liquider ou de fusionner certains compartiments.

Le fonds n'est soumis à aucune restriction quant à sa durée et au volume de son actif.

L'exercice du fonds se termine le dernier jour du mois d'avril.

L'assemblée générale annuelle se tient chaque année le deuxième mercredi du mois d'octobre à 11h00 au siège du fonds ou à toute autre adresse indiquée dans l'avis de convocation. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée générale se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Seules font foi les informations contenues dans le prospectus et dans les documents auxquels il y est fait référence.

De plus amples informations sur le fonds ainsi que sur la valeur nette d'inventaire, les prix d'émission, de conversion et de rachat des actions du fond's peuvent être obtenues chaque jour ouvrable au siège du fonds et auprès de la banque dépositaire. Le cas échéant, toute information se rapportant à la suspension ou à la reprise du calcul de la valeur nette d'inventaire, au prix d'émission ou de rachat ainsi que tous les avis aux actionnaires seront publiés au Mémorial et dans le «Luxemburger Wort», et, s'il y a lieu, dans les différents pays de commercialisation.

Des exemplaires des statuts du fonds peuvent être obtenus au siège du fonds. Les dispositions des accords mentionnés dans le prospectus peuvent être consultées durant les heures de bureau normales chaque jour ouvrable au Luxembourg au siège du fonds.

En outre, les statuts, le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès de la banque dépositaire. Les prix d'émission et de rachat ainsi que tous les documents mentionnés ci-dessus peuvent également être obtenus auprès de celui-ci.

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base des rapports financiers. Les souscriptions ne sont acceptées que sur la base du prospectus en vigueur accompagné du dernier rapport annuel ou, le cas échéant, du dernier rapport semestriel.

Les chiffres indiqués dans ce rapport sont des données historiques et ne préjugent pas des performances futures. Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) (non audité)

Article 8:

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection** LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund**

Article 9:

LUXEMBOURG SELECTION FUND - Active Solar**

** L'information périodique à la date de clôture de l'exercice de ce compartiment est présentée dans l'annexe 5 du présent rapport annuel.

L'information périodique est celle visée à l'article 8 paragraphes 1, 2 et 2a du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa du Règlement (UE) 2020/852, et/ou (le cas échéant), celle visé à l'article 9, paragraphes 1 à 4a du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa du Règlement (UE) 2020/852.

Rapport du gestionnaire de portefeuille

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar

Aperçu du marché

Au cours de l'exercice, du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024, les principaux indices boursiers ont affiché des rendements élevés, principalement tirés par les entreprises technologiques. Seul le marché chinois des actions s'est avéré décevant.

Aperçu du portefeuille

Le compartiment a enregistré une performance négative au cours de l'exercice.

La sous-performance significative des actions du secteur de l'énergie solaire par rapport aux principaux indices boursiers s'explique par une réaction excessive des investisseurs à deux événements à court terme survenus dans le secteur: 1) la surcapacité de production en Chine, qui a entraîné une baisse des prix de vente des panneaux solaires et des marges des entreprises de production; 2) les surplus de stocks dans les canaux de distribution pour les installations en toiture aux États-Unis et en Europe, qui ont affecté les volumes de vente de certaines entreprises d'onduleurs. Bien que seule une minorité des sociétés en portefeuille ait vu ses revenus et ses bénéfices diminuer à la suite de ces deux événements, toutes les actions solaires de la chaîne de valeur ont souffert de ventes massives en août/septembre/octobre 2023.

En outre, la hausse des taux d'intérêt et les ventes à découvert ont joué un rôle dans la baisse des actions solaires.

De novembre 2023 à avril 2024, Active Solar a évolué sans véritable tendance, dans une fourchette de consolidation.

Perspectives

Les perspectives du compartiment sont très positives, tant en ce qui concerne la thèse d'investissement que les entreprises.

La thèse d'investissement se renforce, l'énergie solaire photovoltaïque étant désormais le leader incontesté de la transition énergétique:

 L'énergie solaire photovoltaïque est le leader du secteur de l'énergie avec environ 450 GW de nouvelles capacités installées en 2023. La forte

- croissance du secteur se poursuit et le marché pourrait atteindre 1 TW d'ici 2027.
- Le photovoltaïque a atteint la «parité réseau» dans la plupart des pays, ce qui signifie qu'il est moins onéreux que l'électricité du réseau. Ce constat est particulièrement vrai pour les principaux marchés solaires (Chine, UE, États-Unis) avec des spécificités propres à chaque pays.
- L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a de nouveau revu à la hausse ses prévisions concernant l'énergie solaire: le solaire photovoltaïque représentera 21% de la production mondiale d'électricité en 2030 selon le scénario «zéro émission nette d'ici à 2050» de l'AIE (environ 6% en 2023). La croissance actuelle du marché solaire devrait encore faire progresser l'énergie solaire, dans une fourchette comprise entre 23% et 25% du mix électrique mondial en 2030.

Les meilleures entreprises de la chaîne de valeur de l'énergie solaire photovoltaïque sont pour la plupart rentables et présentent des bilans sains. L'impact négatif des surcapacités de production et des surplus de stocks s'estompera dans un avenir proche. En outre, la plupart des entreprises sont aujourd'hui valorisées à des multiples peu élevés.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection

Apercu du marché

L'exercice allant du 1er mai 2023 au 30 avril 2024 a été une période de solides performances pour les marchés européens du crédit. Des données économiques plus solides que prévu ont soutenu le scénario d'un «atterrissage en douceur», entraînant une reprise continue des actifs de crédit depuis les creux de 2022 et suscitant un afflux de capitaux dans la classe d'actifs du crédit.

En termes de répartition des rendements, le risque de crédit a surperformé le risque de duration sur la période, les spreads de crédit ayant conservé une forte dynamique tout au long de l'année, tant sur l'Investment Grade en euro que sur le High Yield en euro.

Les actifs à plus longue échéance, en revanche, ont affiché une performance volatile, alors que l'inflation et la croissance plus fortes que prévu ont contrarié les investisseurs qui espéraient une baisse des taux.

Aperçu du portefeuille

Dans ce contexte, le compartiment a enregistré une performance satisfaisante au cours de l'exercice. La stratégie s'est principalement concentrée sur i) la génération de revenus élevés dans le segment à taux variable du marché (profitant des taux élevés à court terme), ii) la participation à de nouvelles transactions HY et IG offrant des coupons élevés sur une durée d'environ 5 ans et iii) la réduction du risque de retournement imprévu en évitant les investissements dans des émetteurs plus petits et plus endettés.

D'un point de vue fondamental, les entreprises en portefeuille ont enregistré des résultats encourageants, confortant notre thèse selon laquelle les sociétés de qualité pourraient résister à un environnement macroéconomique plus incertain. Elles ont en effet enregistré des résultats supérieurs aux attentes, ce qui a entraîné une amélioration globale de la qualité de crédit du portefeuille. En fait, au cours de l'exercice, plus de 20 positions du fonds ont bénéficié d'actions positives sur leur notation, qu'il s'agisse d'amélioration de la note ou des perspectives.

Perspectives

Pour l'avenir, la combinaison de fondamentaux techniques solides et d'une confiance renouvelée dans l'orientation de l'économie constitue une toile de fond favorable à la classe d'actifs du crédit.

Dans ce contexte encourageant, nous nous attendons à ce que les résultats continuent de confirmer la résilience globale des entreprises européennes. Comme toujours, nous chercherons à générer des flux de trésorerie et à réduire l'endettement organique.

Le principal risque que nous anticipons pour les marchés européens du crédit est une détérioration plus forte que prévu du cycle économique, qui est loin d'être prise en compte par les marchés à l'heure actuelle. La meilleure protection que nous voyons contre ce risque réside dans une sélection prudente des crédits individuels, qui est plus que jamais au centre de notre processus de construction de portefeuille.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund

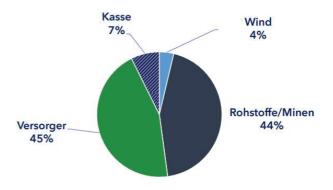
Aperçu du marché

Pour l'exercice commençant le 1er mai 2023, le Compartiment a enregistré un rendement de -19,61% (classe d'actions A1). Les technologies propres traversent une période difficile, malgré des volumes d'installations photovoltaïques record au niveau mondial. Cela peut sembler contre-intuitif, mais la pression sur les coûts et les marges pèse lourdement sur les actions de notre univers d'investissement. Tous les indices de référence étaient également orientés à la baisse. De tels ralentissements cycliques sont toutefois fréquents dans notre secteur (2008-2012). Nous sommes convaincus que cette période de consolidation sera suivie d'une nouvelle tendance haussière dans les secteurs solaire et éolien.

Ayant anticipé cette tendance à la baisse dans le secteur de l'énergie solaire, nous avons réduit au minimum nos positions dans les producteurs chinois d'énergie solaire et réaffecté nos liquidités aux producteurs de lithium et d'argent afin de répondre à la hausse de la demande.

L'argent en particulier est nécessaire pour la production de modules photovoltaïques, tandis que le lithium reste indispensable pour les batteries des véhicules électriques et pour stabiliser le réseau. Cela a contribué à stabiliser la performance du fonds.

À la fin du mois d'avril, l'allocation du fonds était la suivante :





Rapport d'audit

Aux Actionnaires de **LUXEMBOURG SELECTION FUND**

Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de LUXEMBOURG SELECTION FUND (le «Fonds») et de chacun de ses compartiments au 30 avril 2024, ainsi que du résultat de leurs opérations et des changements des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Ce que nous avons audité

Les états financiers du Fonds comprennent:

- l'état de l'actif net combiné du Fonds et l'état de l'actif net de chacun de ses compartiments au 30 avril 2024:
- le portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 avril 2024;
- l'état des opérations combiné du Fonds et l'état des opérations de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des changements de l'actif net combiné du Fonds et l'état des changement de l'actif net de chacun de ses compartiments pour l'exercice clos à cette date; et
- les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au code de déontologie des professionnels comptables du conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, www.pwc.lu

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256) R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds. Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'Administration du Fonds pour les états financiers

Le Conseil d'Administration du Fonds est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux prescriptions légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds et de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou un/ plusieurs de ses compartiments ou de cesser leur activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers

Les objectifs de notre audit sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

 nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant



d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration du Fonds, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier;
- conclure sur le caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des événements ou des circonstances futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments (à l'exception de LUXEMBOURG SELECTION FUND Atyartha Global Opportunities Fund, LUXEMBOURG SELECTION FUND Global Euro Bond Fund, LUXEMBOURG SELECTION FUND LSF Alternative UCITS Strategies et LUXEMBOURG SELECTION FUND LSF Enhanced Equity Exposure lorsqu'une décision de liquidation a été prise) à cesser la poursuite de son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative Représentée par Luxembourg, le 26 août 2024

Alain Maechling

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a fait l'objet d'un audit par l'auditeur. Par conséquent, c'est à elle seule que se réfère le rapport d'audit; les autres versions résultent d'une traduction consciencieuse effectuée sous la responsabilité du Conseil d'Administration du Fonds. En cas de divergence entre la version anglaise et la traduction, la version anglaise fera foi.

LUXEMBOURG SELECTION FUND - Active Solar

Comparaison sur 3 ans

Date	ISIN	30.4.2024	30.4.2023	30.4.2022
Actifs nets du compartiment en USD		163 333 226.08	297 365 934.21	215 264 238.47
Classe B EUR	LU1308789038			
Actions en circulation		10 700.6960	13 937.5430	2 377.3350
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		117.40	198.19	193.25
Classe C CHF	LU0377294268			
Actions en circulation		1 018 700.9880	910 888.9980	850 908.1180
Valeur nette d'inventaire par action en CHF		30.20	51.80	49.63
Classe C EUR ¹	LU0377296479			
Actions en circulation		1 458 975.1890	1 709 666.1340	1 787 510.6940
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		32.48	54.34	51.78
Classe C USD	LU0377291322			
Actions en circulation		670 380.0960	878 808.5950	671 656.2580
Valeur nette d'inventaire par action en USD		44.61	72.96	67.18
Classe I CHF	LU2247605319			
Actions en circulation		97 971.2480	41 578.6950	32 519.5480
Valeur nette d'inventaire par action en CHF		54.34	92.61	88.92
Classe I EUR	LU2247605236			
Actions en circulation		237 579.1460	284 138.4160	63 828.7850
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		55.96	93.03	89.08
Classe I GBP	LU2341110356			
Actions en circulation		29 731.3450	20 216.1140	5 355.0810
Valeur nette d'inventaire par action en GBP		51.90	84.71	79.09
Classe I USD	LU2247605152			
Actions en circulation		417 825.4370	351 937.6590	208 377.1980
Valeur nette d'inventaire par action en USD		61.44	99.84	91.06
Classe X EUR ²	LU2482937724			
Actions en circulation		4 636.2290	42 032.8090	-
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		48.26	80.30	-
Classe X GBP ³	LU2341110190			
Actions en circulation		-	815.4880	281.6320
Valeur nette d'inventaire par action en GBP		-	84.19	78.58

Performance

	Monnaie	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Classe B EUR	EUR	-40.8%	2.6%	-14.4%
Classe C CHF	CHF	-41.7%	4.4%	-13.5%
Classe C EUR ¹	EUR	-40.2%	4.9%	-13.3%
Classe C USD	USD	-38.9%	8.6%	-11.9%
Classe I CHF	CHF	-41.3%	4.1%	-13.0%
Classe I EUR	EUR	-39.8%	4.4%	-12.9%
Classe I GBP	GBP	-38.7%	7.1%	-
Classe I USD	USD	-38.5%	9.6%	-11.8%
Classe X EUR	EUR	-39.9%	-	-
Classe X GBP ²	GBP	-	7.1%	-

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats d'actions. Les données concernant la performance ne sont pas auditées. Le compartiment n'a pas d'indice de référence.

¹ voir note 11 ² Première NAV: 1.8.2022 ³ La catégorie d'actions X GBP était en circulation jusqu'au 11.3.2024

² La catégorie d'actions X GBP était en circulation jusqu'au 11.3.2024. Dès lors, aucune donnée n'est disponible pour calculer la performance.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % des actifs nets	
Etats-Unis	43.34
Chine	25.32
Allemagne	12.25
France	4.52
Espagne	3.70
Norvège	3.61
Israël	2.48
Canada	2.38
Total	97.60

Répartition économique en % des actifs nets	
Alimentation en eau & énergie	33.57
Appareils électriques et composants	25.35
Sociétés financières et sociétés de participation	10.48
Machines & appareils	8.85
Divers services	4.52
Construction, matériaux de construction	4.17
Biotechnologie	3.70
Divers biens de consommation	2.72
Electronique & semiconducteurs	2.37
Circulation & transports	1.87
Total	97.60

Etat des actifs nets

Ltat des actifs fiets	USD
Actif	30.4.2024
Portefeuille-titres, coût d'acquisition	237 127 523.15
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-77 712 331.29
Total portefeuille-titres (note 1)	159 415 191.86
Avoirs en banques, avoirs à vue et à terme	7 781 314.98 *
Créances sur ventes de titres (note 1)	716 111.55
Créances sur souscriptions	562 641.25
Créances diverses	63 704.72
Total Actif	168 538 964.36
Passif	
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-2 598 801.23
Découvert bancaire	-763 019.19
A payer sur achats de titres (note 1)	-349 796.40
A payer sur rachats	-1 045 311.73
Provisions pour commission de conseil en investissements (note 2)	-185 646.66
Provisions pour commission de société de gestion (note 2)	-1 124.58
Provisions pour commission pour agent administratif central (note 2)	-10 550.71
Provisions pour frais de banque dépositaire (note 2)	-12 381.68
Provisions pour commission de distribution (note 2)	-32 499.25
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-5 216.50
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-201 390.35
Total provisions	-448 809.73
Total Passif	-5 205 738.28
Actifs nets à la fin de l'exercice	163 333 226.08

Etat des opérations

Etat des operations	USD
Revenus	1.5.2023-30.4.2024
Intérêts sur actifs liquides	412 726.26
Dividendes	1 734 927.50
Revenus nets sur prêts de titres (note 14)	177 740.16
Total revenus	2 325 393.92
Charges	
Commission de conseil en investissements (note 2)	-2 969 479.16
Commission de société de gestion (note 2)	-20 714.08
Commission pour agent administratif central (note 2)	-159 237.74
Frais de banque dépositaire (note 2)	-188 848.50
Commission de distribution (note 2)	-682 453.64
Taxe d'abonnement (note 3)	-77 637.30
Autres commissions et frais (note 2)	-227 409.15
Intérêts sur liquidités et découvert bancaire	-312 083.98
Total charges	-4 637 863.55
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-2 312 469.63
Bénéfices (Pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Gain (Perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	-46 572 323.29
Gain (Perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	1 822 118.48
Gain (Perte) de change réalisé(e)	438 037.84
Total des bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-44 312 166.97
iotal des beliefices (pertes) realise(e)s	-44 312 100.57
Bénéfice (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice	-46 624 636.60
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	-66 391 687.18
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur contrats de change à terme	-6 429 725.45
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-72 821 412.63
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées	-119 446 049.23
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuees	-113 440 043.23

^{*} Au 30 avril 2024, un montant de 2 861 197.24 USD est utilisé en tant que collateral pour la contrepartie UBS Europe SE.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

Etat des variations des actifs nets

	USD
	1.5.2023-30.4.2024
Actifs nets au début de l'exercice	297 365 934.21
Souscriptions	68 334 707.10
Rachats	-82 921 366.00
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-14 586 658.90
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	-2 312 469.63
Total des bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-44 312 166.97
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-72 821 412.63
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées	-119 446 049.23
Actifs nets à la fin de l'exercice	163 333 226.08

Evolution du nombre d'actions en circulation

	1.5.2023-30.4.2024
Classe	B EUR
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	13 937.5430
Nombre d'actions émises	7 312.2160
Nombre d'actions remboursées	-10 549.0630
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 700.6960
Classe	C CHF
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	910 888.9980
Nombre d'actions émises	384 867.5230
Nombre d'actions remboursées	-277 055.5330
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 018 700.9880
Classe	C EUR¹
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	1 709 666.1340
Nombre d'actions émises	212 702.9210
Nombre d'actions remboursées	-463 393.8660
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice Classe	1 458 975.1890 C USD
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	878 808.5950
Nombre d'actions en circulation au debut de l'exercice Nombre d'actions émises	167 014.4980
Nombre d'actions emises Nombre d'actions remboursées	-375 442.9970
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	670 380.0960
Classe	I CHF
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	41 578.6950
Nombre d'actions émises	73 328.7660
Nombre d'actions remboursées	-16 936.2130
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	97 971.2480
Classe	I EUR
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	284 138.4160
Nombre d'actions émises	202 782.3490
Nombre d'actions remboursées	-249 341.6190
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	237 579.1460
Classe	I GBP
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	20 216.1140
Nombre d'actions émises	15 018.9870
Nombre d'actions remboursées	-5 503.7560
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	29 731.3450
Classe	I USD
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	351 937.6590
Nombre d'actions émises	93 729.2300
Nombre d'actions remboursées	-27 841.4520
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	417 825.4370
Classe	X EUR
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	42 032.8090
Nombre d'actions émises	1 990.4560
Nombre d'actions remboursées	-39 387.0360
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 636.2290
Classe	X GBP
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	815.4880
Nombre d'actions émises	0.0000
Nombre d'actions remboursées	-815.4880
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	0.0000

¹ voir note 11

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 avril 2024

Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en USD Plus- (Moins-) value non- réalisée sur Futures/ Contrats de change à terme/ Swaps (note 1)	en % des actifs nets
Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la Actions	a cote officielle d'une bourse	e de valeurs	
Canada			
JSD CANADIAN SOLAR INC	240 000.00	3 890 400.00	2.38
iotal Canada	2 10 000:00	3 890 400.00	2.38
ihine			
ISD DAQO NEW ENERGY CO ADR EACH REPR 25 ORD SPON	300 000.00	5 760 000.00	3.53
IKD FLAT GLASS GROUP C 'H' CNY0.25	2 800 000.00	6 809 185.29	4.17
NY HANGZHOU FIRST PV 'A'CNY1	1 180 000.00	4 435 489.89	2.72
NY JA SOLAR TECHNOLOG 'A'CNY1	1 556 280.00	3 056 038.34	1.87
SD JINKOSOLAR HOLDING ADS EACH REPR 4 ORD SHS	520 000.00	12 542 400.00	7.68
NY LONGI GREEN ENERGY 'A'CNY1	1 536 800.00	3 862 426.29	2.36
IKD XINYI SOLAR HLDGS HKD0.10	7 000 000.00	4 886 718.15	2.99
otal Chine		41 352 257.96	25.32
rance			
UR NEOEN SA EUR2	240 000.00	7 380 391.20	4.52
otal France		7 380 391.20	4.52
Allemagne			
CUR ENCAVIS AG NPV	400 000.00	7 228 130.00	4.42
EUR SMA SOLAR TECH AG NPV (BR)	242 000.00	12 787 845.07	7.83
Total Allemagne		20 015 975.07	12.25
sraël			
JSD SOLAREDGE TECHNOLO USDO.0001	69 000.00	4 046 850.00	2.48
otal Israël		4 046 850.00	2.48
lorvège			
IOK SCATEC ASA NOKO.025	800 000.00	5 891 197.07	3.61
otal Norvège		5 891 197.07	3.61
spagne			
UR SOLARIA ENERGIA Y EURO.01	590 000.00	6 040 460.56	3.70
otal Espagne	330 000.00	6 040 460.56	3.70
Stats-Unis			
JSD ALTUS POWER INC COM USD0.0001 CL A	720 000.00	2 642 400.00	1.62
ISD ARRAY TECHNOLOGIES COM USD0.001	1 040 000.00	12 833 600.00	7.85
ISD ENPHASE ENERGY INC COM USD0.0001	67 000.00	7 286 920.00	4.46
SD FIRST SOLAR INC COM STK USD0.001	82 000.00	14 456 600.00	8.85
SD HANNON ARMSTRONG S COM USD0.01	290 000.00	7 252 900.00	4.44
SD NEXTRACKER INC COM USD0.0001 CL A	166 000.00	7 103 140.00	4.35
SD SHOALS TECHNOLOGIE COM USD0.00001 CLASS A	700 000.00	5 915 000.00	3.62
SD SUNNOVA ENERGY INT COM USD0.0001	570 000.00	2 399 700.00	1.47
SD SUNRUN INC COM USD0.0001	1 060 000.00	10 907 400.00	6.68
otal Etats-Unis		70 797 660.00	43.34

Total Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs

Total du portefeuille-titres

97.60

97.60

159 415 191.86

159 415 191.86

Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en USD Plus- (Moins-) value non- réalisée sur Futures/ Contrats de change à terme/ Swaps (note 1)	en % des actifs nets
Contrats de change à terme			

Contrats de change à terme

CHF	2 000 000.00	USD	2 302 400.51	12.6.2024	-111 283.76	-0.07
CHF	3 000 000.00	USD	3 456 407.56	12.6.2024	-169 732.44	-0.10
EUR	4 000 000.00	USD	4 391 909.20	12.6.2024	-107 421.71	-0.07
USD	39 465 716.40	EUR	36 000 000.00	12.6.2024	905 329.00	0.55
USD	12 806 713.26	HKD	100 000 000.00	12.6.2024	4 051.80	0.00
USD	5 271 155.02	NOK	55 000 000.00	12.6.2024	299 250.00	0.18
CHF	36 000 000.00	USD	41 470 779.63	12.6.2024	-2 030 678.21	-1.24
USD	14 020 395.13	CNH	100 000 000.00	12.6.2024	203 931.00	0.13
EUR	72 000 000.00	USD	78 966 907.20	12.6.2024	-1 846 132.39	-1.13
GBP	1 250 000.00	USD	1 598 641.13	12.6.2024	-33 091.78	-0.02
USD	2 283 222.31	CHF	2 000 000.00	12.6.2024	92 105.56	0.06
USD	8 743 456.00	EUR	8 000 000.00	12.6.2024	174 481.02	0.11
USD	6 414 409.20	EUR	6 000 000.00	12.6.2024	-12 322.03	-0.01
USD	186 801.93	GBP	150 000.00	12.6.2024	-1 063.99	0.00
USD	3 320 451.82	CHF	3 000 000.00	12.6.2024	33 776.70	0.02
Total Co	ntrats de change à terme	9			-2 598 801.23	-1.59

Avoirs en banques, avoirs à vue et à terme et autres actifs liquides	7 781 314.98*	4.76
Découvert bancaire et autres engagements à court terme	-763 019.19	-0.47
Autres actifs et passifs	-501 460.34	-0.30
Total des actifs nets	163 333 226.08	100.00

^{*} Au 30 avril 2024, un montant de 2 861 197.24 USD est utilisé en tant que collateral pour la contrepartie UBS Europe SE.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection

Comparaison sur 3 ans

Date	ISIN	30.4.2024	30.4.2023	30.4.2022
Actifs nets du compartiment en EUR		576 658 789.79	365 367 972.27	363 622 519.36
Classe AE-A	LU1720112686			
Actions en circulation		32 594.4980	22 276.0290	22 276.0290
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		112.69	101.85	99.88
Classe CC-A	LU1720110557			
Actions en circulation		20 461.9960	20 504.2470	24 669.9770
Valeur nette d'inventaire par action en CHF		108.77	101.11	100.75
Classe CC-D	LU1720110987			
Actions en circulation		37 407.4990	19 290.6850	19 491.1720
Valeur nette d'inventaire par action en CHF		93.83	91.44	94.62
Classe CE-A	LU1720110474			
Actions en circulation		1 594 779.0800	554 329.1180	602 459.2580
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		118.60	107.90	106.50
Classe CE-D	LU1720110805			
Actions en circulation		30 463.3500	2 760.7650	1 749.9500
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		97.25	92.63	94.97
Classe CU-A	LU1720110631			
Actions en circulation		107 679.2100	59 472.0900	60 210.0540
Valeur nette d'inventaire par action en USD		123.73	110.37	106.33
Classe RC-A	LU1720111365			
Actions en circulation		59 058.9480	45 219.3630	48 012.7860
Valeur nette d'inventaire par action en CHF		106.48	99.62	99.90
Classe RE-A	LU1720111282			
Actions en circulation		846 638.6930	543 879.7270	493 876.2390
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		113.92	104.31	103.61
Classe RE-D	LU1720111795			
Actions en circulation		14 955.0500	13 390.3740	4 503.4740
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		97.15	92.56	94.88
Classe RG-A ¹	LU1720111522			
Actions en circulation		12 665.0000	-	-
Valeur nette d'inventaire par action en GBP		101.46	-	-
Classe RU-A	LU1720111449			
Actions en circulation		22 028.8390	10 665.4610	10 763.8150
Valeur nette d'inventaire par action en USD		120.16	107.88	104.59
Classe VC-AP	LU1720112256			
Actions en circulation		112 133.5660	111 551.6330	114 162.1210
Valeur nette d'inventaire par action en CHF		110.65	103.63	103.11
Classe VE-AP	LU1720112173			
Actions en circulation		1 648 875.3290	1 778 205.1090	1 749 530.0150
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		118.13	108.61	107.20
Classe VE-DP	LU1720112504			
Actions en circulation		487 669.3310	270 049.0400	323 824.9030
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		96.06	91.41	93.82
¹ Première NAV: 6.2.2024				

Performance

	Monnaie	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Classe AE-A	EUR	10.6%	2.0%	-1.5%
Classe CC-A	CHF	7.6%	0.4%	-2.5%
Classe CC-D	CHF	7.6%	0.4%	-2.5%
Classe CE-A	EUR	9.9%	1.3%	-2.2%
Classe CE-D	EUR	9.9%	1.3%	-
Classe CU-A	USD	12.1%	3.8%	-1.5%
Classe RC-A	CHF	6.9%	-0.3%	-3.2%
Classe RE-A	EUR	9.2%	0.7%	-2.9%
Classe RE-D	EUR	9.2%	0.7%	-2.9%
Classe RG-A ¹	GBP	-	-	-
Classe RU-A	USD	11.4%	3.1%	-2.2%
Classe VC-AP	CHF	6.8%	0.5%	-2.3%
Classe VE-AP	EUR	8.8%	1.3%	-1.9%
Classe VE-DP	EUR	8.8%	1.4%	-2.1%

¹ En raison du récent lancement aucune donnée de calcul de la performance n'est disponible.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats d'actions. Les données concernant la performance ne sont pas auditées. Le compartiment n'a pas d'indice de référence.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % des actifs nets	
	4450
France	14.58
Italie	14.34
Pays-Bas	12.54
Grande-Bretagne	9.26
Irlande	8.78
Allemagne	8.42
Luxembourg	8.38
Espagne	7.74
Etats-Unis	7.65
Jersey	2.70
Suède	2.12
Portugal	0.76
Multinationaux	0.26
Danemark	0.09
Total	97.62

Répartition économique en % des actifs nets	
Sociétés financières et sociétés de participation	46.16
Télécommunications	6.63
Instituts lettres de gage & sociétés de refinancement	5.55
Circulation & transports	4.60
Fonds de placement	4.02
Pharmacie, cosmétique et produits médicaux	3.19
Banques & instituts de crédit	3.18
Internet, logiciels & services IT	2.85
Hôtellerie & loisirs	2.76
Véhicules	2.51
Pays & gouvernements centraux	2.30
Nourriture & boissons	2.18
Divers services	1.77
Appareils électriques et composants	1.65
Santé & services sociaux	1.23
Alimentation en eau & énergie	1.07
Immobilier	0.98
Commerce détail, grands magasins	0.86
Divers biens de consommation	0.85
Chimie	0.70
Diverses sociétés non classées	0.68
Machines & appareils	0.62
Industrie aérospatiale	0.39
Construction, matériaux de construction	0.31
Biotechnologie	0.31
Collectivités de droit public	0.27
Total	97.62

Etat des actifs nets

Etat des actirs nets	EUR
Actif	30.4.2024
Portefeuille-titres, coût d'acquisition	558 240 520.33
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	4 676 046.73
Total portefeuille-titres (note 1)	562 916 567.06
Avoirs en banques, avoirs à vue et à terme	13 050 939.21*
Autres actifs liquides (dépôts de garantie)	51 703.87
Créances sur souscriptions	1 625 071.68
Intérêts à recevoir sur titres	6 566 233.94
Frais de constitution, nets (note 1)	467.78
Total Actif	584 210 983.54
Passif	
Perte non réalisée sur contrats financiers à terme (note 1)	-25 000.00
Perte non réalisée sur contrats de change à terme (note 1)	-453 753.16
A payer sur achats de titres (note 1)	-5 000 299.46
A payer sur rachats	-427 892.19
Autres engagements	-597 082.61
Provisions pour commission de conseil en investissements (note 2)	-123 685.49
Provisions pour commission de société de gestion (note 2)	-21 729.76
Provisions pour commission pour agent administratif central (note 2)	-17 834.31
Provisions pour frais de constitution (note 1)	-3 750.00
Provisions pour commission de performance (note 2)	-660 544.05
Provisions pour frais de banque dépositaire (note 2)	-19 883.41
Provisions pour commission de distribution (note 2)	-111 102.21
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-8 343.34
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-81 293.76
Total provisions	-1 048 166.33
Total Passif	-7 552 193.75

^{*} Au 30 avril 2024, un montant de 440 902.17 EUR est utilisé en tant que collatéral pour la contrepartie UBS Europe SE.

Actifs nets à la fin de l'exercice

576 658 789.79

Etat des opérations

Etat des operations	EUR
Revenus	1.5.2023-30.4.2024
Intérêts sur actifs liquides	257 387.33
Intérêts sur titres	24 425 481.76
Revenus nets sur prêts de titres (note 14)	254 507.46
Total revenus	24 937 376.55
	2.557.576.55
Charges	
Commission de conseil en investissements (note 2)	-1 009 676.66
Commission de société de gestion (note 2)	-269 303.26
Commission pour agent administratif central (note 2)	-176 344.12
Commission de performance (note 2)	-4 164 399.09
Frais de banque dépositaire (note 2)	-198 123.74
Commission de distribution (note 2)	-954 130.40
Taxe d'abonnement (note 3)	-84 135.46
Amortissement des frais de constitution (note 1)	-3 262.25
Autres commissions et frais (note 2)	-162 693.80
Intérêts sur liquidités et découvert bancaire	-5 774.04
Total charges	-7 027 842.82
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	17 909 533.73
Bénéfices (Pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Gain (Perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	-124 084.69
Bénéfice (perte) réalisé(e) sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	493 038.99
Gain (Perte) réalisé(e) sur contrats financiers à terme	-16 760.00
Gain (Perte) réalisé(e) sur contrats de change à terme	-1 693 238.96
Gain (Perte) de change réalisé(e)	282 663.92
Total des bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-1 058 380.74
District (Dorth) and (A) of district A) do House in	46 054 453 00
Bénéfice (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice	16 851 152.99
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	21 211 678.98
Plus- (Moins-) value non réalisée sur instruments du marché monétaire et titres évalués en fonction des rendements	23 218.10
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur contrats financiers à terme	-25 000.00
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur contrats de change à terme	-394 835.19
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	20 815 061.89
iona des variations des plus (filotits-) values fiori-featisées	20 013 001.03
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées	37 666 214.88

Etat des variations des actifs nets

	EUR
	1.5.2023-30.4.2024
Actifs nets au début de l'exercice	365 367 972.27
Souscriptions	323 410 335.19
Rachats	-148 249 932.27
Souscriptions (Rachats) net(te)s	175 160 402.92
Dividende payé	-1 535 800.28
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	17 909 533.73
Total des bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-1 058 380.74
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	20 815 061.89
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées	37 666 214.88
Actifs nets à la fin de l'exercice	576 658 789.79

Evolution du nombre d'actions en circulation

	1.5.2023-30.4.2024
Classe	AE-A
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	22 276.0290
Nombre d'actions émises	11 652.3960
Nombre d'actions remboursées	-1 333.9270
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	32 594.4980
Classe	CC-A
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice Nombre d'actions émises	20 504.2470 3 734.1010
Nombre d'actions remboursées	-3 776.3520
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 461.9960
Classe	CC-D
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	19 290.6850
Nombre d'actions émises	20 104.7460
Nombre d'actions remboursées	-1 987.9320
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	37 407.4990
Classe	CE-A
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	554 329.1180
Nombre d'actions émises	1 280 254.4050
Nombre d'actions remboursées	-239 804.4430
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 594 779.0800
Classe Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	CE-D 2 760.7650
Nombre d'actions émises	27 702.5850
Nombre d'actions remboursées	0.0000
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	30 463.3500
Classe	CU-A
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	59 472.0900
Nombre d'actions émises	49 562.1200
Nombre d'actions remboursées	-1 355.0000
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	107 679.2100
Classe	RC-A
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	45 219.3630
Nombre d'actions émises Nombre d'actions remboursées	15 589.5850
Nombre d'actions remboursees Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	-1 750.0000 59 058.9480
Classe	RE-A
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	543 879.7270
Nombre d'actions émises	457 110.7300
Nombre d'actions remboursées	-154 351.7640
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	846 638.6930
Classe	RE-D
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	13 390.3740
Nombre d'actions émises	9 096.6670
Nombre d'actions remboursées	-7 531.9910
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	14 955.0500
Classe Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	RG-A 0.0000
Nombre d'actions émises	12 715.0000
Nombre d'actions remboursées	-50.0000
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	12 665.0000
Classe	RU-A
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	10 665.4610
Nombre d'actions émises	21 545.9770
Nombre d'actions remboursées	-10 182.5990
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	22 028.8390
Classe	VC-AP
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	111 551.6330
Nombre d'actions émises	13 050.0000
Nombre d'actions remboursées	-12 468.0670
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	112 133.5660

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

Classe	VE-AP
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	1 778 205.1090
Nombre d'actions émises	741 131.6470
Nombre d'actions remboursées	-870 461.4270
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 648 875.3290
Classe	VE-DP
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	270 049.0400
Nombre d'actions émises	230 196.2310
Nombre d'actions remboursées	-12 575.9400
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	487 669.3310

Distribution¹

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low	Date de	Date de		
Volatility European Income Fund - ESG Selection	détachement	versement	Devise	Montant par part
CC-D	1.8.2023	4.8.2023	CHF	1.00
CC-D	7.11.2023	10.11.2023	CHF	1.1029
CC-D	30.1.2024	2.2.2024	CHF	1.1263
CC-D	29.4.2024	3.5.2024	CHF	1.1996
CE-D	1.8.2023	4.8.2023	EUR	1.00
CE-D	7.11.2023	10.11.2023	EUR	1.0972
CE-D	30.1.2024	2.2.2024	EUR	1.1656
CE-D	29.4.2024	3.5.2024	EUR	1.1741
RE-D	1.8.2023	4.8.2023	EUR	0.86
RE-D	7.11.2023	10.11.2023	EUR	0.9394
RE-D	30.1.2024	2.2.2024	EUR	1.0112
RE-D	29.4.2024	3.5.2024	EUR	1.0203
VE-DP	1.8.2023	4.8.2023	EUR	0.81
VE-DP	7.11.2023	10.11.2023	EUR	0.8915
VE-DP	30.1.2024	2.2.2024	EUR	0.5271
VE-DP	29.4.2024	3.5.2024	EUR	1.0259

¹ Voir note 4

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 avril 2024

	Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) value non- réalisée sur Futures/ Contrats de change à terme/ Swaps (note 1)	en % de: actif: net:
ale	urs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la	cote officielle d'une bourse	de valeurs	
tres	adossés à des actifs, taux variable			
JR				
JR	ALME LOAN FUNDING-REG-S 3M EURIBOR+165BP 18-15.01.32	2 000 000.00	1 998 471.20	0.3
JR	ARES EUROPEAN CLO X DAC-REG-S 3M EURIBOR+501BP 18-15.10.31	1 600 000.00	1 584 681.60	0.2
JR JR	ARMADA EURO CLO II DAC-REG-S 3M EUROO+482BP 18-15.11.31	1 200 000.00	1 201 194.00	0.2
JR JR	AVOCA CLO XIX DAC-REG-S 3M EURIBOR+320BP 18-15.10.31 AVOCA CLO XIX DAC-REG-S 3M EURIBOR+697BP 18-15.10.31	3 000 000.00 800 000.00	3 015 660.00 788 621.60	0.5
JR	AVOCA CLO XV DAC-REG-S 3M EUR00+413BP 18-15.04.31	795 000.00	779 113.83	0.1
JR	AVOCA CLO XVI DAC-REG-S 3M EURIBOR+320BP 18-15.07.31	2 000 000.00	2 007 379.40	0.3
JR	AVOCA CLO XVIII DAC-REG-S 3M EUR00+460BP 18-15.04.31	1 180 000.00	1 184 731.80	0.2
JR	BLACKROCK EUROPEAN-REG-S 3M EURO+310BP 18-15.07.32	2 000 000.00	1 990 342.00	0.3
JR	BOSPHORUS CLO IV DAC-REG-S 3M EURIBOR+260BP 18-15.12.30	4 000 000.00	4 008 460.00	0.6
JR ID	CVC CORDATUS LOAN FD III DA-REG-S 3M EURO0+255BP 18-15.08.32	1 088 000.00	1 073 950.65	0.1
JR JR	CVC CORDATUS LOAN FD DAC-REG-S 3M EURIBOR+200BP 21-24.05.32 GRIFFITH PARK CLO DAC-REG-S 3M EUR00+552BP 18-21.11.31	750 000.00 800 000.00	738 777.45 785 216.88	0.1
JR	HARVEST CLO IX DAC-REG-5 3M EUR00+300BP 17-15.02.30	250 000.00	249 819.53	0.0
JR	HARVEST CLO XI DAC-REG-S 3M EUROO+510BP 17-26.06.30	740 000.00	734 782.70	0.1
JR	HARVEST CLO XXI DAC-REG-S 3M EUR00+619BP 19-15.07.31	2 000 000.00	1 994 564.00	0.3
JR	JUBILEE CLO 2014-XI DAC-REG-S 3M EUR00+540BP 17-15.04.30	2 000 000.00	2 003 998.00	0.3
JR	JUBILEE CLO 2014-XII DAC-REG-S 3M EUR00+502BP 17-15.04.30	2 000 000.00	1 976 630.00	0.3
JR	MILLTOWN PARK CLO DAC-REG-S 3M EURIBOR+482BP 18-15.01.31	3 000 000.00	2 988 873.00	0.5
JR	PALM SQU EUR CLO 2023-1 DAC-REG-S 3M EUR00+620BP 23-15.07.36	1 300 000.00	1 332 779.50	0.2
JR JR	PALMER SQUARE EURO LOAN-REG-S 3M EURIBOR+220BP 21-15.04.31 PALMER SQUARE EUROPEAN-REG-S 3M EURIBOR+210BP 21-15.07.31	2 500 000.00	2 465 879.50	0.4
JR	PALMER SQUARE EUROPEAN-REG-S 3M EURIBOR+305BP 21-15.07.31	2 000 000.00 2 000 000.00	1 986 946.80 1 933 930.40	0.3
JR	PENTA CLO 4 DAC-REG-S 3M EURO0+465BP 18-17.12.30	400 000.00	402 290.80	0.0
JR	PHOENIX PARK CLO DAC-REG-S 3M EURO0+526BP 18-29.10.31	2 800 000.00	2 750 896.40	0.4
JR	ST PAUL'S CLO III-R DAC-REG-S 3M EURIBOR+160BP 18-15.01.32	3 850 000.00	3 739 024.14	0.6
JR	VOYA EURO CLO I DAC-REG-S 3M EUR00+250BP 18-15.10.30	690 000.00	686 936.19	0.1
otal E	UR		46 403 951.37	8.0
otal	Titres adossés à des actifs, taux variable		46 403 951 37	8.0
otal	Titres adossés à des actifs, taux variable		46 403 951.37	8.0
	Titres adossés à des actifs, taux variable , taux fixe		46 403 951.37	8.0
lote			46 403 951.37	8.0
ote: JR	, taux fixe	20000000		
ote: JR JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26	3 900 000.00	3 875 472.90	0.6
ote : JR JR JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28	3 200 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00	0.6 0.6
JR JR JR JR JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29	3 200 000.00 500 000.00	3 875 472.90 3 601 344 00 327 030.00	0.6 0.6
JR JR JR JR JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SA/FRANCE FREG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 930.00 463 830.00	0.6 0.0 0.0
JR JR JR JR JR JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29	3 200 000.00 500 000.00	3 875 472.90 3 601 344 00 327 030.00	0.6 0.6 0.0 0.0
JR JR JR JR JR JR JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59	0.6 0.6 0.0 0.0 0.2
JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SAFRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030 00 463 830.00 1 488 086 59 2 899 523.20	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5
JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00	0.6 0.0 0.0 0.2 0.5 0.3
JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SAFRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 6 300 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00	0.6 0.0 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2
JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITCE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000 00 8 450 000.00 1 500 000.00 6 300 000.00 1 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2
ote: JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-FREG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 3.87500% 21-15.10.28	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 6 300 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344 00 327 030.00 463 830 00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2 0.5 0.0 0.0 0.0
ote: JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BUITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY OND BEV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.500000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 BILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 6 300 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00	0.6 0.0 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2 1.0 0.1 0.1
ote: JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SA/FRANCE FRANCE	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 6 300 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 4 500 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50	0.6 0.6 0.0 0.0 0.5 0.3 1.2 0.2 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0
ote: JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA/FRANCE-REG-S 4.250000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA/REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA/REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA/REG-S 1.52500% 21-15.10.28 LIJAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 LIJAD SA/REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 4 500 000.00 2 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344 00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00	0.6 0.6 0.0 0.0 0.2 0.5 0.2 0.2 0.2 0.1 0.1 0.1 0.5 0.2
ote: JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05 28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIPOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIPOLS SA-REG-S 5.75500% 21-15.02.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.28 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUALTTRO FINANCE 2 PIC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.750000% 21-25.03.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 4 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030 00 463 830.00 1 488 086 59 2 899 523 20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626 00 6 302 142.00 977 500.00 794 338 00 3 261 089.00 4 486 135 50 2 096 976.00 2 256 760.00	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 1.1 0.0 0.0
Ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA/FRANCE-REG-S 4.250000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA/REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA/REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA/REG-S 1.52500% 21-15.10.28 LIJAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 LIJAD SA/REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 4 500 000.00 2 000 000.00 2 300 000.00 2 300 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2 0.1 0.1 0.1 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
ote: JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SA/FRANCE FAGE AS 25000% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SA/FRANCE SA/FRAN	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 4 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030 00 463 830.00 1 488 086 59 2 899 523 20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626 00 6 302 142.00 977 500.00 794 338 00 3 261 089.00 4 486 135 50 2 096 976.00 2 256 760.00	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.00.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 3.87500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.125000% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.750000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.125000 21-30.09.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 00 1 845 000.00 3 200 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 2 2 000 000.00 1 500 000.00 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	3 875 472.90 3 601 344 00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 1.1 0.0 0.0
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05 28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY OND BEV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.500000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.625000% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 5.75500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.125000% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.375000% 24-02.05.31 INEOS QUALTTRO FINANCE 2 PIC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.125000% 17-15.09.25 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.750000% 17-15.09.25	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 4 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00 3 250 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030 00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02	0.6 0.6 0.0 0.2 0.2 0.3 1.1 0.2 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SAFRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BILITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 3.87500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATITRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.75000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.500000 23-05.04.28	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 2 000 000.00 3 250 000.00 4 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 800 000.00 1 800 000.00 1 800 000.00 1 800 000.00 1 700 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00	0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SAFRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BILITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD HOLDINIG SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD HOLDINIG SASU-REG-S 5.12500% 21-15.02.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQUIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAINO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.750000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.500000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.00000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.000000% 17-30.09.25 NIDDA HEALTHCARE HOLDING GMBH-REG-S 7.500000 22-21.08.26	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 3 354 000.00 1 800 000.00 1 500 000.00 5 500 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523 20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 694 563 10 5 685 218.00	0.6 0.6 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0 0.0
DOTE:	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SA/FRANCE FA/FRANCE SA/FRANCE SA/FRANC	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 000 000 1 000 000 3 250 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 694 563.10 5 685 218.00 1 252 272.00	0.0 0.0 0.0 0.0 0.1 0.2 0.2 0.2 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3 87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8 12500% 23-31.05 28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06 27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02 28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BILITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 5.000000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.625000% 19-15.02.25 BILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.125000% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.125000% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUALTTRO FINANCE 2 PIC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.750000% 17-310.925 NEXANS SA-REG-S 5.500000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.000000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 21-03.09.25 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP PS-REG-S 6.250000% 23-15.03.28 TELECOM ITALIA SPAYMILANO-REG-S 6.875000% 23-15.02.28 TELECOM ITALIA SPAYMILANO-REG-S 6.875000% 23-15.02.28	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 2 000 000.00 3 250 000.00 1 500 000.00 3 250 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 3 4 000 000 1 500 000.00 5 500 000.00 1 2 000 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030 00 463 830 00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 6 694 563.10 5 685 218.00 1 252 720.00 4 848 165.50	0.6 0.6 0.0 0.0 0.2 0.3 1.2 0.3 1.0 0.1 0.1 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BILITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.500000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 BILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.750000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.500000 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.00000% 21-10.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 17-30.92.5 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.500000 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP BV-REG-S 6.250000% 21-15.0.28 TITAN HOLDINGS II BV-REG-S 5.12500 % 21-15.0.28 TITAN HOLDINGS II BV-REG-S 5.125000 % 21-15.00.28	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 1 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 1 000 000.00 1 500 000.00 2 1 000 000.00 1 500 000.00 2 1 000 000.00 1 500 000.00 2 1 000 000.00 1 500 000.00 2 1 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 2 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344 00 327 030 00 463 830.00 1 488 086 59 2 899 523 20 1 836 620.00 7 445 640 62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135 50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 694 563 10 5 685 218.00 1 252 272.00 4 848 165 50 2 682 558.00	0.6 0.6 0.0 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.1 0.1 0.1 0.5 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SA/FRANCE FAGF AS 25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BILTZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BV-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 3.87500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PIC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 5.175000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.00000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 5.00000% 17-30.09.25 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-15.08.26 OI EUROPEAN GROUP BV-REG-S 6.25000% 23-15.02.28 TELECOM ITALIA SPAMILLANCE-S 6.87500% 21-15.02.28 TITAL NOLDINGS II BV-REG-S 6.152000% 21-15.02.29 TK ELEVATOR HOLDING SI BV-REG-S 6.62500% 20-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDING SI BV-REG-S 6.62500% 20-15.07.28	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000 1 000 000 3 250 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 100 000.00 1 100 000.00 1 100 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00 1 200 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 654 563.10 5 685 218.00 1 252 272.00 4 848 165.50 2 682 558.00 2 148 336.00	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2 1.0 0.1 0.7 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3 87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8 12500% 23-31.05 28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06 27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02 28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 AGMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 5.000000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 5.75500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PIC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 5.15000% 17-30.09.25 NIEDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 17-30.09.25 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP SA-REG-S 4.000000% 21-02.07.26 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP SP-REG-S 6.25000% 23-15.02.28 TITAN HOLDINGS I BY-REG-S 6.12500% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDING GMBH-REG-S 6.87500% 20-15.07.28 TUI CRUISES GMBH-REG-S 6.50000% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 6.05000% 21-15.07.28 TUI CRUISES GMBH-REG-S 6.00000% 21-15.07.28 TUI CRUISES GMBH-REG-S 6.00000% 21-15.07.28 TUI CRUISES GMBH-REG-S 6.00000% 21-15.07.28	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 2 000 000 0 3 200 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 3 250 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 250 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 2 000 000.00 1 2 000 000.00 3 3 000 000.00 1 2 000 000.00 3 3 000 000.00 1 2 000 000.00 3 000 000.00 1 2 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 2 5 500 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 6 94 563.10 5 685 218.00 1 252 272.00 4 848 165.50 2 682 558.00 2 188 36.00 3 041 250.00	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 1.0 0.1 0.1 0.5 0.3 0.3 0.3 0.0 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
OTE: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BUITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY OND BU-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.500000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IOVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.75000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.50000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.00000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 17-3.09.25 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.15000% 21-15.02.28 TITAN HOLDINGS II BV-REG-S 5.12500% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 5.00000% 20-15.07.28 TIL CRUSES GMBH-REG-S 6.50000% 20-15.07.28 TUL CRUSES GMBH-REG-S 6.50000% 22-15.02.27 VERISURE HOLDING AB-REG-S 9.25000% 20-15.07.28 TULI CRUSES GMBH-REG-S 6.50000% 22-15.02.25 VERISURE HOLDING AB-REG-S 9.25000% 22-15.02.26 VERISURE HOLDING AB-REG-S 9.25000% 22-15.02.27	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 2 000 000 1 845 000.00 2 000 000 2 000 000 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 3 394 000.00 1 800 000.00 5 500 000.00 1 2 000 000.00 1 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 300 000.00 3 000 000.00 1 2 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 6694 563.10 5 685 218.00 1 252 272.00 4 848 185.50 2 682 558.00 2 148 336.00 3 041 250.00 851 000.00	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.1 0.1 0.5 0.7 0.3 0.2 0.3 0.7 0.3 0.0 0.3 0.5 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
OTE: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07.26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 AITICE FRANCE SA/FRANCE FAG-S 4.52000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BILITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 5.37500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDINIG SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PIC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLNES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.75000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.0000% 23-00.00% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.0000% 23-00.00% 17-15.09.25 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP BY-REG-S 6.25000% 23-15.05.28 TELECOM TIALIA SPAMILIANO-REG-S 6.875000% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDIONG GMBH-REG-S 6.62500% 20-15.07.28 TUI CRUISES GMBH-REG-S 6.50000% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDIONG GMBH-REG-S 6.525000% 21-15.00.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 1 845 000.00 3 200 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 6 300 000.00 1 1 000 000.00 1 1 000 000.00 3 250 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 250 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 3 1 200 000.00 1 1 200 000.00 3 300 000.00 1 2 000 000.00 3 300 000.00 5 500 000.00 1 2 000 000.00 3 2 000 000.00 3 2 000 000.00 5 500 000.00 5 500 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 760 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 694 563.10 5 685 218.00 1 252 272.00 4 848 165.50 2 682 558.00 2 148 336.00 3 041 250.00 851 000.00 3 632 859.36	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2 1.0 0.1 0.1 0.7 0.3 0.2 0.3 0.2 0.3 0.3 0.2 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
OTE: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3 87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8 12500% 23-31.05 28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.0000% 19-30.06 27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.0000% 21-01.09.29 ARBNA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02 28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 5.000000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUALTTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 AIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.75000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.500000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.000000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 21-02.07.26 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP BY-REG-S 6.95000% 23-15.05.28 TELECOM ITALIA SPA/MILANO-REG-S 6.875000 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 6.52500% 20-15.07.28 TUIC RUISES GMBH-REG-S 6.500000% 21-15.07.28 TUIC RUISES GMBH-REG-S 6.500000% 21-15.07.29 VERIBURE HOLDING AB-REG-S 6.52500% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 6.38750000 22-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 5.38750000 22-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 5.38750000 22-15.02.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000.00 1 845 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 300 000.00 1 600 000.00 1 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 300 000.00 3 000 000.00 1 2 000 000.00 3 000 000.00 2 500 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00	3 875 472.90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 6694 563.10 5 685 218.00 1 252 272.00 4 848 185.50 2 682 558.00 2 148 336.00 3 041 250.00 851 000.00	8.0 0.6 0.6 0.0 0.2 0.3 1.2 1.0 0.1 0.5 0.7 0.3 0.2 0.3 0.7 0.1 0.9 0.4 0.3 0.5 1.6 1.6 1.7 1.7 1.8 1.8 1.8 1.8 1.8 1.8
ote: JR JR JR JR JR JR JR JR JR J	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3 87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8 12500% 23-31.05 28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.0000% 19-30.06 27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.0000% 21-01.09.29 ARBNA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02 28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 5.000000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUALTTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 AIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.75000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.500000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.000000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 21-02.07.26 NIDDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP BY-REG-S 6.95000% 23-15.05.28 TELECOM ITALIA SPA/MILANO-REG-S 6.875000 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 6.52500% 20-15.07.28 TUIC RUISES GMBH-REG-S 6.500000% 21-15.07.28 TUIC RUISES GMBH-REG-S 6.500000% 21-15.07.29 VERIBURE HOLDING AB-REG-S 6.52500% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 6.38750000 22-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 5.38750000 22-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 5.38750000 22-15.02.29	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 1 845 000.00 3 200 000.00 1 845 000.00 3 200 000.00 6 300 000.00 1 1 000 000.00 1 1 000 000.00 3 250 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 250 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 3 1 200 000.00 1 1 200 000.00 3 300 000.00 1 2 000 000.00 3 300 000.00 5 500 000.00 1 2 000 000.00 3 2 000 000.00 3 2 000 000.00 5 500 000.00 5 500 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 760 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367 60 6 94 563.10 5 685 218.00 1 252 727.00 4 848 165.50 2 682 558.00 2 148 336.00 3 041 250.00 851 000.00 3 632 859.36 1 781 928.00	0.6 0.6 0.0 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.2 1.0 0.1 0.5 0.7 0.3 0.3 0.2 0.3 0.2 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5 0.5
ote: JR IR IR IR IR IR IR IR IR IR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 3.87500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.75000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.50000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.00000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 21-02.07.26 NIDDA HEALTHCARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP BY-REG-S 6.25000% 23-15.05.28 TELECOM ITALIA SPAMILIANORES 6.875000% 23-15.05.28 TELECOM ITALIA SPAMILIANORES 6.6.25000% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 6.62500% 20-15.07.28 TU CRUISES GMBH-REG-S 6.52000% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 3.87500% 22-28.07.26 UR	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 3250 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 300 000.00 1 200 000.00 3 300 000.00 5 500 000.00 1 200 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 760 000.00 3 760 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 694 563 10 5 685 218.00 1 252 727.00 4 848 165.50 2 682 558.00 2 148 336.00 3 041 250.00 851 000.00 3 632 859.36 1 781 928.00 79 958 489.39	0.6 0.6 0.0 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 1.0 0.0 0.5 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
OTE: JR	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05 28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BILITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BW-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 3.75500% 21-15.02.25 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUALTTRO FINANCE 2 PIC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.750000% 17-310.9.25 NEXANS SA-REG-S 5.500000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.000000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 23-15.03.29 ITIDA HEALTH-CARE HOLDING GMBH-REG-S 7.500000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP BV-REG-S 6.25000% 23-15.02.28 ITITAN HOLDINGS I BV-REG-S 5.12500% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 5.05000% 23-15.02.28 ITITAN HOLDINGS I BV-REG-S 5.12500% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 6.87500% 23-15.02.28 ITITAN HOLDINGS I BV-REG-S 5.12500% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 5.25000% 22-15.07.28 TUL CRUISES GMBH-REG-S 6.50000% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 6.25000% 20-15.07.28 TUL CRUISES GMBH-REG-S 6.50000% 21-15.07.29 VERISURE HOLDING AB-REG-S 5.25000% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 6.50000% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 6.50000% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 6.50000% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 6.50000% 21-31.01.26	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 2 000 000 0 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 3 250 000.00 1 2 000 000.00 3 3 000 000.00 1 2 000 000.00 3 3 000 000.00 5 500 000.00 1 2 000 000.00 2 5 500 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 000 000.00 3 760 000.00 1 800 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030 00 463 830.00 1 488 086 59 2 889 523 20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 654 563.10 5 685 218.00 1 252 272.00 4 848 155.50 2 682 558.00 2 148 336.00 3 041 250.00 851 000.00 3 632 859.36 1 781 928.00 79 958 489.39	0.6 0.6 0.0 0.0 0.0 0.2 0.3 1.2 0.3 1.0 0.1 0.5 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3
	AIR FRANCE-KLM-REG-S 3.87500% 21-01.07 26 AIR FRANCE-KLM-REG-S 8.12500% 23-31.05.28 ALTICE FRANCE SA/FRANCE-REG-S 4.25000% 21-15.10.29 ARD FINANCE SA-REG-S (PIK) 5.00000% 19-30.06.27 ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE -REG-S 3.00000% 21-01.09.29 ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL-REG-S 1.87500% 20-01.02.28 BELDEN INC-REG-S 3.37500% 21-15.07.31 BLITZ F18-674 GMBH-REG-S 6.00000% 18-30.07.26 DUFRY ONE BY-REG-S 2.00000% 19-15.02.27 FOOD SERVICE PROJECT-REG-S 5.50000% 22-21.01.27 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 1.62500% 19-15.02.25 GRIFOLS SA-REG-S 3.87500% 21-15.10.28 ILIAD HOLDING SASU-REG-S 5.12500% 21-15.10.26 ILIAD SA-REG-S 5.37500% 24-02.05.31 INEOS QUATTRO FINANCE 2 PLC-REG-S 8.50000% 23-15.03.29 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GP-REG-S 3.75000% 21-25.03.29 IQVIA INC-REG-S 2.87500% 20-15.06.28 KAIXO BONDCO TELECOM SA-REG-S 5.12500% 21-30.09.29 KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 3.75000% 17-15.09.25 NEXANS SA-REG-S 5.50000% 23-05.04.28 NH HOTEL GROUP SA-REG-S 4.00000% 21-02.07.26 NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 5.00000% 21-02.07.26 NIDDA HEALTHCARE HOLDING GMBH-REG-S 7.50000% 22-21.08.26 OI EUROPEAN GROUP BY-REG-S 6.25000% 23-15.05.28 TELECOM ITALIA SPAMILIANORES 6.875000% 23-15.05.28 TELECOM ITALIA SPAMILIANORES 6.6.25000% 21-15.07.29 TK ELEVATOR HOLDCO GMBH-REG-S 6.62500% 20-15.07.28 TU CRUISES GMBH-REG-S 6.52000% 21-15.02.29 WEBUILD SPA-REG-S 3.87500% 22-28.07.26 UR	3 200 000.00 500 000.00 2 000 000 0 1 845 000.00 3 200 000.00 2 000 000.00 8 450 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 3250 000.00 1 500 000.00 2 000 000.00 2 000 000.00 3 300 000.00 1 200 000.00 3 300 000.00 5 500 000.00 1 200 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 000.00 3 760 000.00 3 760 000.00	3 875 472 90 3 601 344.00 327 030.00 463 830.00 1 488 086.59 2 899 523.20 1 836 620.00 7 445 640.62 1 417 626.00 6 302 142.00 977 500.00 794 338.00 3 261 089.00 4 486 135.50 2 096 976.00 2 256 760.00 1 418 910.00 1 924 696.00 387 878.02 1 894 374.00 4 184 367.60 694 563 10 5 685 218.00 1 252 727.00 4 848 165.50 2 682 558.00 2 148 336.00 3 041 250.00 851 000.00 3 632 859.36 1 781 928.00 79 958 489.39	0.6 0.6 0.0 0.2 0.5 0.3 1.2 0.1 0.1 0.1 0.5 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3 0.3

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

	Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) value non- réalisée sur Futures/ Contrats de change à terme/ Swaps (note 1)	en % des actifs nets
GBP	JERROLD FINCO PLC-REG-S 7.87500% 24-15.04.30	2 800 000.00	3 240 608.46	0.56
GBP	RAC BOND CO PLC-REG-S 5.25000% 21-04.11.27	4 300 000.00	4 764 606.52	0.83
GBP	VIRGIN MEDIA SECURED FINANCE PLC-REG-S 5.25000% 19-15.05.29	2 000 000.00	2 131 248.89	0.37
Total G			21 115 225.59	3.66
	Notes, taux fixe		101 073 714.98	17.53
	, taux variable			
EUR				
EUR EUR	ABERTIS INFRA FINANCE BV-REG-S-SUB 3.248%/VAR 20-PRP ABERTIS INFRA FINANCE BV-REG-S-SUB 2.625%/VAR 20-PRP	5 000 000.00 500 000.00	4 867 480.00 464 987.50	0.84
EUR	ACCOR SA-REG-S-SUB 2.625%/VAR 19-PRP	3 200 000.00	3 146 160.00	0.08
EUR	ACCOR SA-REG-S-SUB 7.250%/VAR 23-PRP	3 000 000.00	3 295 305.00	0.57
EUR	BNP PARIBAS SA-REG-S-SUB COCO 6.875%/VAR 22-PRP	4 800 000.00	4 999 574.40	0.87
EUR	CAIXABANK SA-REG-S-SUB COCO 7.500%/VAR 24-PRP	2 000 000.00	2 077 692.00	0.36
EUR	CEDACRI MERGECO SPA-REG-S 3M EURIBOR+462.5BP 21-15.05.28	6 636 000.00	6 633 511.50	1.15
EUR	COOPERATIEVE RABOBANK UA-REG-S-SUB 4.375%/VAR 20-PRP	2 000 000.00	1 903 750.00	0.33
EUR	ENERGIAS DE PORTUGAL SA-REG-S-SUB 1.875%/VAR 21-02.08.81	1 000 000.00	942 905.00	0.16
EUR	FIBER BIDCO SPA-REG-S 3M EURIBOR+400BP 24-15.01.30	2 100 000.00	2 115 109.50	0.37
EUR	IBERDROLA INTERNATIONAL BV-REG-S 2.250%/VAR 20-PRP	3 000 000.00	2 683 173.00	0.47
EUR EUR	INTERNATIONAL DESIGN GRP-REG-S 3M EURIBOR+425BP 21-15.05.26	3 600 000.00	3 603 261.60	0.62
EUR	KAPLA HOLDING SAS-REG-S 3M EURIBOR+350BP 24-31.07.30 TELEFONICA EUROPE BV-REG-S-SUB 7.125%/VAR 22-PRP	2 500 000.00 2 500 000.00	2 510 250.00 2 714 062.50	0.44 0.47
EUR	TELEFONICA EUROPE BV-REG-5-SUB 7.125%/VAR 22-PRP TELEFONICA EUROPE BV-REG-5-SUB 5.752%/VAR 24-PRP	5 000 000.00	5 039 500.00	0.47
EUR	VEOLIA ENVIRONNEMENT SA-REG-S-SUB 2.500%/VAR 20-PRP	2 000 000.00	1 806 152.00	0.31
EUR	VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE-REG-S-SUB 7.500%/VAR 23-PRP	1 800 000.00	1 941 093.36	0.34
EUR	VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE-REG-S-SUB 7.875%/VAR 23-PRP	1 400 000.00	1 572 618.60	0.27
Total E	UR .		52 316 585.96	9.07
SEK				
SEK	VERISURE MIDHOLDING AB-REG-S 3M STIB+575BP 21-15.02.29	30 000 000.00	2 608 570.15	0.45
Total SI	EK		2 608 570.15	0.45
USD	COCIFE CENTRALE CA AMA CUR COCO A REPORTANTA	4 000 000 00	054 222 24	0.17
USD Total U	SOCIETE GENERALE SA-144A-SUB COCO 9.375%/VAR 22-PRP SD	1 000 000.00	954 233.34 954 233.34	0.17 0.17
Total I	Notes, taux variable		55 879 389.45	9.69
Mediu	ım Term notes, taux fixe			
EUR				
EUR	MUNDYS SPA-REG-S 4.75000% 24-24.01.29	4 200 000.00	4 282 693.80	0.74
EUR	SCHAEFFLER AG-REG-S 4.50000% 24-14.08.26	1 200 000.00		0.71
	SCHAEFFLER AG-REG-S 4.75000% 24-14.08.29		1 2 1 1 058.00	0.21
EUR		1 800 000.00	1 211 058.00 1 824 764.40	0.21 0.32
EUR	TDC NET A/S-REG-S 5.18600% 24-02.08.29			
EUR EUR EUR	TDC NET A/S-REG-S 5.18600% 24-02.08.29 VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00	1 824 764.40	0.32
EUR EUR EUR EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37	0.32 0.09 0.44 0.24
EUR EUR EUR EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03
EUR EUR EUR EUR EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00 2 200 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 235.00	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40
EUR EUR EUR EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV.REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03
EUR EUR EUR EUR EUR EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV.REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00 2 200 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 225.00 1 852 839.00	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40
EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BY-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00 2 200 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 235.00 1 852 839.00 16 083 300.10	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR GBP Total G	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 JR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00	1 824 764, 40 501 267 00 2 565 645 00 1 376 074,37 154 723.53 2 314 235 00 1 852 839,00 16 083 300.10	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP Total G	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTIMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTIMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 235.00 1 852 839.00 16 083 300.10	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP Total G	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 JR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00	1 824 764, 40 501 267 00 2 565 645 00 1 376 074,37 154 723.53 2 314 235 00 1 852 839,00 16 083 300.10	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP GBP Total G Total I	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S PIK STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BY-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe um Term notes, taux variable	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 555 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 235.00 1 852 839.00 16 083 300.10 3 078 775.41 3 078 775.41	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 0.53
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP GBP Total G Total I Mediu EUR EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTIMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTIMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe IIIT Term notes, taux variable CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 180 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00	1 824 764 40 501 267 00 2 565 645.00 1 376 074 37 154 723 53 2 314 235.00 1 852 839.00 16 083 300.10 3 078 775.41 3 078 775.41 19 162 075.51	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 0.53
EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI Mediu EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EU	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe Im Term notes, taux variable CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 5.943%/VAR 23-23.04.83	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00 3 100 000.00 3 300 000.00	1 824 764, 40 501 267 00 2 565 645 00 1 376 074, 37 154 723, 53 2 314 225 00 1 852 839, 00 16 083 300.10 3 078 775, 41 3 078 775, 41 19 162 075, 51	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 0.53
EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP Total G Total I Mediu EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EU	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe UM Term notes, taux variable CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 5.943%/VAR 23-23.04.83 IBERDROLA FINANZAS SA-REG-S-SUB 4.871%/VAR 24-PRP	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00 3 100 000.00 3 300 000.00 4 000 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 2235.00 1 852 839.00 16 083 300.10 3 078 775.41 3 078 775.41 19 162 075.51	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 0.53 3.32
EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP Total G Total I Mediu EUR EUR EUR TOTAL I EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EU	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe UM Term notes, taux variable CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 5.943%/VAR 23-23.04.83 IBERDROLA FINANZAS SA-REG-S-S-UB 4.871 %/VAR 23-PRP SOCIETE GENERALE SA-SUB-REG-S - 875%/VAR 23-PRP	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00 3 100 000.00 3 300 000.00	1 824 764, 40 501 267 00 2 565 645 00 1 376 074, 37 154 723, 53 2 314 225 00 1 852 839, 00 16 083 300.10 3 078 775, 41 3 078 775, 41 19 162 075, 51	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 0.53 3.32
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP Total G Medit EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe UM Term notes, taux variable CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 5.943%/VAR 23-23.04.83 IBERDROLA FINANZAS SA-REG-S-S-UB 4.871 %/VAR 23-PRP SOCIETE GENERALE SA-SUB-REG-S - 875%/VAR 23-PRP	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00 3 100 000.00 3 300 000.00 4 000 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376.074.37 154 723.53 2 314 235.00 1 852 839.00 16 083 300.10 3 078 775.41 3 078 775.41 19 162 075.51	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 0.53 3.32
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR FOR EUR Total EI Medit EUR EUR EUR EUR EUR Total II Total II Total II Total II Total II Total II	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe UR CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 5.943%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 4.871%/VAR 24-PRP SOCIETE GENERALE SA-SUB-REG-S 7.875%/VAR 23-PRP UR	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00 3 100 000.00 3 300 000.00 4 000 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 223.50 1 852 839.00 16 083 300.10 3 078 775.41 3 078 775.41 19 162 075.51 3 246 707.50 3 446 592.60 4 018 696.00 2 063 500.00 12 775 496.10	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 3.32
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR FOR EUR Total EI Medit EUR	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe III Term notes, taux variable CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 5.943%/VAR 23-23.04.83 IBERDROLA FINANZAS SA-REG-S-SUB 4.871%/VAR 23-PRP SOCIETE GENERALE SA-SUB-REG-S 7.875%/VAR 23-PRP UR Medium Term notes, taux variable	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00 3 100 000.00 3 300 000.00 4 000 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 223.50 1 852 839.00 16 083 300.10 3 078 775.41 3 078 775.41 19 162 075.51 3 246 707.50 3 446 592.60 4 018 696.00 2 063 500.00 12 775 496.10	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 3.32
EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR Total EI GBP Total G Mediu EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EU	VALEO SA-REG-S 5.37500% 22-28.05.27 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP UP/DOWN 23-31.08.28 VIVION INVESTMENTS SARL-REG-S (PIK) STEP-UP/DOWN 23-28.02.29 ZF EUROPE FINANCE BV-REG-S 6.12500% 23-13.03.29 ZF FINANCE GMBH-REG-S 5.75000% 23-03.08.26 UR AA BOND CO LTD-REG-S 8.45000% 23-31.01.28 BP Medium Term notes, taux fixe III Term notes, taux variable CREDIT AGRICOLE SA-SUB-REG-S COCO 7.250%/VAR 23-PRP EDP - ENERGIAS DE PORT SA-REG-S-SUB 5.943%/VAR 23-23.04.83 IBERDROLA FINANZAS SA-REG-S-SUB 4.871%/VAR 23-PRP SOCIETE GENERALE SA-SUB-REG-S 7.875%/VAR 23-PRP UR Medium Term notes, taux variable	1 800 000.00 500 000.00 2 500 000.00 1 600 000.00 1 800 000.00 2 200 000.00 1 800 000.00 2 500 000.00 3 100 000.00 3 300 000.00 4 000 000.00	1 824 764.40 501 267.00 2 565 645.00 1 376 074.37 154 723.53 2 314 223.50 1 852 839.00 16 083 300.10 3 078 775.41 3 078 775.41 19 162 075.51 3 246 707.50 3 446 592.60 4 018 696.00 2 063 500.00 12 775 496.10	0.32 0.09 0.44 0.24 0.03 0.40 0.32 2.79 0.53 3.32

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

	Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) value non- réalisée sur Futures/ Contrats de change à terme/ Swaps (note 1)	en % des actifs nets
EUR				
EUR	ALBION FINANCING-REG-S 5.25000% 21-15.10.26	2 000 000.00	2 007 140.00	0.35
EUR	ALTICE FRANCE-REG-S 3.37500% 19-15.01.28	2 400 000.00	1 588 872.00	0.28
EUR	ALTICE FRANCE-REG-S 4.12500% 20-15.01.29	2 594 000.00	1 697 565.48	0.29
EUR	BANIJAY GROUP SAS-REG-S 6.50000% 20-01.03.26	3 745 000.00	3 767 777.09	0.65
EUR	BELDEN INC-REG-S-SUB 3.37500% 17-15.07.27	1 000 000.00	968 672.00	0.17
EUR	BELDEN INC-REG-S-SUB 3.87500% 18-15.03.28	2 204 000.00	2 155 071.20	0.37
EUR EUR	BIRKENSTOCK FINANCING SARL-REG-S 5.25000% 21-30.04.29 CERVED GROUP SPA-REG-S 6.00000% 22-15.02.29	3 500 000.00	3 516 016.00	0.61
EUR	CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL GMBH-REG-S 7.50000% 23-15.05.30	2 000 000.00 1 250 000.00	1 865 240.00 1 315 098.75	0.32 0.23
EUR	CTEC II GMBH-REG-S 5.25000% 22-15.02.30	2 000 000.00	1 788 940.00	0.31
EUR	EC FINANCE PLC-REG-S 3.00000% 21-15.10.26	1 867 000.00	1 813 402.17	0.31
EUR	EG GLOBAL FINANCE PLC-REG-S 11.00000% 23-30.11.28	3 400 000.00	3 501 575.00	0.61
EUR	EIRCOM FINANCE DAC-REG-S 3.50000% 19-15.05.26	2 500 000.00	2 428 160.00	0.42
EUR	EMERIA SASU-REG-S 7.75000% 23-31.03.28	4 890 000.00	4 731 686.25	0.82
EUR	ENERGIZER GAMMA ACQUISITION BV-REG-S 3.50000% 21-30.06.29	4 500 000.00	4 029 420.87	0.70
EUR	FORVIA SE-REG-S 5.50000% 24-15.06.31	3 500 000.00	3 567 900.00	0.62
EUR EUR	FORVIA SE-REG-S 7.25000% 22-15.06.26 HOUSE OF HR GROUP BV-REG-S 9.00000% 22-03.11.29	1 000 000.00 3 000 000.00	1 050 230.00 3 096 510.00	0.18 0.54
EUR	ILIAD SA-REG-S 5.37500% 22-14.06.27	2 000 000.00	2 041 338.00	0.54
EUR	INEOS FINANCE PLC-REG-S 6.37500 % 24-15.04.29	4 200 000.00	4 234 125.00	0.33
EUR	INTER MEDIA AND COMMUNICATION-REG-S 6.75000% 22-09.02.27	8 000 000.00	7 889 528.00	1.37
EUR	INTERNATIONAL DESIGN GROUP SPA-REG-S 10.00000% 23-15.11.28	3 300 000.00	3 386 499.60	0.59
EUR	IPD 3 BV-REG-S 8.00000% 23-15.06.28	4 100 000.00	4 353 482.50	0.76
EUR	KANE BIDCO LTD-REG-S 5.00000% 22-15.02.27	3 500 000.00	3 404 625.00	0.59
EUR	KRONOS INTERNATIONAL INC-REG-S 9.50000% 24-15.03.29	3 385 000.00	3 621 130.83	0.63
EUR	LA FINANCIERE ATALIAN SASU 8.50000% 24-30.06.28	779 856.00	515 500.41	0.09
EUR	LORCA TELECOM BONDCO SAU-REG-S 4.00000% 20-18.09.27	4 300 000.00	4 201 207.50	0.73
EUR	LOXAM SAS-REG-S 6.37500% 23-31.05.29	3 000 000.00	3 105 657.00	0.54
EUR EUR	MATTERHORN TELECOM SA-REG-S 3.12500% 19-15.09.26	1 000 000.00 6 200 000.00	976 250.00	0.17
EUR	MOTION FINCO SARL-REG-S 7.37500% 23-15.06.30 NEOPHARMED GENTILI SPA-REG-S 7.12500% 24-08.04.30	3 900 000.00	6 466 600.00 3 917 589.00	1.12 0.68
EUR	NIDDA BONDCO GMBH-REG-S 7.25000% 18-30.09.25	1 900 000.00	1 297 957.48	0.23
EUR	PRIMO WATER HOLDINGS INC-REG-S 3.87500% 20-31.10.28	6 500 000.00	6 262 490.00	1.09
EUR	ROSSINI SARL-REG-S 6.75000% 18-30.10.25	2 000 000.00	2 003 170.00	0.35
EUR	SCIL IV LLC / SCIL USA HLDNGS LLC-REG-S 9.50000% 23-15.07.28	2 350 000.00	2 553 223.30	0.44
EUR	SHIBA BIDCO SPA-REG-S 4.50000% 21-31.10.28	3 000 000.00	2 880 168.00	0.50
EUR	SPECTRUM BRANDS INC-REG-S 4.00000% 16-01.10.26	4 950 000.00	4 906 989.45	0.85
EUR	SUPERIOR INDUSTRIES INTERNATIONAL-REG-S 6.00000% 17-15.06.25	4 400 000.00	4 235 765.60	0.73
EUR	TEAMSYSTEM SPA-REG-S 3.50000% 21-15.02.28	1 700 000.00	1 621 470.20	0.28
EUR EUR	TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT-REG-S 5.37500% 24-15.07.29	6 000 000.00	6 036 750.00	1.05 0.12
EUR	UNITED GROUP BV-REG-S 4.62500% 21-15.08.28 UNITED GROUP BV-REG-S 5.25000% 22-01.02.30	750 000.00 750 000.00	718 125.00 720 000.00	0.12
EUR	VERISURE HOLDING AB-REG-S 3.87500% 20-15.07.26	1 000 000.00	992 447.00	0.12
EUR	VERTICAL MIDCO GMBH-REG-S 4.37500% 20-15.07.27	4 500 000.00	4 318 892.99	0.75
Total E		1 300 000.00	131 550 258.67	22.81
GBP				
GBP	B&M EUROPEAN VALUE RETAIL SA-REG-S 8.12500% 23-15.11.30	2 000 000.00	2 498 737.49	0.43
GBP	CD&R FIREFLY BIDCO PLC-REG-S 8.62500% 24-30.04.29	4 000 000.00	4 671 102.10	0.81
GBP	GALAXY BIDCO LTD-REG-S 6.50000% 19-31.07.26	2 000 000.00	2 312 549.20	0.40
GBP	GTCR W-2 MERGER SUB LLC / GTCR-REG-S 8.50000% 23-15.01.31	1 250 000.00	1 563 906.65	0.27
GBP	HEATHROW FINANCE PLC-REG-S STEP-UP/DOWN 17-01.03.2027	1 383 000.00	1 519 219.89	0.26
GBP	HEATHROW FINANCE PLC-REG-S 6.62500% 24-01.03.31	3 700 000.00	4 232 291.59	0.73
GBP	JERROLD FINCO PLC-REG-S 5.25000% 21-15.01.27	4 000 000.00	4 469 043.68	0.78
GBP GBP	KANE BIDCO LTD-REG-S 6.50000% 22-15.02.27 VIRGIN MEDIA SECURED FINANCE PLC-REG-S 4.12500% 20-15.08.30	3 760 000.00 2 025 000.00	4 260 867.76	0.74 0.34
GBP	VIRGIN MEDIA SECORED FINANCE PLE-REG-5 4.12300 % 20-15.06.30 VIRGIN MEDIA VENDOR FINANCING-REG-S 4.87500% 20-15.07.28	1 700 000.00	1 964 780.48 1 782 058.00	0.34
GBP	ZENITH FINCO PLC-REG-5 6.50000% 22-30.06.27	1 500 000.00	1 300 397.44	0.23
Total G		1 300 000.00	30 574 954.28	5.30
	Obligations, taux fixe			
			167 733 769.49	29.08
Oblig	ations, taux variable			
Oblig EUR	ations, taux variable			
Oblig EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27	2 070 000.00	2 080 625.31	0.36
Oblig EUR EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27 APOLLO SWEDISH BIDCO AB-REG-S 3M EURIBOR+500BP 23-05.07.29	4 100 000.00	4 143 562.50	0.72
Oblig EUR EUR EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27 APOLLO SWEDISH BIDCO AB-REG-S 3M EURIBOR+500BP 23-05.07.29 ARENA LUXEMBOURG FIN SARL-REG-S 3M EURIBOR+200BP 20-01.02.27	4 100 000.00 1 900 000.00	4 143 562.50 1 883 603.25	0.72 0.33
Oblig EUR EUR EUR EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27 APOLLO SWEDISH BIDCO AB-REG-S 3M EURIBOR+500BP 23-05.07.29 ARENA LUXEMBOURG FIN SARL-REG-S 3M EURIBOR-200BP 20-10.102.27 BURGER KING FRANCE SAS-REG-S 3M EURIBOR+475BP 21-01.11.26	4 100 000.00 1 900 000.00 5 240 000.00	4 143 562.50 1 883 603.25 5 283 780.20	0.72 0.33 0.92
Oblig EUR EUR EUR EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27 APOLLO SWEDISH BIDCO AB-REG-S 3M EURIBOR+500BP 23-05.07.29 ARENA LUXEMBOURG FIN SARL-REG-S 3M EURIBOR+200BP 20-01.02.27 BURGER KING FRANCE SAS-REG-S 3M EURIBOR+475BP 21-01.11.26 CERVED GROUP SPA-REG-S 3M EURIBOR+525BP 22-15.02.29	4 100 000.00 1 900 000.00 5 240 000.00 6 610 000.00	4 143 562.50 1 883 603.25 5 283 780.20 6 379 476.25	0.72 0.33 0.92 1.11
Oblig EUR EUR EUR EUR EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27 APOLLO SWEDISH BIDCO AB-REG-S 3M EURIBOR+500BP 23-05.07.29 ARENA LUXEMBOURG FIN SARL-REG-S 3M EURIBOR+200BP 20-01.02.27 BURGER KING FRANCE SAS-REG-S 3M EURIBOR+475BP 21-01.11.26 CERVED GROUP SPA-REG-S 3M EURIBOR+525BP 22-15.02.29 CHEPLAPARM ARZTEL GMBH-REG-S 3M EURIBOR+475BP 23-15.05.30	4 100 000.00 1 900 000.00 5 240 000.00 6 610 000.00 6 705 000.00	4 143 562.50 1 883 603.25 5 283 780.20 6 379 476.25 6 802 812.54	0.72 0.33 0.92 1.11 1.18
Oblig EUR EUR EUR EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27 APOLLO SWEDISH BIDCO AB-REG-S 3M EURIBOR+500BP 23-05.07.29 ARENA LUXEMBOURG FIN SARL-REG-S 3M EURIBOR+200BP 20-01.02.27 BURGER KING FRANCE SAS-REG-S 3M EURIBOR+475BP 21-01.11.26 CERVED GROUP SPA-REG-S 3M EURIBOR+475BP 21-15.02.29 CHEPLAPARM ARZTEL GMBH-REG-S 3M EURIBOR-475BP 23-15.05.30 DEUTSCHE LUFTHANSA AG-REG-S-SUB 5.125%/VAR 15-12.08.75	4 100 000.00 1 900 000.00 5 240 000.00 6 610 000.00 6 705 000.00 1 000 000.00	4 143 562.50 1 883 603.25 5 283 780.20 6 379 476.25 6 802 812.54 986 376.00	0.72 0.33 0.92 1.11 1.18 0.17
Oblig EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR	APCOA PARKING HOLDINGS GM-REG-S 3M EURIBOR+500BP 21-15.01.27 APOLLO SWEDISH BIDCO AB-REG-S 3M EURIBOR+500BP 23-05.07.29 ARENA LUXEMBOURG FIN SARL-REG-S 3M EURIBOR+200BP 20-01.02.27 BURGER KING FRANCE SAS-REG-S 3M EURIBOR+475BP 21-01.11.26 CERVED GROUP SPA-REG-S 3M EURIBOR+525BP 22-15.02.29 CHEPLAPARM ARZTEL GMBH-REG-S 3M EURIBOR+475BP 23-15.05.30	4 100 000.00 1 900 000.00 5 240 000.00 6 610 000.00 6 705 000.00	4 143 562.50 1 883 603.25 5 283 780.20 6 379 476.25 6 802 812.54	0.72 0.33 0.92 1.11 1.18

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

	Dénomination Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) value non- réalisée sur Futures/ Contrats de change à terme/ Swaps (note 1)	en % des actifs nets
EUR	IPD 3 BV-REG-S 3M EURIBOR+475BP 23-15.06.28 3 000 000.00	3 025 167.00	0.52
EUR	LEASEPLAN CORPORATION NV-REG-S-SUB 7.375%/VAR 19-PRP 3 080 000.00	3 087 700.00	0.53
EUR	LION/POLARIS LUX 4 SA-REG-S 3M EURIBOR+400BP 21-01.07.26 4 003 000.00	4 022 174.37	0.70
EUR	NEOPHARMED GENTILI SPA-REG-S 3M EURIBOR+425BP 24-08.04.30 6 300 000.00	6 343 962.66	1.10
EUR	PLT VII FINANCE SARL-REG-5 3M LIBOR+462.5BP 20-05.01.26 6 500 000.00	6 528 437.50	1.13
EUR EUR	Q-PARK HOLDING I BV-REG-S 3M EURIBOR+200BP 20-01.03.26 5 700 000.00 ROSSINI SARL-REG-S 3M EURIBOR+387.5BP 19-30.10.25 6 860 000.00	5 721 375.00 6 883 982.56	0.99
EUR	ROSSINI SARL-REG-S 3M EURIBOR+387.5BP 19-30.10.25 6 860 000.00 SCIL IV / SCIL US A REG-S 3M EURIBOR+437.5BP 21-01.11.26 2 500 000.00	2 513 750.00	1.19 0.44
EUR	SISAL PAY SPA-REG-S 3M EURIBOR+387.5BP 19-17.12.26 8 800 000.00	8 811 000.00	1.53
EUR	TEAMSYSTEM SPA-REG-S 3M EURIBOR+371BP 21-15.02.28 8 900 000.00	8 932 930.00	1.55
UR	TRIVIUM PACKAGING FIN BV-REG-S 3M EURIBOR+375BP 19-15.08.26 6 485 000.00	6 516 504.13	1.1
EUR	UNITED GROUP BV-REG-S 3M EURIBOR+425BP 24-15.02.31 5 000 000.00	5 015 625.00	0.8
Total EL	IK .	104 573 259.63	18.13
Total C	Obligations, taux variable	104 573 259.63	18.13
Obliga	tions du Trésor, taux fixe		
JSD			
JSD	AMERICA, UNITED STATES OF 4.00000% 22-31.10.29 2 000 000.00	1 805 441.91	0.3
JSD	AMERICA, UNITED STATES OF 3.87500% 23-31.12.29 2 000 000.00	1 792 217.09	0.3
JSD JSD	AMERICA, UNITED STATES OF 3.50000% 23-30.04.30 2 000 000.00	1 752 871.47	0.3
JSD	AMERICA, UNITED STATES OF 3.37500% 23-15.05.33 2 000 000.00 AMERICA, UNITED STATES OF 3.75000% 23-30.06.30 7 000 000.00	1 690 729.48 6 210 106.38	0.29
otal US		13 251 366.33	2.3
	Neli matione du Tréan annu fina	13 251 366.33	
	Obligations du Trésor, taux fixe	13 231 300.33	2.30
Obliga	tions convertibles, coupon zéro		
UR			
UR	NEXI SPA-REG-S 0.00000% 21-24.02.28 3 300 000.00	2 797 523.50	
	JR	2 797 523.50 2 797 523.50	0.49 0.4 9
Total EL	Diligations convertibles, coupon zéro		
Total EL	Obligations convertibles, coupon zéro faleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse	2 797 523.50	0.4
Total C Total V de vale	Obligations convertibles, coupon zéro faleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36	0.4 0.4 90.8
iotal EU iotal Vide val Autro que i	Obligations convertibles, coupon zéro l'aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36	0.4 0.4 90.8
Total C Total C Total V de val Autro que I	Obligations convertibles, coupon zéro l'aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36	0.4 0.4 90.8
Total EL Total C Total V de val Autro que I Eurobi	Obligations convertibles, coupon zéro /aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée llets de trésorerie, coupon zéro	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20	90.8: 910, telle
Total EL Total C Total V de val Autro que I Eurobi EUR	Obligations convertibles, coupon zéro /aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée El CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20	90.8° 90.8° 910, telle
Total EU Total V Total V de vale Autre que I Eurobi EUR EUR	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourge modifiée Ellets de trésorerie, coupon zéro EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947.20	0.49 90.8 910, telle
Total EU Total C Total V de vale Autre que I Eurobi EUR EUR EUR	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourged modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.0000% 23.04.24-28.05.24 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.0000% 14.11.23-14.05.24 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5
Total EU Total C Total C Total V Total V Total V Total V Total EU Total EU Total EU Total EU Total EU	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourged modifiée Ellets de trésorerie, coupon zéro EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 IR	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947.20 8 942 877.90 17 922 024.60	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1
Total EU Total V de val Autro que I Eurobi EUR EUR EUR FOTAL EU Total EU	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947.20 8 942 877.90 17 922 024.60	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1
Total C. Total V. Total V. Autro Que I Eurobi EUR EUR EUR Total EU	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourged modifiée Ellets de trésorerie, coupon zéro EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 IR	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947.20 8 942 877.90 17 922 024.60	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1
Fonds	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs des instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 IR Surobillets de trésorerie, coupon zéro Les Autres instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947.20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60	0.49 0.49 90.87
Fonds Fording Control of Control	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs des instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourger modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 INGLES SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 100 000.00 INGLES SA	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947.20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 ecembre 2010	0.49 90.87 910, telle 0.86 0.66 1.55 3.17
Fortal ELUR EUR EUR EUR FOTAL ELUR EUR FOTAL ELUR FOTAL ELU	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs des instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 Reurobillets de trésorerie, coupon zéro les Autres instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2 une modifiée /M/autres OPCs au sens de l'article 41 (1) e) de la loi amendée luxembourgeoise du 17 d'investissement, de type ouvert	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 6010, 7 590 976.85	0.49 90.8* 910, telle 0.8* 0.6* 1.5* 3.1* 3.1*
Total Control of Contr	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourge modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 IR EUROPHIE DE TRESORETIE, coupon zéro Les Autres instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2 une modifiée //M/autres OPCs au sens de l'article 41 (1) e) de la loi amendée luxembourgeoise du 17 d'investissement, de type ouvert AMUNDI 3 M FCP-I- 3 DECIMALES-CAP GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP 6.95 GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 écembre 2010 7 590 976.85 7 082 960.73	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1 3.1
Total Control of Contr	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourge modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 IR EUROPHIE DE TRESORETIE, coupon zéro Les Autres instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2 une modifiée //M/autres OPCs au sens de l'article 41 (1) e) de la loi amendée luxembourgeoise du 17 d'investissement, de type ouvert AMUNDI 3 M FCP-I- 3 DECIMALES-CAP GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP 6.95 GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 6010, 7 590 976.85	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 0.5 3.1 3.1
France Cotal Education Formation Formatio	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 Returobillets de trésorerie, coupon zéro Les Autres instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2 ue modifiée //M/autres OPCs au sens de l'article 41 (1) e) de la loi amendée luxembourgeoise du 17 d'investissement, de type ouvert AMUNDI 3 M FCP-I- 3 DECIMALES-CAP 6.95 GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP 169.40 ance	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 écembre 2010 7 590 976.85 7 082 960.73	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1 3.1
Ford EUR Ford E	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgec modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 Returobillets de trésorerie, coupon zéro Les Autres instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2 ue modifiée //M/autres OPCs au sens de l'article 41 (1) e) de la loi amendée luxembourgeoise du 17 d'investissement, de type ouvert AMUNDI 3 M FCP-I- 3 DECIMALES-CAP 6.95 GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP 169.40 ance	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 écembre 2010 7 590 976.85 7 082 960.73	0.49 90.8° 910, telle 0.8 0.6 0.6 1.5 3.1 3.1°
Fonds	Aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourge de modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 EU contie instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2 une modifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 100 000.00 EU contiet de trésorerie, coupon zéro EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-14.05.24 9 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-14.05.24 100 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 100 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.000000 100 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000 100 000.00 MA	2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 6 cembre 2010 7 590 976.85 7 082 960 73 14 673 937.58	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 0.5 3.1 3.1 3.1 1.3 1.2 2.5
Fordal ELUR Forda	Calcurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourge comodifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24.28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 IR EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 100 000 000 000 000 000 000 000 000 00	2 797 523.50 2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 6 6 6 0 0 0 5 8 5 2 6 6 7 0 0 5 8 5 2 6 6 7 0 0 5 8 5 2	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1 3.1 3.1 1.2 2.5
Fordal ELUR Fordal	Debligations convertibles, coupon zéro (aleurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourge comodifiée (Blets de trésorerie, coupon zéro EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24-28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 Furobillets de trésorerie, coupon zéro (ales Autres instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2 une modifiée (bles Autres OPCs au sens de l'article 41 (1) e) de la loi amendée luxembourgeoise du 17 d'investissement, de type ouvert AMUNDI 3 M FCP-I- 3 DECIMALES-CAP 6.95 GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP 169.40 GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP 169.40 BNP PARIBAS INSTICASH SICAV-I-EUR-CAPITALISATION 63 655.13	2 797 523.50 2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947.20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1 3.1 3.1 1.2 2.5
France EUR FOOTAL EUR	Calcurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse eurs es instruments du marché monétaire au sens de l'article 41 (1) h) de la loi luxembourge comodifiée EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 23.04.24.28.05.24 5 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 14.11.23-14.05.24 4 000 000.00 MASMOVIL IBERCOM SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 9 000 000.00 IR EL CORTE INGLES SA ECP 0.00000% 15.12.23-12.06.24 100 000 000 000 000 000 000 000 000 00	2 797 523.50 2 797 523.50 2 797 523.50 523 650 546.36 sise du 17 décembre 20 4 986 199.50 3 992 947 20 8 942 877.90 17 922 024.60 17 922 024.60 010, 17 922 024.60 6 6 6 0 0 0 5 8 5 2 6 6 7 0 0 5 8 5 2 6 6 7 0 0 5 8 5 2	0.4 90.8 910, telle 0.8 0.6 1.5 3.1 3.1 3.1

Dénomination	Quantité/ Evaluation en EUR	en %
	Nominal Plus- (Moins-) value non-	des
	réalisée sur Futures/	actifs
	Contrats de	nets
	change à terme/	
	Swaps (note 1)	

Instruments dérivés

Instruments dérivés admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs

Contrats	à	terme	sur	obligations	

	EURO-SCHATZ FUTURE 06.06.24	40.00	-25 000.00	0.00
Total Cor	ntrats à terme sur obligations		-25 000.00	0.00
Total Inst	truments dérivés admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs		-25 000.00	0.00

Contrats de change à terme

Devise achetée/Montant acheté/Devise vendue/Montant vendu/Date de maturité

EUR	3 799 332.57	GBP	3 257 593.34	23.5.2024	-12 648.59	0.00
EUR	2 694 620.76	SEK	30 594 390.00	23.5.2024	87 478.93	0.02
EUR	5 647 894.85	CHF	5 489 866.75	23.5.2024	41 014.66	0.01
EUR	44 782 710.60	GBP	38 351 510.31	23.5.2024	-95 584.39	-0.02
EUR	14 166 444.69	USD	15 508 262.00	23.5.2024	-324 978.11	-0.06
EUR	2 755 582.51	GBP	2 366 820.42	23.5.2024	-14 031.10	0.00
EUR	3 287 762.79	GBP	2 818 727.26	23.5.2024	-10 664.64	0.00
CHF	24 418 383.59	EUR	25 142 657.27	25.6.2024	-147 402.26	-0.03
USD	15 942 107.94	EUR	14 862 970.71	25.6.2024	12 904.03	0.00
GBP	1 282 731.81	EUR	1 488 941.21	25.6.2024	10 252.48	0.00
CHF	50 003.30	EUR	51 485.55	25.6.2024	-300.95	0.00
EUR	41 410.97	CHF	40 350.75	25.6.2024	106.95	0.00
CHF	26 587.50	EUR	27 296.30	25.6.2024	-80.68	0.00
EUR	27 189.52	CHF	26 587.50	2.5.2024	77.75	0.00
EUR	19 171.87	CHF	18 770.00	6.5.2024	30.13	0.00
USD	55 678.50	EUR	51 853.83	25.6.2024	100.80	0.00
CHF	18 770.00	EUR	19 241.60	25.6.2024	-28.17	0.00
Total Co	ontrats de change à terme	•			-453 753.16	-0.08

Avoirs en banques, avoirs à vue et à terme et autres actifs liquides	13 102 643.08*	2.27
Autres actifs et passifs	1 118 332.81	0.19
Total des actifs nets	576 658 789.79	100.00

^{*} Au 30 avril 2024, un montant de 440 902.17 EUR est utilisé en tant que collatéral pour la contrepartie UBS Europe SE.

LUXEMBOURG SELECTION FUND Solar & Sustainable Energy Fund

Comparaison sur 3 ans

Date	ISIN	30.4.2024	30.4.2023	30.4.2022
Actifs nets du compartiment en EUR		20 078 464.17	45 070 609.62	31 697 366.30
Classe A1	LU0405846410			
Actions en circulation		133 707.4580	254 308.5830	161 771.2830
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		128.04	160.74	162.97
Classe A2	LU0405860593			
Actions en circulation		923.8000	975.0710	1 267.7930
Valeur nette d'inventaire par action en EUR		3 092.46	3 870.32	3 888.44
Classe A3	LU0405863852			
Actions en circulation		512.8700	1 703.8980	1 625.8980
Valeur nette d'inventaire par action en USD		211.17	270.68	262.41

Performance

	Monnaie	2023/2024	2022/2023	2021/2022
Classe A1	EUR	-19.9%	-1.4%	23.3%
Classe A2	EUR	-19.3%	-0.5%	23.9%
Classe A3	USD	-22.0%	3.2%	8.8%

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de souscriptions et rachats d'actions. Les données concernant la performance ne sont pas auditées. Le compartiment n'a pas d'indice de référence.

Structure du portefeuille-titres

Répartition géographique en % des actifs nets	
Chine	23.64
Canada	21.54
Brésil	8.05
Etats-Unis	7.14
Espagne	5.20
Italie	4.96
Portugal	3.91
Grande-Bretagne	3.70
Autriche	3.53
Chili	3.29
Australie	2.46
Jersey	2.04
Nouvelle-Zélande	1.68
Belgique	1.26
Norvège	1.00
Total	93.40

Répartition économique en % des actifs nets	
Alimentation en eau & énergie	39.24
Métaux & pierres précieuses	16.11
Métaux non ferreux	13.62
Industrie minière, charbon & acier	10.76
Chimie	6.22
Electronique & semiconducteurs	2.62
Divers services	2.46
Sociétés financières et sociétés de participation	2.37
Total	93.40

Etat des actifs nets

Liai des actifs fiets	EUD
A -41£	EUR
Actif	30.4.2024
Portefeuille-titres, coût d'acquisition	20 987 640.60
Portefeuille-titres, plus- (moins-) value non-réalisée	-2 234 261.05
Total portefeuille-titres (note 1)	18 753 379.55
Avoirs en banques, avoirs à vue et à terme	1 221 081.59
Créances sur dividendes	112 940.82
Créances diverses	27 795.66
Total Actif	20 115 197.62
Passif	
Intérêts à payer sur découvert bancaire	-136.30
Provisions pour commission de conseil en investissements (note 2)	-29 871.60
Provisions pour commission de société de gestion (note 2)	-408.88
Provisions pour commission pour agent administratif central (note 2)	-2 459.05
Provisions pour frais de banque dépositaire (note 2)	-2 459.05
Provisions pour commission de distribution (note 2)	-250.00
Provisions pour taxe d'abonnement (note 3)	-729.90
Provisions pour autres commissions et frais (note 2)	-418.67
Total provisions	-36 597.15
Total Passif	-36 733.45
Actifs nets à la fin de l'exercice	20 078 464.17

Etat des opérations

	EUR
Revenus	1.5.2023-30.4.2024
Intérêts sur actifs liquides	110 678.09
Dividendes	630 210.64
Revenus nets sur prêts de titres (note 14)	25 392.13
Autres revenus	42 126.33
Total revenus	808 407.19
Charges	
Commission de conseil en investissements (note 2)	-573 727.81
Commission de société de gestion (note 2)	-7 062.72
Commission pour agent administratif central (note 2)	-30 318.46
Frais de banque dépositaire (note 2)	-30 362.76
Commission de distribution (note 2)	-6 065.03
Taxe d'abonnement (note 3)	-8 809.09
Autres commissions et frais (note 2)	-39 435.26
Intérêts sur liquidités et découvert bancaire	-13 817.72
Total charges	-709 598.85
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	98 808.34
Bénéfices (Pertes) réalisé(e)s (note 1)	
Gain (Perte) réalisé(e) sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	-3 758 366.91
Gain (Perte) réalisé(e) sur contrats financiers à terme	-3 286 251.79
Gain (Perte) de change réalisé(e)	42 033.23
Total des bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-7 002 585.47
Bénéfice (Perte) net(te) réalisé(e) de l'exercice	-6 903 777.13
Variations des plus- (moins-) values non-réalisées (note 1)	
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur titres évalués à la valeur de marché, hors options	-1 755 779.37
Plus- (Moins-) value non-réalisée sur contrats financiers à terme	800 131.96
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-955 647.41
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées	-7 859 424.54

LUXEMBOURG SELECTION FUND — Solar & Sustainable Energy Fund Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

Etat des variations des actifs nets

Etat acs tallations acs actils liets	
	EUR
	1.5.2023-30.4.2024
Actifs nets au début de l'exercice	45 070 609.62
Souscriptions	4 237 464.57
Rachats	21 370 185.48
Souscriptions (Rachats) net(te)s	-17 132 720.91
Revenus (Pertes) net(te)s des investissements	98 808.34
Total des bénéfices (pertes) réalisé(e)s	-7 002 585.47
Total des Variations des plus- (moins-) values non-réalisées	-955 647.41
Augmentation (Diminution) nette des actifs nets suite aux transactions effectuées	-7 859 424.54
Actifs nets à la fin de l'exercice	20 078 464.17

Evolution du nombre d'actions en circulation

	1.5.2023-30.4.2024
Classe	A1
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	254 308.5830
Nombre d'actions émises	21 646.9510
Nombre d'actions remboursées	-142 248.0760
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	133 707.4580
Classe	A2
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	975.0710
Nombre d'actions émises	283.0000
Nombre d'actions remboursées	-334.2710
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	923.8000
Classe	A3
Nombre d'actions en circulation au début de l'exercice	1 703.8980
Nombre d'actions émises	0.0000
Nombre d'actions remboursées	-1 191.0280
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	512.8700

Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 30 avril 2024

	Dénomination	Nombre/ Nominal	Evaluation en EUR Bénéfice/(perte) non réalisé(e) sur futures/ Contrats de change à terme/ swaps (note 1)	en % de l'actif net
	eurs mobilières et instruments du marché monétaire admis	à la cote officielle d'une bourse	de valeurs	
Actio	ons			
Austra	alie			
AUD	PILBARA MINERALS L NPV	200 000.00	494 864.02	2.46
lotal A	Australie		494 864.02	2.46
Autric	the			
EUR	VERBUND AG CLASS'A'NPV Autriche	10 000.00	708 500.00	3.53
iotai A	Autricne		708 500.00	3.53
Belgiq				
EUR	UMICORE NPV	12 000.00	252 000.00	1.26
iotai E	Belgique		252 000.00	1.26
Brésil				
USD	COMPANHIA ENERGETICA DE MINAS SP ADR N-V PFD	400 000.00	918 638.85	4.57
USD Total E	SIGMA LITHIUM CORP COM NPV Brésil	50 000.00	698 314.90 1 616 953.75	3.48 8.05
Canad		100 000 00	502.254.27	2.50
CAD	LITHIUM AMERICAS A COM NPV MAG SILVER CORP COM NPV	100 000.00 80 000.00	502 351.37 959 716.06	2.50 4.78
USD	PAN AMER SILVER COM NPV	50 000.00	897 633.38	4.47
CAD	SILVERCORP METALS COM NPV	150 000.00	469 292.97	2.34
CAD Total (WHEATON PRECIOUS M COM NPV Canada	30 000.00	1 496 829.87 4 325 823.65	7.45 21.54
iotai c	Canada		4 323 623.03	21.34
Chili				
USD Total C	SOCIEDAD QUIMICA MINERA DE CHI SPON ADR SER B	15 000.00	661 111.89 661 111.89	3.29 3.29
iotai c	CIIII		001 111.09	3.29
Chine				
HKD	CHINA DATANG CORP CNY1.00 'H' SHARE	1 800 000.00	358 810.62	1.79
HKD CNY	CHINA LONGYUAN POW 'H'CNY1 CHINA THREE GORGES RENEWAB-A	1 800 000.00 600 000.00	1 183 860.20 362 781.61	5.90 1.81
CNY	CHINA YANGTZE POWE 'A'CNY1	280 000.00	930 958.98	4.64
HKD	Ganfeng Lithium Co 'h' Cny1	260 000.00	720 008.54	3.58
HKD	GOLDWIND SCIENCE & TECHNOLOGY CO LTD BR	1 400 000.00	526 398.82	2.62
CNY	MING YANG SMART EN A CNY1 TIANQI LITHIUM COR CNY1 H	180 000.00 120 000.00	227 647.40 435 442.83	1.13 2.17
Total 0			4 745 909.00	23.64
Italie				
EUR	ENEL EUR1	160 000.00	996 480.00	4.96
Total I			996 480.00	4.96
Jersey				
AUD	ARCADIUM LITHIUM NPV CDI 1:1	100 000.00	409 542.64	2.04
Total J		100 000.00	409 542.64	2.04
Nounce	elle-Zélande			
NZD	CONTACT ENERGY NPV	70,000,00	226 751 17	1.68
	Nouvelle-Zélande	70 000.00	336 751.17 336 751.17	1.68
Na				
Norvè NOK	SCATEC ASA NOKO.025	30 000.00	201 667.57	1.00
	Norvège	30 000.00	201 667.57	1.00
Do	and .			
Portug EUR		220 000.00	784 080.00	2.04
	EDP ENERGIAS PORTU EUR1(REGD) Portugal	220 000.00	784 080.00 784 080.00	3.91 3.91
70 4411			75. 555.00	5.51
Espag				
EUR Total F	IBERDROLA SA EURO.75 (POST SUBDIVISION)	90 000.00	1 043 100.00	5.20
iotai E	Espagne		1 043 100.00	5.20

LUXEMBOURG SELECTION FUND — Solar & Sustainable Energy Fund Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

	Dénomination	Quantité/ Nominal	Evaluation en EUR Plus- (Moins-) value non- réalisée sur Futures/ Contrats de change à terme/ Swaps (note 1)	en % des actifs nets
Grande	e-Bretagne			
GBP	NATIONAL GRID ORD GBP0.12431289	60 000.00	743 603.29	3.70
Total G	irande-Bretagne		743 603.29	3.70
Etats-U	Inis			
USD	ALBEMARI F CORP COM USDO 01	5 000 00	586 892 59	2.93
USD	HANNON ARMSTRONG S COM USD0.01	20 000.00	476 123.79	2.37
USD	PIEDMONT LITHIUM I COM NPV	30 000.00	369 976.19	1.84
Total E	ats-Unis 1 432 992.57		1 432 992.57	7.14
Total A	Actions		18 753 379.55	93.40
Total \	Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs		18 753 379.55	93.40
Total	du portefeuille-titres		18 753 379.55	93.40
Avoirs	s en banques, avoirs à vue et à terme et autres actifs liquides		1 221 081.59	6.08
Autre	s actifs et passifs		104 003.03	0.52
Total o	des actifs nets		20 078 464.17	100.00

Notes aux états financiers

Note 1 – Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement admis pour les fonds de placement au Luxembourg.

Les principales méthodes comptables utilisées se résument comme suit:

a) Calcul de la valeur nette d'inventaire La valeur liquidative des compartiments est déterminée chaque Jour ouvrable.

La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment est égale à l'actif total de ce compartiment diminué de son passif. Elle est exprimée dans la devise du compartiment considéré, telle qu'indiquée dans le prospectus, et calculée chaque jour d'évaluation en divisant l'actif net total dudit compartiment par le nombre d'actions alors en circulation. La valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment est déterminée chaque jour ouvrable sur la base du dernier cours connu (c.-à-d. du cours de clôture ou, si celui-ci ne reflète pas une valeur de marché raisonnable selon le conseil d'administration, du dernier cours disponible au moment de l'évaluation), sauf stipulation contraire dans la section I du prospectus.

Pour le compartiment LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar, les catégories d'actions en EUR et en CHF peuvent faire l'objet de contrats de change à terme afin de couvrir leur exposition au risque de change.

Mécanisme de swing pricing

Le mécanisme de *swing pricing* n'est pas appliqué pour les compartiments indiqués dans ce rapport.

b) Principes d'évaluation

- la valeur des instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle est inférieure à un an est constamment ajustée en fonction du prix de rachat, à partir du prix d'acquisition net et en calculant les rendements de manière constante. En cas de modification importante des conditions de marché, la base d'évaluation est ajustée pour refléter les nouveaux rendements du marché;
- les titres de créance ayant une échéance résiduelle de plus d'un an et les autres valeurs mobilières admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs sont évalués à leur dernier cours disponible. Si un titre est coté à plusieurs bourses, le dernier cours connu sur le marché principal est déterminant;

- les titres de créance ayant une échéance résiduelle de plus d'un an et les autres valeurs mobilières qui ne sont pas admis à la cote officielle d'une bourse mais négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier, sont évalués au dernier cours disponible sur ce marché;
- les dépôts à terme ayant une échéance initiale supérieure à 30 jours peuvent être évalués à leur taux de rendement respectif, à condition que le contrat conclu entre l'établissement de crédit détenant les dépôts à terme et le fonds stipule que ces dépôts à terme pourront être appelés à tout moment à être remboursés et que, si tel est le cas, leur valeur en numéraire correspondra à ce taux de rendement;
- les liquidités en caisse ou en banque, les billets à ordre payables à vue, les créances et produits à recevoir, les charges payées d'avance, les dividendes en espèces, les intérêts déclarés ou échus mais non encore perçus, seront évalués à leur valeur nominale totale, à moins que ceux-ci ne puissent éventuellement pas être versés ou perçus dans leur totalité, auquel cas le conseil d'administration pourra évaluer ces actifs en les amputant d'un montant qu'il estimera approprié en vue de refléter la valeur réelle de ceux-ci;
- la valeur des swaps est calculée selon une méthode fondée sur la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs, reconnue par le conseil d'administration;
- les parts/actions d'OPCVM agréés en vertu de la directive 2009/65/CE et/ou d'autres OPC seront évaluées à leur dernière valeur nette d'inventaire connue;
- les valeurs mobilières et autres actifs admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs sont évalués au dernier cours connu. Si une même valeur ou un même actif est coté à plusieurs bourses, c'est le cours de clôture à la bourse considérée comme étant le marché principal de cette valeur ou de cet actif qui sera retenu.

Si des valeurs mobilières et d'autres actifs font l'objet de transactions limitées en bourse mais sont négociés entre courtiers sur un marché secondaire faisant appel à des méthodes de formation des prix usuelles, le fonds peut utiliser les cours de ce marché secondaire comme base d'évaluation de ces valeurs et autres actifs. Les valeurs mobilières et autres actifs qui ne sont pas cotés en bourse mais néanmoins négociés sur un autre marché réglementé, reconnu, ouvert au public et en fonctionnement régulier seront évalués au dernier cours connu sur ce marché.

Si les cours connus ne sont pas en adéquation avec le marché, les titres concernés, de même que tous les autres actifs autorisés par la loi, seront évalués à leur valeur de marché telle que déterminée de bonne foi par le fonds sur la base du prix susceptible d'être obtenu.

Le fonds est en droit d'appliquer temporairement d'autres principes pour évaluer les actifs d'un compartiment si, du fait de circonstances ou d'événements exceptionnels, une évaluation selon les critères susmentionnés s'avère impossible ou inappropriée.

c) Plus/(moins)-values nettes réalisées sur la vente de titres

Les plus ou moins values réalisées sur la vente de titres sont calculées sur la base du coût moyen des titres vendus.

d) Evaluation des opérations de change à terme Les plus et moins-values non réalisées sur les opérations de change non échues sont déterminées le jour d'évaluation sur la base du taux de change applicable à cette date.

e) Evaluation des contrats à terme sur instruments financiers

Les contrats à terme sur instruments financiers sont évalués sur la base des derniers cours publiés, applicables le jour d'évaluation. Les plus et moins-values ainsi que les variations des plus et moins-values non réalisées sont comptabilisées dans l'état des opérations. Les plus et moins-values sont déterminées selon la méthode FIFO, en vertu de laquelle les premiers contrats achetés sont réputés être les premiers vendus.

f) Evaluation des options

Les options en circulation négociées sur un marché réglementé sont évaluées au cours de règlement ou au dernier cours de marché disponible de ces instruments. Les options de gré à gré sont évaluées en référence au marché sur la base des cours quotidiens obtenus par le modèle d'évaluation des options de Bloomberg et vérifiées par rapport à des agents d'évaluation tiers.

Les gains ou pertes réalisé(e)s sur options et la variation des plus- (moins-) values non réalisées sur les options sont indiqués dans l'état des opérations et dans l'état des variations des actifs nets, respectivement sous les postes des gains (pertes) réalisé(e)s sur options et des plus- (moins-) values non réalisées sur options.

g) Swaps

Le fonds peut conclure des swaps (contrats d'échange) de taux d'intérêt, des accords à terme sur des options de swap de taux d'intérêt et des CDS (Credit fault Swaps) pour autant qu'ils soient exécutés avec des établissements financiers de première ordre spécialisés dans ce type d'opérations.

La valeur des contrats de swap est calculée par un prestataire de services externe et une seconde évaluation indépendante est fournie par un autre prestataire tiers. Le calcul s'effectue sur la base de la valeur actualisée nette de tous les flux de trésorerie, entrées comme sorties.

Dans certains cas particuliers, des calculs internes basés sur des modèles et des données de marché fournis par Bloomberg et/ou des évaluations fondées sur des déclarations de courtiers peuvent être utilisés.

Les méthodes de calcul dépendent des titres considérés et sont définies conformément à la politique d'évaluation globale (Global Valuation Policy) d'UBS.

Cette méthode d'évaluation est approuvée par le conseil d'administration.

Toute variation des gains ou pertes latents est reprise dans l'état des résultats dans les variations se rapportant aux «plus-values/moins-values non réalisées sur contrats de swap».

Des gains ou des pertes sur contrats de swap sont enregistrés lorsque les positions closes ou arrivées à échéance sont reprises en tant que «Gains (pertes) réalisés sur contrats de swap» dans l'état des résultats.

h) Conversion des devises étrangères

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés dans d'autres monnaies que la monnaie de référence des différents compartiments sont convertis au «cours moyen au comptant à la clôture» en vigueur le jour d'évaluation. Les revenus et frais exprimés dans d'autres monnaies que la monnaie de référence des différents compartiments sont convertis au «cours moyen au comptant à la clôture» en vigueur à la date de paiement. Les gains et pertes sont comptabilisés dans l'état des opérations.

Le coût d'acquisition des titres libellés dans d'autres monnaies que la monnaie de référence des différents compartiments est converti au «cours moyen au

> LUXEMBOURG SELECTION FUND Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

comptant à la clôture» en vigueur à la date d'acquisition.

i) Comptabilisation des opérations sur portefeuille-titres Les opérations sur portefeuille-titres sont comptabilisées le jour ouvrable bancaire suivant la date de l'opération.

i) Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont pris en charge par le fonds et amortis sur une période de cinq ans. Ils comprennent les frais de préparation et d'impression du prospectus, les honoraires de notaire, les frais d'enregistrement auprès des autorités administratives et boursières au Luxembourg et à l'étranger, les frais d'impression des certificats et/ou tous autres frais en rapport avec la constitution, la promotion et le lancement du fonds.

Les frais liés au lancement d'un nouveau compartiment sont amortis sur une période maximum de cinq ans, à charge des actifs du compartiment, selon un montant annuel déterminé par le conseil d'administration du fonds sur une base équitable.

k) Créances sur ventes de titres, engagements sur achats de titres

Le poste «Créances sur ventes de titres» peut également comprendre des créances sur opérations sur devises. Le poste «Engagements sur achats de titres» peut également comprendre des engagements sur opérations sur devises.

Les créances et dettes sur opérations de change sont compensées.

I) Comptabilisation des revenus

Les dividendes, nets des retenues d'impôt à la source, sont comptabilisés en tant que revenus à la date à laquelle les titres correspondants sont cotés pour la première fois «ex-dividende». Les revenus d'intérêts sont capitalisés sur une base journalière.

Note 2 – Commissions et frais

La banque dépositaire reçoit une commission (voir tableau ci-dessous), calculée sur la base des actifs du compartiment, calculée et comptabilisée à chaque jour d'évaluation et payable mensuellement au cours du mois suivant, directement à partir de l'actif du com partiment pour tous les compartiments.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection

De plus, concernant le compartiment mentionne cidessus, la banque dépositaire est habilitée à percevoir sur l'actif du compartiment une commission annuelle correspon dant à un pourcentage de la valeur nette d'inventaire du compartiment, moyennant un minimum par com partiment. La commission de banque dépositaire est provisionnée chaque jour d'évaluation et est payable mensuellement à terme échu. La banque dépositaire aura également droit à des frais de transaction facturés sur la base des investissements réalisés par com partiment, conformément aux pratiques du marché luxembourgeois. Les commissions payées à la banque dépositaire peuvent varier en fonction de la nature des investissements du compartiment et des pays et/ou marchés sur lesquels les investissements sont réalisés. Le dépositaire aura également droit au rembourse ment des frais raisonnables engagés dans l'exercice de ses fonctions. Des frais supplémentaires peuvent être payables à la banque dépositaire en contrepartie des services auxiliaires rendus au Fonds et relatifs aux services de base de banque dépositaire.

Frais de banque dépositaire

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Frais de banque dépositaire (par an)
– Active Solar	max. 0.10% (minimum 30 000 EUR)
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	max. 0.05% (minimum 20 000 EUR)
– Solar & Sustainable Energy Fund	max. 0.07% (minimum 30 000 EUR

Commission pour agent administratif central et Société de gestion

L'agent administratif central reçoit une commission (voir tableau ci-dessous) calculée sur la base de l'actif du compartiment, calculée et comptabilisée à chaque jour d'évaluation et payable mensuellement au cours du mois suivant, directement à partir de l'actif du compartiment.

La Société de gestion a perçu une commission annuelle pour ses services, payable tous les six mois au cours du mois suivant le semestre concerné à partir de l'actif du compartiment.

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Commission pour agent administratif central (par an)	
– Active Solar	max 0.10% (avec un minimum de 30 000 EUR)	12 800 EUR (avec un maximum de 0.025% de l'actif net du compartiment à la fin du semestre en question)
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	max 0.045% (avec un minimum de 30 000 EUR)*	max 0.05% calculé sur la base des actifs du compartiment, calculé et cumulé à chaque jour d'évaluation (avec un mini- mum 30 000 EUR)*
– Solar & Sustainable Energy Fund	max 0.07% (avec un minimum de 30 000 EUR)	12 800 EUR (avec un maximum de 0.025% de l'actif net du compartiment à la fin du semestre en question)

^{*} L'agent administratif central et la Société de gestion ont également droit au remboursement des menues dépenses raisonnables engagées à bon escient dans l'exercice de ses fonctions. Des frais supplémentaires peuvent être dus à l'agent administratif central et à la Société de gestion en contrepartie des services auxillaires rendus au Fonds et liés aux services de base de l'agent administratif central et de la Société de gestion.

Commission de gestion et Commission de conseil en investissements

La Société de gestion de chaque compartiment perçoit une commission de gestion et/ou une commission de conseil en investissement, qu'elle verse au gestionnaire et/ou au conseiller en investissements.

LUXEMBOURG SELECTION FUND - Active Solar

La commission de gestion du portefeuille annuelle, perçue mensuellement par Active Niche Funds S.A., est fixée à 1.5% par an au titre de la classe d'actions C CHF, de la classe d'actions C EUR¹ et de la classe d'actions C USD, à 2.4% par an au titre des classes d'actions B EUR, à 0.9% par an au titre de la classe d'actions I USD, I EUR, I CHF et I GBP et à 1.0% par an au titre de la classe d'actions X EUR et X GBP. Cette commission, déterminée en fonction des actifs de la classe d'actions concernée, est calculée et provisionnée chaque jour d'évaluation. Payable le mois suivant, elle est prélevée directement sur les actifs du compartiment.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection

La commission de gestion annuelle versée par le compartiment est imputée comme indiqué dans le tableau des catégories d'actions ci-dessus, qui est actualisé et calculé (hors taxes) mensuellement sur la moyenne des actifs nets totaux du compartiment (à l'exclusion des actifs nets détenus sous forme d'investissements dans d'autres fonds gérés ou contrôlés par des entités du même gestionnaire de portefeuille). Cette commission

1 voir note 11

est payable mensuellement à terme échu, directement sur les actifs du compartiment. La Commission de Gestion inclut les Frais de Gestion de Portefeuille et les Frais de Distribution.

Classe d'action	Devise de référence	Distribution Thésaurisation	Commission de gestion
AE-A	EUR	Thésaurisation	aucune
CC-A	CHF	Thésaurisation	0.70%
CC-D	CHF	Distribution – Trimestriellement	0.70%
CE-A	EUR	Thésaurisation	0.70%
CE-D	EUR	Distribution – Trimestriellement	0.70%
CU-A	USD	Thésaurisation	0.70%
RC-A	CHF	Thésaurisation	1.30%
RE-A	EUR	Thésaurisation	1.30%
RE-D	EUR	Distribution – Trimestriellement	1.30%
RG-A	GBP	Thésaurisation	1.30%
RU-A	USD	Thésaurisation	1.30%
VC-AP	CHF	Thésaurisation	aucune
VE-AP	EUR	Thésaurisation	aucune
VE-DP	EUR	Distribution – Trimestriellement	aucune

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund

La commission de gestion annuelle payée par le compartiment est fixée à 0.90% pour la classe A1, à 0.60% pour les classes A2, A3 et A4 et à 0.50% pour la classe A5, calculée et provisionnée chaque jour d'évaluation. Payable le mois suivant, elle est prélevée directement sur les actifs du compartiment. La commission de conseil annuelle perçue par Arcane est fixée à 1% pour la classe A1, à 0.80% pour les classes A2, A3 et A4 et à 0.70% pour la classe A5, calculée et provisionnée chaque jour d'évaluation. Payable le mois suivant, elle est prélevée directement sur les actifs du compartiment.

Commission de distribution

LUXEMBOURG SELECTION FUND - Active Solar

Pour ce compartiment les distributeurs sont autorisés à percevoir pour les services qu'ils rendent une commission d'un montant applicable de 0.30% des actifs nets du compartiment par an, calculée sur la base des actifs du compartiment, calculés et cumulés à chaque Jour d'évaluation et payable mensuellement

au cours du mois suivant directement sur les actifs du compartiment.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund – ESG Selection

Pour ce compartiment la commission de distribution est incluse dans la Commission de gestion.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund

Le distributeur a droit à une rémunération de 250 EUR par mois à prélever sur les actifs du compartiment.

Commission de performance

LUXEMBOURG SELECTION FUND - Active Solar

Pour ce compartiment, dans le cadre de la rémunération de la gestion de portefeuille, la Société de gestion peut également verser au Gestionnaire de portefeuille une commission de performance sur les actifs du compartiment (ci-après, la «Commission de performance»). La Commission de performance sera calculée pour chaque exercice social se terminant le 30 avril (la «Période de calcul»). La Commission de performance sera calculée et cumulée en tant que dépense du compartiment à chaque Date d'évaluation et sera cristallisée à la fin de chaque Période de calcul et payable au Gestionnaire de portefeuille à terme échu dans les trente (30) jours calendaires suivant la fin de chaque Période de calcul lors de la détermination finale de l'Agent administratif.

Pour éviter tout doute et sous réserve de cette section, une commission de performance sera payée indépendamment du fait que l'indice de référence de référence lui-même ait une performance positive ou négative pour la Période de calcul applicable. Il peut arriver que le rendement de l'indice de référence soit négatif et que le Gestionnaire de portefeuille génère un rendement excédentaire net positif, conduisant à une commission de performance échue même si la performance absolue du compartiment est négative.

Pour chaque Période de calcul, le taux de la Commission de performance sera égal à 15 pour cent de toute nouvelle plus-value nette relative à la fin de ladite Période de calcul. La nouvelle plus-value nette relative calculée à chaque Date d'évaluation sera égale au montant duquel la Valeur nette d'inventaire (après

déduction de toute commission de gestion de portefeuille fixe et avant déduction de toute Commission de performance cumulée) (ci-après, le «l'Actif net total») dépasse le Montant de référence global (tel que défini dans le prospectus), ajusté de tout report de pertes. Le «Montant de référence global» attribuable au compartiment (soit pendant cette Période de calcul à chaque date d'évaluation, soit à la fin de cette Période de calcul), sera égal à la somme du Montant du capital de référence et du Montant de référence de la période (tel que ces termes sont définis dans le prospectus).

En ce qui concerne la première Date d'évaluation de chaque Période de calcul, le «Montant du capital de référence» sera l'Actif net total après déduction de toute Commission de performance (ci-après l'«Actif net») au dernier Jour d'évaluation de la Période de calcul précédente (ou la Date d'évaluation avant la date de première mise en œuvre), augmentée pour les afflux d'allocation d'actifs supplémentaires et réduite pour les sorties d'allocation d'actifs du compartiment à compter de la date d'évaluation immédiatement avant la date d'évaluation concernée. Pour toutes les autres Dates d'évaluation, le «Montant du capital de référence» est le Montant du capital de référence global à la fin de la Date d'évaluation précédente, augmenté du montant de tout afflux d'allocation d'actifs supplémentaire sur le souscompte du Gestionnaire de portefeuille et réduit proportionnellement pour les sorties d'allocation d'actifs à la date d'évaluation immédiatement avant la date d'évaluation pertinente du sous-compte du Gestionnaire de portefeuille en étant multiplié par une fraction dont le numérateur est l'actif net suivant immédiatement et dont le dénominateur est l'Actif net immédiatement antérieur à l'allocation des flux nets dans les Actifs nets du Jour d'évaluation concerné.

Le «Montant de référence de la période» pour chaque Date d'évaluation est égal au Montant du capital de référence augmenté du report de perte, puis multiplié par le Rendement de référence de la commission de performance (tel que défini dans le prospectus).

Le report de pertes pour la première Date d'évaluation de chaque Période de calcul sera (i) de zéro lorsque la nouvelle plus-value nette relative à la fin de la Période de calcul précédente pour cette Période de calcul est supérieure à zéro; et (ii) lorsque la nouvelle plus-value nette relative à la fin de la Période de calcul précédente est inférieure à zéro, cette nouvelle plus-value nette relative est réduite proportionnellement pour les sorties

d'allocation d'actifs du compartiment en étant multipliée par une fraction dont le numérateur est l'Actif net suivant immédiatement, et dont le dénominateur est l'Actif net immédiatement antérieur à l'allocation des sorties dans les Actifs nets du premier Jour d'évaluation de la Période de calcul concernée. Pour toutes les autres Dates d'évaluation, le report de pertes sera le report de pertes à la fin de la Date d'évaluation précédente proportionnellement réduit pour toute sortie d'allocation d'actifs du compartiment, comme indiqué ci-dessus, à la Date d'évaluation concernée. Pour éviter tout doute, le report de pertes à chaque Date d'évaluation de la première Période de calcul et à la fin de la première Période de calcul sera de zéro.

Le «Rendement de référence de la commission de performance» pour chaque Date d'évaluation sera le rendement en pourcentage de l'indice de référence de la commission de performance ou, si un événement perturbant l'indice se produit eu égard à cet indice, tout autre indice ou indices équivalents que la Société de gestion peut déterminer, calculé à la Date d'évaluation concernée.

En cas de sorties d'allocation d'actifs du compartiment à une Date d'évaluation autre que la première Date d'évaluation d'une Période de calcul, une Commission de performance (si elle est échue à la Date d'évaluation immédiatement avant la date de cette sortie d'allocation d'actifs) attribuable à la portion de cette sortie d'allocation d'actifs sera cristallisée et payable au Gestionnaire de portefeuille à la fin de la Période de calcul annuelle (ou à la résiliation du Contrat de gestion de portefeuille, si elle est antérieure). Si la nomination d'un Gestionnaire de portefeuille est résiliée au cours d'une Période de calcul, la Commission de performance relative à la Période de calcul alors en cours sera calculée et payée comme si la date de résiliation était la fin de la période concernée et le Gestionnaire de portefeuille concerné ne sera pas reconduit au cours de la même Période de calcul.

L'indice de référence de la Commission de performance applicable pour le compartiment sera le suivant:

Compartiment	Indice de référence de la commission de performance	
Luxembourg Selection Fund – Active Solar	MSCI WORLD NET TOTAL RETURN USD INDEX	

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection

Gestionnaire du portefeuille sera également habilité à percevoir une commission de performance, par prélèvement sur les actifs du Compartiment (la «Commission de performance»).

La Commission de performance sera calculée au titre de chaque année civile (la «Période de calcul»), se terminant respectivement le 31 décembre (la «Date de cristallisation»), étant entendu que la première Période de calcul au titre d'une quelconque classe d'actions correspondra au Jour ouvrable suivant immédiatement l'expiration de la période d'offre initiale pour cette classe d'actions et se terminant à la Date de cristallisation de l'année civile suivante. Si la Date de cristallisation n'est pas un Jour ouvrable, elle sera réputée désigner le dernier Jour ouvrable du mois de décembre.

La Commission de performance sera calculée et provisionnée comme une dépense du Compartiment lors de chaque Jour d'évaluation; elle sera par ailleurs cristallisée à la Date de cristallisation et payable au Gestionnaire du portefeuille à terme échu dès que raisonnablement possible à partir de la Date de cristallisation sur décision finale de l'Agent administratif.

La «Période de référence de la performance», qui correspond à la période à la fin de laquelle les pertes passées peuvent être réinitialisées, correspond à la durée de vie entière du Compartiment. Toute sous-performance ou perte subie précédemment au cours de la Période de référence de la performance doit être recouvrée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

Pour chaque Période de calcul, le taux de la Commission de performance sera égal à 18% p.a. de la Surperformance nette (telle que définie ci-dessous). La «Surperformance nette» désigne la Valeur nette d'inventaire par action excédant le High-on-High (tel que défini ci-dessous). Pour la première Période de calcul d'une classe d'actions, le point de départ à prendre en compte dans les calculs de la Commission de performance doit être le prix d'offre initial par action.

Une Commission de performance sera uniquement due si la Valeur nette d'inventaire par action de la classe d'actions concernée excède la Valeur nette d'inventaire à la date de la dernière cristallisation de la Commission de performance pendant la Période de référence de la performance (le «High-on-High»).

La Commission de performance sera calculée et provisionnée chaque Jour d'évaluation ainsi que payée annuellement à terme échu. La Commission de performance relative à chaque Période de Calcul sera calculée par référence à la Valeur nette d'inventaire par action après déduction de tous les coûts mais avant déduction de toute Commission de performance provisionnée. Le calcul de la Commission de performance sera également ajusté chaque Jour d'évaluation en fonction des souscriptions, rachats ou distributions du dividende.

Si des actions sont rachetées pendant une Période de calcul, la Commission de performance pourra être calculée comme si la date de rachat concernée correspondait à la fin de la Période de calcul. Un montant égal à la Commission de performance provisionnée au titre de ces actions sera calculé et versé au Gestionnaire du portefeuille dès que possible après le rachat. Les dispositions ci-dessus s'appliquent mutatis mutandis en cas de (i) conversion d'actions en d'autres actions de toute classe d'actions de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment et (ii) de transfert d'actifs ou de fusion d'une classe d'actions ou du Compartiment avec une autre classe d'actions ou un Compartiment existant (y compris d'autres fonds existants). Toutefois, aucune Commission de performance ne sera due lorsque ce Compartiment ou une classe d'actions de ce Compartiment est fusionné(e) avec un fonds ou un compartiment absorbant nouvellement créé, sans historique de performance et dont la politique d'investissement n'est pas substantiellement différente de celle de ce Compartiment. Dans ce cas, la Période de référence de la performance de ce Compartiment continuera à s'appliquer au fonds ou compartiment receveur.

Si le contrat de gestion de portefeuille est résilié durant une Période de calcul, la Commission de performance relative à cette Période de calcul sera calculée et payée comme si la date de résiliation correspondait à la fin de la Période de calcul.

LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund

Le Gestionnaire du portefeuille sera également habilité à percevoir une commission de performance, par prélèvement sur les actifs du Compartiment (la «Commission de performance»). La Commission de performance sera calculée, au titre de chaque exercice financier du Fonds (la «Période de calcul»), se terminant respectivement le 30 avril (la «Date de cristallisation»), étant entendu que la première Période de calcul au titre d'une quelconque classe d'actions correspondra à la période commençant à la date où cette classe a été émise et se terminant à la Date de cristallisation de l'année suivant sa date d'émission. Si la Date de cristallisation n'est pas un Jour ouvrable, elle sera réputée désigner le dernier Jour ouvrable du mois d'avril.

La Commission de performance sera calculée et provisionnée comme une dépense du Compartiment lors de chaque Jour d'évaluation; elle sera par ailleurs cristallisée à la Date de cristallisation et payable au Gestionnaire du portefeuille à terme échu dès que raisonnablement possible à partir de la Date de cristallisation sur décision finale de l'Agent administratif.

La «Période de référence de la performance», qui correspond à la période à la fin de laquelle les pertes passées peuvent être réinitialisées, correspond à la durée de vie entière du Compartiment. Toute sous-performance ou perte subie précédemment au cours de la Période de référence de la performance doit être recouvrée avant qu'une Commission de performance ne soit payable.

La Commission de performance eu égard à chaque classe d'actions concernées pour chaque Période de calcul sera égale à 10% p.a. de l'appréciation de la Valeur nette d'inventaire par action dépassant le High-on-High (tel que défini ci-dessous). Pour la première Période de calcul d'une classe d'actions, le point de départ à prendre en compte dans les calculs de la Commission de performance doit être le prix d'offre initial par action.

Une Commission de performance sera uniquement due si la Valeur nette d'inventaire par action de la catégorie concernée excède la Valeur nette d'inventaire à la date de la dernière cristallisation pendant la Période de référence de la performance (le «High-on-High»).

La Commission de performance sera calculée et provisionnée chaque Jour d'évaluation ainsi que payée annuellement à terme échu. La Commission de performance relative à chaque Période de Calcul sera calculée par référence à la Valeur nette d'inventaire par action après déduction de toutes les commissions mais avant déduction de toute Commission de performance provisionnée. Le calcul de la Commission de performance sera également ajusté chaque Jour d'évaluation en fonction des souscriptions, rachats ou distributions du dividende intervenus pendant la Période de calcul.

Si des actions sont rachetées pendant une Période de calcul, la Commission de performance sera calculée comme si le jour de rachat concerné correspondait à la fin de la Période de calcul. Un montant égal à toute Commission de performance provisionnée au titre de ces actions sera versé au Gestionnaire du portefeuille. La Commission de performance provisionnée au titre de ces actions sera versée au Gestionnaire du portefeuille à la prochaine Date de cristallisation si une quelconque Commission de performance est due. Les dispositions ci-dessus s'appliquent mutatis mutandis en cas de (i) conversion d'actions en d'autres actions de toute classe d'actions de ce Compartiment ou d'un autre Compartiment et (ii) de transfert d'actifs ou de fusion d'une classe d'actions ou du Compartiment avec une autre classe d'actions ou un Compartiment existant (ou d'autres fonds OPCVM existants). Toutefois, aucune Commission de performance ne sera due lorsque ce Compartiment ou une classe d'actions de ce Compartiment est fusionné(e) avec un fonds ou un compartiment absorbant nouvellement créé, sans historique de performance et dont la politique d'investissement n'est pas substantiellement différente de celle de ce Compartiment. Dans ce cas, la Période de référence de la performance de ce Compartiment continuera à s'appliquer au fonds ou compartiment receveur.

Si le contrat de gestion de portefeuille est résilié durant une Période de calcul, la Commission de performance relative à cette Période de calcul sera calculée et payée comme si la date de résiliation correspondait à la fin de la Période de calcul concernée.

Les frais et commissions qui ne peuvent être mis à charge d'un compartiment en particulier seront répartis équitablement entre tous les compartiments ou imputés à chaque compartiment au prorata de sa valeur nette d'inventaire, si le montant et la raison le justifient.

Pour l'année fiscale se terminant le 30 avril 2024, les commissions de performance suivantes ont été payées:

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Classe d'action	Montant	Devise	frais
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	VC-AP	180 090.47	EUR	1.46%
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	VE-AP	3 463 971.26	EUR	1.80%
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	VE-DP	538 501.65	EUR	1.63%

Autres commissions et frais

Le Fonds devra également prendre à sa charge tous les frais et dépenses opérationnels ordinaires encourus dans le cadre du fonctionnement du Fonds ou de tout Compartiment ou clase d'actions («Frais opérationnels et administratifs»), y compris, entre autres:

- a) les dépenses d'achat et de vente de titres;
- b) tous les impôts pouvant être prélevés sur ses actifs ou ses produits, notamment la taxe d'abonnement et les frais dus aux autorités de surveillance;
- c) les frais d'inscription à la cote;
- d) les frais pouvant être encourus pour des démarches ou des mesures extraordinaires, notamment au titre d'opinions données par des experts ou d'actions en justice pouvant s'avérer nécessaires pour la protection des actifs du Fonds;
- e) les honoraires des réviseurs d'entreprises, de tout conseiller juridique, frais notariaux;
- f) les coûts indirects générés par l'offre, la promotion et la vente d'actions, les frais de traduction de tout document destiné aux autorités de surveillance étrangères:
- g) les frais d'impression du prospectus et des certificats d'actions, les frais relatifs à la préparation, à la déposition et aux publications des contrats et des autres documents concernant le Fonds (y compris les frais de notification et d'enregistrement auprès de toutes les autorités);
- h) les frais de préparation, de traduction, d'impression et de distribution des publications périodiques et de tout autre document exigé par les lois et réglementations concernées;
- i) les frais de préparation et d'impression des PRIIP KIDs ou des DICI (si nécessaire);
- j) les frais de préparation et de distribution des avis aux actionnaires:

LUXEMBOURG SELECTION FUND

- k) le coût relatif aux procédures de diligence raisonnable applicables aux délégués;
- les frais pour la fourniture de services liés à la nomination du Responsable du contrôle du respect des obligations (RC) compte tenu des obligations du Fonds en matière de lutte contre le blanchiment d'argent; et
- m) les frais opérationnels générés par la gestion quotidienne du Fonds, d'un Compartiment ou d'une classe d'action.

Tous les frais sont pris en considération dans le calcul de la Valeur nette d'inventaire par Action de chaque classe/Compartiment. Les frais opérationnels et administratifs sont répartis entre les Compartiments et les classes d'actions au *prorata* de leur actif net respectif (ou de manière juste et raisonnable, telle que déterminée par le Fonds).

Note 3 – Taxe d'abonnement

Conformément à la législation et aux usages actuellement en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg, le Fonds n'est soumis à aucun impôt prélevé à la source, sur le revenu, les bénéfices du capital ou la fortune. Le Fonds doit cependant acquitter un impôt de 0.05% par an («taxe d'abonnement») de la Valeur nette d'inventaire, taxe payable sur une base trimestrielle en fonction de la valeur de l'actif net du Fonds à la fin de chaque trimestre en question. Si un Compartiment ou une classe d'actions d'un Compartiment est réservé pour les investisseurs institutionnels, la taxe d'abonnement diminue de 0.01% par an sur la base de la valeur nette du Compartiment ou de la classe d'actions du Compartiment.

Sous certaines conditions, les compartiments peuvent bénéficier de taux réduits au titre de la taxe d'abonnement, allant de 0.04% à 0.01% par an, pour la portion des actifs nets investis dans des activités économiques durables (telles que définies à l'article 3 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 établissant le cadre visant à facilites l'investissement durable, et le règlement modifiant (UE) 2019/2088).

Note 4 - Politique de distribution

Les compartiments poursuivent la politique de distribution mentionnée ci-dessous:

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Politique de distribution
– Active Solar	thésaurisation
– Arcano Low Volatility European	thésaurisation ou
Income Fund - ESG Selection	distribution, dépendant
	de la classe d'action
– Solar & Sustainable Energy Fund	thésaurisation

Note 5 – Engagements sur contrats à terme

Les engagements sur contrats à terme par compartiment et devise au 30 avril 2024, peuvent se résumer comme suit:

Contrats à terme

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Contrats à terme sur obligations (achat)	Contrats à terme sur obligations (vente)
– Arcano Low Volatility Europea	n	
Income Fund - ESG Selection	4 204 400.00 EUR	- EUR

Les engagements sur contrats financiers à terme sur obligations ou sur indices (le cas échéant) sont calculés sur base de la valeur du marché des contrats financiers à terme (nombre de contrats* taille du contrat théorique* prix du marché des contrats à terme).

Note 6 – Accords de commissions indirectes

Au cours de l'année fiscale du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024, aucun «Accords de commissions indirectes» n'a été effectué au nom de LUXEMBOURG SELECTION FUND et les «Accords de commissions indirectes» étaient égales à zéro.

Note 7 – Ratio de dépenses totales (TER)

Ce ratio de référence a été calculé conformément à la «Directive sur le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER)» publiée par Asset Management Association Switzerland (AMAS) dans sa version actuelle. Il exprime rétrospectivement la totalité des commissions et frais prélevés en continu sur l'actif net (charges d'exploitation) sous la forme d'un pourcentage dudit actif net.

TER pour les 12 derniers mois:

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Ratio de dépenses totales (TER)	Rémunération en fonction de la performance
– Active Solar B EUR	3.07%	0.00%
– Active Solar C CHF	2.16%	0.00%
– Active Solar C EUR¹	2.15%	0.00%
– Active Solar C USD	2.15%	0.00%
– Active Solar I CHF	1.52%	0.00%
– Active Solar I EUR	1.50%	0.00%
– Active Solar I GBP	1.56%	0.00%
– Active Solar I USD	1.51%	0.00%
– Active Solar X EUR	1.62%	0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection	n CC-A 0.90%	0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection	n CC-D 0.90%	0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection	n CE-A 0.90%	0.00%
Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		0.00%
Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		0.00%
 Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection 		0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		0.00%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		1.46%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		1.80%
– Arcano Low Volatility Europ Income Fund - ESG Selection		1.63%
– Solar & Sustainable Energy I	Fund A1 2.33%	0.01%
– Solar & Sustainable Energy I	Fund A2 1.79%	0.00%
– Solar & Sustainable Energy I	Fund A3 1.79%	0.00%

¹ voir note 11

Les TER des catégories des actions qui ont été actives moins de 12 mois sont annualisés.

Les frais de transaction, les frais d'intérêts, les frais de prêt de titres et tous autres frais éventuels liés aux couvertures du risque de change ne sont pas inclus dans le TER.

Note 8 – Portfolio Turnover Rate (PTR)

Le taux de rotation du portefeuille (PTR) a été déterminé comme suit:

(Total des achats de titres + ventes de titres) -(Total des émissions d'actions + rachats d'actions) Actif net moyen au cours de la période de reporting

À la fin de la période de reporting, l'indicateur PTR est le suivant:

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Portfolio Turnover Rate (PTR)
– Active Solar	63.45%
– Arcano Low Volatility European Income	Fund
- ESG Selection	57.66%
– Solar & Sustainable Energy Fund	87.24%

Note 9 - Frais de transaction

Au cours de l'exercice clos le 30 avril 2024, le fonds a encouru les frais de transaction suivants dans le cadre de l'achat ou de la vente de titres et de transaction similaires:

LUXEMBOURG SELECTION FUND		·
– Active Solar	USD	253 232.30
– Arcano Low Volatility European		
Income Fund - ESG Selection	EUR	33 203.45
– Solar & Sustainable Energy Fund	EUR	65 794.60

Note 10 – Investissement dans d'autres OPCVM et/ou OPC

Au 30 avril 2024 LUXEMBOURG SELECTION FUND a des investissements dans d'autres OPCVM et/ou OPC. Le pourcentage maximal des commission de gestion imputés pour les autres OPCVM et/ou OPC sont les suivants:

Fonds de placement	commission de gestion
AMUNDI 3 M FCP-I- 3 DECIMALES-CAP	0.09%
BNP PARIBAS INSTICASH SICAV-I-EUR-CAPITALISATI	ON 0.07%
GROUPAMA ASSET MGMT GROUPAMA TRESORERIE-4 DECIMALES-CAP	0.30%

Note 11 – Changement de dénomination

Le changement de dénomination suivant a eu lieu:

Précedente dénomination	Nouvelle dénomination	Date
LUXEMBOURG SELECTION	LUXEMBOURG SELECTION	
FUND – Active Solar A EUR	FUND – Active Solar C EUR	2.8.2023

Note 12 – Evénement postérieur

La fusion suivante a eu lieu:

Compartiment	Fusionné dans	Date effective
LUXEMBOURG SELECTION	PROTEA UCITS II	
FUND – Solar & Sustainable	– Solar & Sustainable	
Energy Fund	Energy Fund	2.5.2024

Note 13 – Langue faisant foi

La version anglaise des présents états financiers est celle faisant foi et seule cette version a été révisée par le réviseur d'entreprises. Toutefois, le fonds et la banque dépositaire peuvent être liées par les traductions qu'elles ont approuvées dans les langues des pays où les actions sont commercialisées.

Note 14 – Instruments financiers dérivés de gré à gré et prêt de titres

Si le fonds conclut des transactions de gré à gré, il peut être exposé à des risques liés à la solvabilité des contreparties à ces opérations: lorsque le fonds conclut des contrats à terme, des options et des contrats de swap ou utilise d'autres techniques faisant appel à des instruments dérivés, il encourt le risque qu'une contrepartie à une transaction de gré à gré ne remplisse (ou ne puisse pas remplir) ses obligations en vertu d'un contrat spécifique ou de plusieurs contrats. Le risque de contrepartie peut être atténué par le dépôt d'une garantie. Si le fonds doit recevoir une garantie aux termes d'un contrat, celle-ci peut être conservée par la banque dépositaire/ le dépositaire pour le compte du fonds ou transférée à la contrepartie à la transaction de gré à gré selon les modalités convenues entre le fonds et cette dernière. La faillite, l'insolvabilité ou tout autre incident de crédit affectant la contrepartie à la transaction de gré à gré, la banque dépositaire ou un membre de son réseau de sous-dépositaires/banques correspondantes peut entraîner un retard dans la mise en oeuvre des droits du fonds à l'égard de la garantie, les limiter, voire même les rendre nuls, auquel cas le fonds se verrait contraint d'honorer les obligations lui incombant dans le cadre de la transaction de gré à gré indépendamment de toute garantie constituée à l'avance pour couvrir lesdites obligations.

Le fonds peut prêter une partie des titres qu'il détient en portefeuille à des tiers. En général, les prêts ne peuvent s'effectuer que par l'intermédiaire de chambres de compensation reconnues, telles que Clearstream International ou Euroclear, ou par l'entremise d'établissements financiers de premier ordre spécialisés dans ce types d'opérations et selon des modalités spécifiées par ces derniers. Le prêt de titres donne lieu à la remise d'une garantie, constituée de titres de premier ordre, dont le montant est en général au moins égal à la valeur de marché des titres prêtés.

OTC-Dérivés*

Contrepartie du compartiment	Plus- (Moins-)value non-réalisée	Garantie reçue
LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar		
UBS AG	-4 011 363.03 USD	0.00 USD
UBS Europe SE	1 412 561.80 USD	0.00 USD
LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection		
UBS Europe SE	-453 753.16 EUR	0.00 EUR

^{*} Les instruments dérivés non cotés sur une bourse officielle ne sont pas inclus dans ce tableau, car ils sont guarantis par un organisme de compensation. En cas de défaut d'une contrepartie, l'organisme de compensation assume le risque de perte

Prêt de titres

	Risque de contrepartie découlant des prêts de titres au 30 avril 2024*		Répartition des garanties (pondération en %) au 30 avril 2024		
LUXEMBOURG SELECTION FUND	Valeur de marché des titres prêtés	Garantie (UBS Switzerland AG)	Actions	Obligations	Liquidités
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	105 836 805.71 EUR	114 784 857.11 EUR	68.65	31.35	0.00

^{*} Les informations sur les cours et les taux de change pour le risque de contrepartie sont obtenues directement auprès de l'agent de prêt de titres le 30 avril 2024 et, par conséquent, elles peuvent différer des cours de clôture et des taux de change utilisés pour la préparation des états financiers au 30 avril 2024.

LUXEMBOURG SELECTION FUND

	LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar (USD)	- Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection (EUR)	LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund (EUR)
Securities Lending revenues	296 233.60	424 179.10	42 320.22
Securities Lending cost*			
UBS Switzerland AG	88 870.08 USD	127 253.73 EUR	12 696.07 EUR
UBS Europe SE, Luxembourg Branch	29 623.36 USD	42 417.91 EUR	4 232.02 EUR
Net Securities Lending revenues	177 740.16 USD	254 507.46 EUR	25 392.13 EUR

^{* 30%} des revenus bruts sont retenus en tant que coûts/commissions par UBS Switzerland AG agissant en tant que prestataire des services de prêt de titres et 10% sont retenus par UBS Europe SE, Luxembourg Branch agissant en tant qu'agent de prêt de titres.

Annexe 1 – Exposition globale (non audité)

Gestion des risques

La gestion des risques s'effectue selon l'approche par les engagements et l'approche VaR (value at risk), conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Effet de levier

L'effet de levier est défini dans les directives applicables du ESMA comme étant la somme des valeurs nominales des instruments dérivés utilisés par le compartiment considéré. En ce sens, l'effet de levier peut être amplifié artificiellement dans la mesure où certains dérivés utilisés à des fins de couverture peuvent être inclus dans le calcul. Par conséquent, cette information ne reflète pas nécessairement avec précision le risque de levier auquel l'investisseur est exposé.

Compartiment	Méthode de calcul du risque globale
LUXEMBOURG SELECTION FUND – Active Solar	Approche par les engagements
LUXEMBOURG SELECTION FUND	
– Arcano Low Volatility European Income	
Fund - ESG Selection	Approche par les engagements
LUXEMBOURG SELECTION FUND	
– Solar & Sustainable Energy Fund	Approche par les engagements

Annexe 2 – Garanties – Prêt de titres (non audité)

Le tableau ci-dessous indique les garanties par compartiment, réparties par pays et par notation, au 30 avril 2024 et d'autres informations relatives au prêt de titres.

	LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection (EUR) (in %)
par pays:	
– Australie	1.48
– Canada	6.62
– Chine	2.03
– Danemark	4.54
– Finlande	0.17
– France	0.00
– Allemagne	7.38
– Hong Kong	0.00
– Japon	30.93
– Nouvelle-Zélande	1.20
– Norvège	1.21
– Singapour	0.73
– Supranationaux	0.24
– Suède	0.13
– Suisse	9.73
– Pays-Bas	0.18
– Etats-Unis	33.43
Total	100.00
par notation de crédit (Obligations):	
– Rating > AA-	42.88
– Rating <=AA-	57.12
– non coté	0.00
Total	100.00
Prêt de titres	
Actifs et recettes / ratios	
Moyenne des actifs	
investis (1)	446 287 158.95 EUR
Moyenne des prêts	
de titres (2)	64 691 197.40 EUR
Ratio moyenne	
collatéral	107.79%
Ratio de la moyenne des	107.7370
*	14 500/
prêts de titres (2)/(1)	14.50%

Le Fonds procède à des opérations de financement sur titres telles que définies à l'article 3 du règlement (UE) 2015/2365. Les opérations de financement sur titres comprennent les opérations de rachat, le prêt de titres ou de matières premières premières et l'emprunt de titres ou de matières premières, les opérations d'achat-revente ou les opérations de vente-rachat et les opérations de prêt marginal à travers l'exposition du Fonds à des accords de prise en pension de titres au cours de l'année. Conformément à l'article 13 du règlement, les informations relatives aux prêts de titres sont détaillées ci-après:

Informations générales

Le tableau suivant détaille la valeur proportionnelle des prêts de titres par rapport à la valeur nette d'inventaire du compartiment ainsi que par rapport au total des titres prêtables au 30 avril 2024.

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Titres prêtés en % de l'actif net	Titres prêtés en % du total des titres prêtables
– Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection	18.35%	19.59%

Le montant total (valeur absolue) des titres prêtés est communiqué à la Note 14 – Instruments financiers dérivés de gré à gré et prêt de titres.

Données sur la réutilisation des garanties

Montant des garanties réutilisées par rapport au montant maximal communiqué aux investisseurs: néant Revenus du réinvestissement des garanties en espèces pour le Fonds: néant

Données sur la concentration

Les dix plus gros émetteurs de garanties pour les opérations de financement sur titres par compartiments:

	LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection (EUR)
Japan Government Ten	20 352 773.92
Federal Republic of Germany	5 470 482.51
Microsoft Corp	5 439 386.96
Pandora A/S	5 212 746.85
Nestle SA	5 212 733.68
Datadog Inc	5 212 712.25
Bridgestone Corp	5 212 710.05
Tesla Inc	5 212 704.80
Salesforce Inc	5 212 658.08
Canadian Imperial Bank of Commerce	4 952 143.45

Les dix plus gros émetteurs pour les opérations de financement sur titres

La contrepartie à toutes les opérations de financement sur titres pour les compartiments le Fonds est actuellement UBS Switzerland AG.

Conservation des garanties reçues par le Fonds dans le cadre des opérations de financement sur titres

Garanties détenues à 100% par UBS Switzerland AG.

Conservation des garanties fournies par le Fonds dans le cadre des opérations de financement sur titres

Néant

Données agrégées relatives aux opérations ventilées séparément pour chaque type d'opération de financement sur titres

Type et qualité de la garantie:

Les informations relatives au

- Type de garantie sont disponibles dans la Note 14 «Instruments financiers dérivés de gré à gré et prêt de titres».
- La qualité de la garantie est renseignée dans la note Annexe 2 Garanties Prêt de titres (non audité) «par notation de crédit (Obligations)».

Échéance de la garantie

	LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection (EUR)
Jusqu'à un 1 jour	-
De 1 jour à 1 semaine	-
De 1 semaine à 1 mois	198 709.57
De 1 mois à 3 mois	17 038 089.50
De 3 mois à 1 an	2 489 853.45
Plus de 1 an	16 254 747.63
Illimitée	78 803 456.96

Monnaie de la garantie:

Monnaie de la garantie	Pourcentage
USD	33.61%
JPY	30.93%
CHF	9.96%
EUR	9.86%
CAD	6.58%
DKK	4.54%
HKD	2.03%
NZD	1.20%
SGD	0.72%
AUD	0.40%
SEK	0.13%
GBP	0.04%
Total	100.00%

Échéance des opérations de financement sur titres, ventilée en fonction des tranches d'échéance:

	LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection (EUR)
Jusqu'à un 1 jour	105 836 805.71
De 1 jour à 1 semaine	-
De 1 semaine à 1 mois	-
De 1 mois à 3 mois	-
De 3 mois à 1 an	-
Plus de 1 an	-
Illimitée	-

Pays où sont établies les contreparties des opérations de financement sur titres:

Contreparties établies à 100% en Suisse (UBS Switzerland AG)

Règlement et compensation des opérations

	LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection (EUR) Securities Lending
Règlement et compensation des opérations	
Contrepartie centrale	-
Bilatéraux	-
Tri-parti	105 836 805.71 EUR

Informations sur les revenus et les frais des différents types d'opérations de financement sur titres

Toutes les frais relatifs à l'exercice des opérations de financement sur titres et à leur couverture sont à la charge des contreparties et du dépositaire.

Les prestataires qui fournissent des services au Fonds dans le cadre des prêts de titres sont en droit de percevoir une commission à cet égard. Le montant de cette commission est contrôlé une fois par an et ajusté en tant que de besoin. Actuellement, 60% du revenu brut perçu dans le contexte des opérations de prêt de titres négociées aux conditions normales de marché sont portés au crédit du compartiment concerné, tandis que 30% et 10%, respectivement, sont conservés à titre de commissions par UBS Switzerland AG, en tant que fournisseur de services de prêt de titres responsable de la gestion courante des activités de prêt de titres et des sûretés, et par UBS Europe SE, Luxembourg Branch, agissant en qualité d'agent de prêt de titres en charge de la gestion des transactions, des activités opérationnelles courantes et de la conservation des sûretés. Toutes les commissions liées au programme de prêt de titres sont prélevées de la part du revenu brut qui revient aux agents de prêt de titres. Cela couvre tous les coûts directs et indirects issus des activités de prêt de titres. UBS Europe SE, Luxembourg Branch et UBS Switzerland AG font partie du groupe UBS.

Ratio de rendement (Fonds)

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Pourcentage
– Active Solar	0.72%
- Arcano Low Volatility European Income	
Fund - ESG Selection	0.66%
– Solar & Sustainable Energy Fund	1.33%

Ratio de frais (agent prêteur des titres)

LUXEMBOURG SELECTION FUND	Pourcentage
– Active Solar	0.29%
– Arcano Low Volatility European Income	
Fund - ESG Selection	0.26%
– Solar & Sustainable Energy Fund	0.53%

Annexe 4 – Principes de rémunération pour la Société de gestion (non audité)

Le Conseil d'administration d'UBS Third Party Management Company S.A. («UBS TPM»), à l'issue du transfert de la totalité de ses collaborateurs à UBS Fund Management (Luxembourg) S.A. («UBS FML» ou la «Société de gestion» ou le «GFIA») a adopté le Cadre de rémunération d'UBS FML. La dernière version mise à jour a été adoptée le 9 décembre 2023 par le Conseil d'administration d'UBS TPM.

Le Conseil d'administration d'UBS FML a adopté un cadre de rémunération (le «Cadre») qui vise à garantir; d'une part, la conformité du cadre de rémunération avec les lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement les dispositions:

- de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, telle que modifiée en tant que de besoin (la «Loi OPCVM»), qui transpose la Directive 2009/65/ CE (la «Directive OPCVM»), modifiée par la Directive 2014/91/UE (la «Directive OPCVM V»);
- de la directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs («Directive GFIA»), transposée en droit luxembourgeois par la loi du 12 juillet 2013 («Loi GFIA»), telle que modifiée en tant que de besoin;
- (iii) des orientations de l'AEMF relatives aux bonnes politiques de rémunération applicables aux sociétés de gestion relevant de la Directive OPCVM (ESMA/2016/575) et des orientations de l'AEMF relatives aux bonnes politiques de rémunération applicables aux sociétés de gestion relevant de la Directive GFIA (ESMA/2016/579), publiées le 14 octobre 2016;
- (iv) de la circulaire CSSF 10/437 du 1er février 2010 intitulée «Lignes directrices concernant les politiques de rémunération dans le secteur financier»;
- (v) de la directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II);
- (vi) du règlement délégué (UE) 2017/565/CE de la Commission du 25 avril 2016 complétant la directive 2014/65/UE (MiFID II Niveau 2);
- (vii) du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («SFDR»);
- (viii) la circulaire CSSF 23/841, transposant les orientations de l'ESMA sur certains aspects des exigences de rémunération MiFID II (ESMA 35-43-3565) (Orientations MiFID ESMA);

et, d'autre part, le respect des Principes de rémunération totale d'UBS Group AG (le «Groupe UBS»).

Le Cadre vise à ne pas encourager les prises de risques excessives, à prévoir des mesures pour éviter les conflits d'intérêts, à être compatible avec et à promouvoir une gestion des risques saine et efficace, y compris du risque de durabilité le cas échéant, et à être cohérente avec la stratégie, les objectifs et les valeurs d'UBS Group.

De plus amples informations sur le Cadre de la Société de gestion/du GFIA, qui décrit, entre autres, la méthode de calcul des rémunérations et avantages, sont disponibles à l'adresse https://www.ubs.com/global/en/asset-management/investment-capabilities/white-labelling-solutions/fund-management-company-services/manco-download-center.html

Le Cadre est réexaminé tous les ans par les fonctions de contrôle de la Société de gestion/du GFIA après examen et actualisation par le service des Ressources humaines et est approuvé par le Conseil d'administration de la Société de gestion/du GFIA. La dernière approbation par le Conseil d'administration d'UBS FML remonte au 4 octobre 2023. Aucun changement important n'a été apporté au Cadre.

Application des exigences et divulgation des rémunérations

Conformément à l'Article 151 de la Loi OPCVM et à l'Article 20 de la Loi GFIA, la Société de gestion/le GFIA est tenu(e) de publier au moins une fois par an certaines informations concernant son cadre de rémunération et les pratiques appliquées à ses Collaborateurs identifiés.

La Société de gestion/Le GFIA se conforme aux principes de la Directive OPCVM/la Directive GFIA d'une manière et dans une mesure appropriées à sa taille, à son organisation interne ainsi qu'à la nature, à l'étendue et à la complexité de ses activités.

Annexe 4 – Principes de rémunération pour la Société de gestion (non audité)

Au regard du volume total d'OPCVM et de FIA gérés, la Société de gestion/le GFIA considère que, bien qu'une grande partie de ceux-ci ne constituent pas des placements complexes ou risqués, le principe de proportionnalité n'est pas applicable au niveau de l'entreprise mais l'est à l'échelon des Collaborateurs identifiés.

En appliquant le principe de proportionnalité pour les Collaborateurs identifiés, les exigences suivantes relatives aux processus de paiement pour les Collaborateurs identifiés ne sont pas appliquées:

- Versement d'une rémunération variable sous la forme d'instruments liés principalement aux fonds auxquels se réfère leur activité;
- Exigences de report;
- Périodes de rétention;
- Incorporation de facteurs de risque ex-post (c.-à-d. clauses de malus ou de reprise).

Les exigences de report restent toutefois applicables lorsque la rémunération annuelle totale de l'employé dépasse le seuil défini en vertu du cadre de rémunération d'UBS Group; la rémunération variable sera traitée conformément aux règles du plan définies en vertu du cadre de rémunération d'UBS Group.

Rémunération du personnel de la Société de gestion/du GFIA

Les montants globaux de la rémunération totale, ventilée en rémunération fixe et variable, versés par la Société de gestion/le GFIA à ses collaborateurs et à ses Collaborateurs identifiés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont les suivants:

EUR 1 000	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale	No de bénéficiaires
Ensemble des collaborateurs	12 161	2 787	14 948	104
- dont les Collaborateurs identifiés	6 794	2 159	8 953	44
- dont les Cadres dirigeants*	1 937	677	2 614	10
- dont les Autres collaborateurs identifiés	4 857	1 482	6 339	34

^{*} Le Cadre dirigeant incluent le CEO, les Conducting Officers, le Head of Compliance, les Branch Managers et l'Independent Director

Rémunération des collaborateurs des délégataires

À mesure que les pratiques de marché ou la réglementation évoluent, le ou les gestionnaires du portefeuille peuvent considérer qu'il est approprié d'apporter des modifications quant à la méthode de calcul des informations quantitatives sur la rémunération. Lorsque de tels changements sont effectués et en cas de modification du nombre de collaborateurs identifiés et ou de changement du nombre de compartiments au cours de l'année, cela peut avoir pour conséquence que les informations relatives au fonds ne soient pas comparables aux informations fournies l'année précédente.

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la rémunération totale versée par tous les Gestionnaires à leurs collaborateurs identifiés en lien avec le Fonds s'est élevée à EUR 5 583 784, dont EUR 2 160 303 au titre de la rémunération variable (151.50 bénéficiaires).

Les informations divulguées sont celles mises à la disposition de la Société de gestion et concernent les Gestionnaires de placements suivants: Active Niche Funds S.A., AGF International Advisors Co. Ltd, Arcano Capital SGIIC S.A.U., Banca Cesare Ponti, Danske Bank A/S, FiNet Asset Management AG, MFS International (U.K.) Limited, Morgan Stanley Investment Management Limited, Muzinich & Co. Limited, Nikko Asset Management Europe Limited, PvB Pernet von Ballmoos AG, UBS Asset Management (Singapore) Ltd., Hermes Fund Managers Ireland Ltd., Jupiter Asset Management Ltd, LGT Capital Partners AG et Easternmed Asset Management Services Ltd.

LUXEMBOURG SELECTION FUND Extrait du rapport annuel et états financiers révisés au 30 avril 2024

ANNEXE V

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Luxembourg Selection Fund – Active Solar

Identifiant d'entité iuridique : 549300/1XRXKLB8G4A66

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ? Oui Il a réalisé des investissements Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et durables ayant un objectif bien qu'il n'ait pas eu d'objectif environnemental: 94 % d'investissement durable, il présentait une dans des activités économiques proportion de ___ % d'investissements durables qui sont considérées comme ayant un objectif environnemental et réalisés durables sur le plan environnemental au titre de la dans des activités économiques qui sont taxinomie de l'UE considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de dans des activités économiques qui ne sont pas considérées ayant un objectif environnemental et comme durables sur le plan réalisés dans des activités économiques qui environnemental au titre de la ne sont pas considérées comme durables taxinomie de l'UE sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ayant un objectif social Il a réalisé des investissements Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables durables ayant un objectif social : ___ %

l'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que l'investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiquement durables sur le plan social, Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif durable du Compartiment au sens du SFDR est un objectif environnemental. L'objectif est de contribuer à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre en évitant et/ou en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. En particulier, le principal objectif environnemental du Compartiment dans le cadre du règlement sur la taxinomie est l'atténuation du changement climatique.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesure la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Sur la base du portefeuille à la fin de l'exercice fiscal du Fonds, le 30 avril 2024, les investissements durables ayant un objectif environnemental représentaient 94 % de l'actif total du compartiment.

Ces 94 % d'investissements durables ont contribué à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Gestionnaire de portefeuille a mesuré deux ensembles d'indicateurs de durabilité : 1) Le pourcentage de revenus du Fonds, pondéré en fonction de la répartition du portefeuille,

générés par la « Production d'électricité à l'aide de la technologie solaire photovoltaïque » et

la « Fabrication de technologies d'énergie renouvelable », à la fin de l'exercice financier, était de

94 %

2) Sur la base de l'évaluation du risque ESG propre au gestionnaire de portefeuille, le compartiment

a obtenu une note ESG moyenne de 0,31 (sur une échelle de -1 à +1), les chaque composante du portefeuille atteignant la note ESG requise, conformément à la procédure décrite à l'annexe III, pour l'allocation du portefeuille.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

La performance des indicateurs de durabilité de cet exercice est comparable à celle de l'exercice précédent.

Indicateurs de durabilité	30.04.2023	30.04.2024
Investissements durables ayant un objectif	93 %	94 %
environnemental au sein du portefeuille		
Notation ESG moyenne du portefeuille	0,35	0,31

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Le Gestionnaire de portefeuille a procédé à un filtrage des investissements durables au regard des PAI ainsi que de leur performance au regard du principe de ne pas causer de préjudice important de la taxinomie de l'UE.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le gestionnaire de portefeuille a pris en compte les principales incidences négatives comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Un paramètre a été mesuré et calculé pour chaque indicateur, puis pondéré en fonction de l'allocation du portefeuille d'investissement. Les résultats de l'évaluation des PAI n'ont donné lieu à aucune exclusion.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux auestions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les

actes de corruption.

des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Oui. Le Gestionnaire de portefeuille a analysé et confirmé que, pour la période sous revue, les investissements durables étaient conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les principales incidences négatives ont été sélectionnées en fonction des objectifs environnementaux de ce produit. Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'évaluation des PAI :

Indicateur d'incidence négative sur la durabilité		Paramètre	Incidence [portefeuille au 30.04.2023]	Incidence [portefeuille au 30.04.2024]
INDICATEURS CI	IMATIQUES ET AU	TRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIR	RONNEMENT	
Émissions de gaz à effet de	1. Émissions de GES	Émissions de GES de scope 1	7 572 tonnes de CO2e	6 310 tonnes de CO2e
serre		Émissions de GES de scope 2	17 438 tonnes de CO2e	9 173 tonnes de CO2e
		Émissions de GES de scope 3 depuis le 1 ^{er} janvier 2023	47 372 tonnes de CO2e	23 155 tonnes de CO2e
		Total des émissions de GES	69 370 tonnes de CO2e	33 854 tonnes de CO2e
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	273 tonnes de CO2e / million d'euros investis	248 tonnes de CO2e / million d'euros investis
	3. Intensité en GES des sociétés en portefeuille	Intensité en GES des sociétés en portefeuille	826 tonnes de CO2e / million d'euros de revenus	840 tonnes de CO2e / million d'euros de revenus
	4. Exposition à des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	0 %	0 %
	5. Part de la consommatio n et de la production	Part de la consommation d'énergie non renouvelable et de la production d'énergie non renouvelable des entreprises en portefeuille	Consommatio n: 56 %	Consommation : 50 %

Consommation of d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises en portefeuille, par secteur à fort impact climatique d'affaires des entreprises en portefeuille, par secteur à fort impact climatique d'affaires des entreprises en portefeuille, par secteur à fort impact climatique d'affaires des entreprises en portefeuille, par secteur à fort encidence sur le climat de CA Secteur C : 0,375 GWh / million d'euros de CA		d'énergie non renouvelable	provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables,		
n d'énergie par secteur à fort impact climatique portefeuille, par secteur à fort impact climatique possible du point de vue de la biodiversité Part des investissements dans des entreprises dont les sites ou les activités sont situés dans des zensibles du point de vue de la biodiversité Part des investissements dans des entreprises dont les sites ou les activités sont situés dans des zensibles du point de vue de la biodiversité ou à proximité, lorsque les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones sensibles du point de vue de la biodiversité Part des investissements dans des entreprises ont une incidence négative sur ces zones de la biodiversité Part des investissements dans des zones sensibles du point de vue de la biodiversité ou à proximité, lorsque les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones bénéficiaires, par million d'euros investis Part des i		la	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre	0,390 GWh /	0,522 GWh /
Climatique Climatique Ca Ca Ca Ca Ca Ca Ca C		n d'énergie par secteur à	portefeuille, par secteur à forte	de CA	CA
Biodiversité 7. Activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité 8. Rejets dans les eaux Part des investissements dans des entreprises dont les sites ou les activités sont situés dans des zones sensibles du point de vue de la biodiversité 8. Rejets dans les eaux Part des investissements dans des entreprises dont les sites ou les activités sont situés dans des zones sensibles du point de vue de la les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones bénéficiaires, par million d'euros investis, en moyenne pondérée Déchets Part des investissements dans des entreprises du point de vue de la biodiversité ou à proximité, lorsque les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones bénéficiaires, par million d'euros investis investis investis O,011 GWh / million d'euros de CA D % O % O % O % O % O % O % O %		•		0,375 GWh / million d'euros	0,508 GWh / million d'euros de
Biodiversité 7. Activités ayant une incidence négative sur les activités de la biodiversité Eau 8. Rejets dans les eaux Part des investissements dans des entreprises dont les sites ou les activités sont situés dans des zones sensibles du point de vue de la biodiversité Eau 9. Ratio de déchets dangereux déchets dangereux Déchets Part des investissements dans des entreprises dont les sites ou les activités sont situés dans des zones sensibles du point de vue de la biodiversité ou à proximité, lorsque les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones de la biodiversité Déchets 9. Ratio de déchets dangereux générés par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis investis 0,000 GWh / million d'euros de CA 0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0 % 0				0,008 GWh / million d'euros	0,011 GWh / million d'euros de
ayant une incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité Eau 8. Rejets dans les eaux les eaux 9. Ratio de déchets dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis, en moyenne pondérée activités sont situés dans des zones sensibles du point de vue de la biodiversité les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones 0,240 tonne / million d'euros investis investis 0,342 tonne / million d'euros investis investis 0,334 tonne / million d'euros investis investis investis investis				0,000 GWh / million d'euros	0,000 GWh / million d'euros de
incidence négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité ou à proximité, lorsque les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones de la biodiversité Eau 8. Rejets dans les eaux les eaux les eaux Pointes de rejets dans le milieu aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis, en moyenne pondérée 9. Ratio de déchets dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis les eaux les eau	Biodiversité			0 %	0 %
négative sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité ou à proximité, lorsque les activités de ces entreprises ont une incidence négative sur ces zones de la biodiversité Eau 8. Rejets dans les eaux aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis Déchets 9. Ratio de déchets dangereux générés par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis investis lorsestis dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis investis lorsestis lorse		•	'		
les zones sensibles du point de vue de la biodiversité 8. Rejets dans les eaux Tonnes de rejets dans le milieu aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis, en moyenne pondérée 9. Ratio de déchets dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis investis bénéficiaires, par million d'euros investis investis bénéficiaires, par million d'euros investis investis angereux bénéficiaires, par million d'euros investis investis bénéficiaires, par million d'euros investis investis					
Sensibles du point de vue de la biodiversité		•	•		
point de vue de la biodiversité Eau 8. Rejets dans les eaux aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis Déchets 9. Ratio de déchets dangereux générés par les entreprises dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis Déchets générés par les entreprises dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis Déchets bénéficiaires, par million d'euros investis Déchets bénéficiaires, par million d'euros investis Déchets bénéficiaires, par million d'euros investis					
de la biodiversité 8. Rejets dans le milleu aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis 9. Ratio de déchets dangereux générés par les entreprises dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis 0,240 tonne / million d'euros investis million d'euros investis 0,342 tonne / million d'euros investis 0,342 tonne / million d'euros investis					
Bau 8. Rejets dans le mileu aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis 9. Ratio de déchets dangereux générés par les entreprises dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis 0,240 tonne / million d'euros investis million d'euros investis 0,342 tonne / million d'euros investis		•	are melacines negative sur ses zones		
S. Rejets dans Tonnes de rejets dans le milieu aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis nvestis		5.5.15.			
les eaux aquatique par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investis investis Déchets 9. Ratio de déchets de déchets dangereux générés par les entreprises dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis Déchets 9. Ratio de déchets dangereux générés par les entreprises dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis investis	Eau	8. Rejets dans	Tonnes de rejets dans le milieu	0,240 tonne /	0,146 tonne /
bénéficiaires, par million d'euros investis investis Péchets 9. Ratio de déchets des déchets dangereux générés par les entreprises dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis investis investis bénéficiaires, par million d'euros investis investis investis					
Déchets9. Ratio de déchetsTonnes de déchets dangereux générés par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investi, en moyenne pondérée0,342 tonne / million d'euros investis0,334 tonne / million d'euros investis				investis	investis
déchets dangereuxgénérés par les entreprises bénéficiaires, par million d'euros investi, en moyenne pondéréemillion d'euros investismillion d'euros investis			investis, en moyenne pondérée		
dangereux bénéficiaires, par million d'euros investis investis investis	Déchets	9. Ratio de	Tonnes de déchets dangereux	,	
investi, en moyenne pondérée					
		dangereux		investis	investis
production of the Australia Control of the Control	mt altra et 4	7 4 11 11 1		0.0/	0.0/
Biodiversité 7. Activités Part des investissements dans des 0 % 0 %	Biodiversité			0 %	0 %
ayant une entreprises dont les sites ou les activités sont situés dans des zones		-			
incidence activités sont situés dans des zones négative sur sensibles du point de vue de la					
les zones biodiversité ou à proximité, lorsque					
sensibles du les activités de ces entreprises ont					
point de vue une incidence négative sur ces zones					
de la		•	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		
biodiversité		biodiversité			

		AU PERSONNEL, AU RESPECT JTTE CONTRE LES ACTES DE CO		L'HOMME, À LA LUTTE
Questions sociales et relatives au personnel	10. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du PMNU ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0 %	0 %
	11. Absence de processus et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ne disposent pas de politiques de contrôle du respect des principes de la Convention des Nations unies sur les droits de l'homme ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des réclamations/plaintes en cas de violation des principes de la Convention des Nations unies sur les droits de l'homme ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	2,1 %	4,4 %
	12. Écart de rémunération non ajusté entre hommes et femmes	Écart de rémunération moyen non ajusté entre hommes et femmes dans les entreprises bénéficiaires des investissements	16,3 %	13,6 %
	13. Mixité au sein des conseils d'administration	Ratio moyen de femmes par rapport aux hommes dans les conseils d'administration des	24,6 %	26,8 %

	entreprises bénéficiaires d'investissements		
•	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0 %	0 %

Source : Clarity AI - extraction du 14.05.2024 sur la base des données disponibles ce jour pour les portefeuilles au 30 avril 2023 et au 30 avril 2024.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

15 principales positions du portefeuille Active Solar au 30 avril 2024 :

La liste comprend les investissements constituant la majeure partie des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : à la clôture de l'exercice fiscal, le 30.04.2024

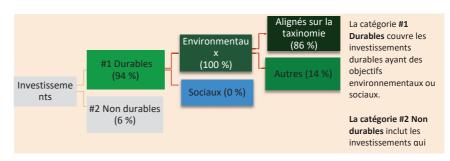
	Principaux investissements	Secteur	% de l'actif net	Pays
1	First Solar Inc	Ingénierie mécanique et équipements industriels	8,85	États-Unis
2	Array Technologies Inc	Appareils et composants électriques	7,86	États-Unis
3	SMA Solar Technology AG	Approvisionnement en énergie et en eau	7,83	Allemagne
4	JinkoSolar Holding Co Ltd	Appareils et composants électriques	7,68	Chine
5	Sunrun Inc	Approvisionnement en énergie et en eau	6,68	États-Unis
6	Neoen SA	Services divers	4,52	France
7	Enphase Energy Inc	Approvisionnement en énergie et en eau	4,46	États-Unis
8	Hannon Armstrong Sustainable Infrastructure Capital Inc	Sociétés financières et holdings	4,44	États-Unis
9	Encavis AG	Sociétés financières et holdings	4,43	Allemagne
10	NEXTracker Inc	Appareils et composants électriques	4,35	États-Unis
11	Flat Glass Group Co Ltd	Industrie du bâtiment et matériaux	4,17	Chine

12	Solaria Energia y Medio	Biotechnologie	3,70	Espagne
	Ambiente SA			
13	Shoals Technologies Group Inc	Approvisionnement en	3,62	États-Unis
		énergie et en eau		
14	Scatec ASA	Approvisionnement en	3,61	Norvège
		énergie et en eau		
15	Daqo New Energy Corp	Approvisionnement en	3,53	Chine
		énergie et en eau		

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés à la durabilité était de 94 % au 30.04.2024

Quelle était l'allocation des actifs ?



Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur	Pondération
Technologies de l'information	51,32 %
Industrie	22,51 %
Services aux collectivités	19,34 %
Finance	4,44 %

Source : Clarity Al

Aucun investissement n'a été réalisé dans des secteurs et sous-secteurs de l'économie qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles tels que définis à l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans

des actifs spécifiques.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères comprennent la mise en place de règles complètes en matière de sécurité et de gestion des déchets.

Les activités
habilitantes
permettent
directement à
d'autres activités de
contribuer de manière
substantielle à la
réalisation d'un
objectif

environnemental



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au sein de ce compartiment, 94 % du portefeuille sont des actifs d'investissement durable et 86 % sont alignés sur la taxinomie.

Le graphique ci-dessous fait apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Il est à noter que le compartiment n'investit pas dans des obligations souveraines.

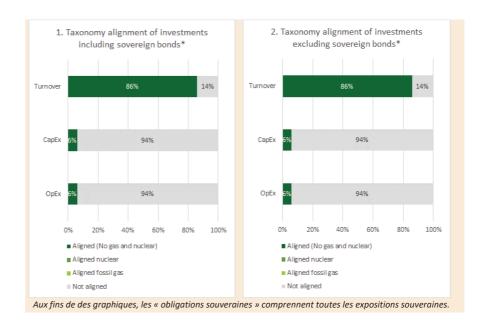
•		resti dans des activités liées au gaz fossile et/ou a s à la taxinomie de l'UE ^{1?}
Ou	i:	
	Dans le gaz	fossile Dans l'énergie nucléaire
No	n	
	l'énergie nu Ou	l'énergie nucléaire conformes Oui :

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

¹Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Quelle était la proportion d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

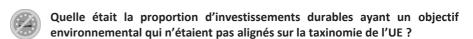
	Éligibles	Alignés
Habilitants	63 %	60 %
Transition	0 %	0 %
Performance propre	31 %	26 %
Total	94 %	86 %

Source: Clarity Al

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	30.04.2023	30.04.2024
Investissements alignés sur la	88 %	86 %
taxinomie de l'UE		

représente les investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Sur le portefeuille au 30 avril 2024, 8 % des investissements durables avec un objectif environnemental n'étaient pas alignés sur la taxinomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ? Sans objet.



Quels étaient les investissement inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements non durables comprenaient des liquidités à des fins de gestion efficace du portefeuille et la part des revenus générés par les branches d'activités non durables de certaines entreprises. Des garanties environnementales et sociales minimales ont néanmoins été satisfaites.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Active Solar est un fonds thématique axé sur le secteur solaire mondial, il a donc un objectif d'investissement durable.

Conformément aux informations précontractuelles, le Gestionnaire de portefeuille a pris les mesures suivantes au cours de la période de référence :

- Il a appliqué son analyse fondamentale aux sociétés composant la sélection d'investissement du compartiment.
- Il a procédé à une évaluation des risques en matière de durabilité sur la base des 13 indicateurs de durabilité suivants :
 - (a) Indicateurs environnementaux: durabilité de la chaîne d'approvisionnement / consommation d'énergie / consommation d'eau / émissions directes de gaz à effet de serre / empreinte carbone globale / gestion des déchets.
 - (b) Indicateurs sociaux : employeur responsable / santé et sécurité / impact sur les communautés.
 - (c) Indicateurs de gouvernance: structure de gouvernance / conseil d'administration / gestion des risques / code d'éthique.
- Seules sont admises dans le portefeuille les entreprises détenues dont le score ESG agrégé est de -0,5 au minimum.
- Il a procédé à des vérifications sur le critère de « Ne pas causer de préjudice important » pour chaque société dans laquelle il a investi.
- Il a investi uniquement dans des entreprises alignées sur les principes directeurs de l'OCDE et des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

 Il a respecté et même dépassé l'engagement minimum en matière d'investissements durables.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Sans objet.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Sans objet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Sans objet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?

Sans objet.

ANNEXE IV

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 à 2b, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

L'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que l'investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de

liste des activités économiquement durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie. **Dénomination du produit :** LUXEMBOURG SELECTION FUND – Arcano Low Volatility European Income Fund - ESG Selection (le « **compartiment** ») **Identifiant d'entité juridique :** 549300J3812DUD4QWP56

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

e produit financier avait-ii un objectif d'investissement durable ?				
•	Oui	••	* Non	
a	Il a réalisé des investissements durables yant un objectif environnemental :% dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	X	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 11,4 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE X ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ayant un objectif social	
	l a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %		Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables	



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elle été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par ce Fonds sont satisfaites en suivant une approche en cinq étapes :

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

- 1. Collecte de données : Le Fonds recueille des données sur les performances ESG des investissements potentiels en effectuant une diligence raisonnable en matière d'ESG. En plus de la diligence raisonnable effectuée en interne, les facteurs ESG sont évalués par le Fonds à l'aide de données lorsqu'elles sont disponibles provenant de fournisseurs de recherche ESG indépendants, qui font partie de l'analyse financière du Fonds. Sur la base des données recueillies, les analystes financiers du Fonds déterminent la conformité ESG des entreprises selon des critères négatifs et positifs.
- 2. Application de critères négatifs : Le Fonds applique une politique de filtrage négatif qui exclut de l'univers d'investissement les titres directement ou indirectement liés à des sociétés dont l'activité commerciale principale implique des pratiques controversées, y compris, mais sans s'y limiter : a. la production, la vente et la distribution d'armes controversées, notamment les mines antipersonnel, les munitions à fragmentation, les armes chimiques et biologiques, le phosphore blanc, les armes à uranium appauvri et les armes nucléaires; b. l'extraction de pétrole et de gaz, l'extraction de charbon thermique; c la production, la vente et la distribution de tabac et de services connexes; d la production de substances menaçant la faune et la flore sauvages protégées qui est interdite par les conventions et accords mondiaux applicables; e. la pornographie et la prostitution ; f. les jeux d'argent ; g. Activités de prêt à risque ou de prêt sur salaire. Le Fonds exclut également de l'univers d'investissement les sociétés qui ne respectent pas les dix principes du Pacte mondial des Nations unies (une initiative des Nations unies pour le développement durable des entreprises créée le 26 juillet 2000) et celles dont la note ESG interne est insuffisante, conformément à la politique ESG du Fonds, disponible sur son site web.
- 3. Application de critères positifs / Attribution d'une note ESG interne : Le Fonds attribue une note ESG interne à chaque investissement potentiel sur la base des données collectées. Les notes vont de 0 à 100, 0 étant la meilleure note possible.
- 4. Impact des notes ESG sur l'allocation des investissements : La note ESG interne limite l'exposition maximale possible du Fonds à (i) un certain investissement potentiel et (ii) des investissements totaux concernant une certaine catégorie d'investissements, comme décrit plus en détail dans la politique ESG disponible sur le site Internet du Fonds. Indépendamment de l'exposition maximale déterminée par le Fonds, les limites fixées par les lois et réglementations en vigueur s'appliquent à chacun des investissements potentiels.

5. Suivi et engagement: Les révisions des notes attribuées sont effectuées trimestriellement et peuvent en outre avoir lieu ponctuellement (en cas de nouvelles ou d'événements liés à l'ESG ou sur proposition des personnes compétentes, déterminées par le conseil d'administration ou le fonds). Au moment de l'attribution de la note ESG, le Fonds fixe des objectifs d'engagement, sur la base desquels la performance des entreprises est évaluée chaque trimestre. En cas de nouvelles ou d'événements liés à l'ESG affectant une société dont les titres sont détenus dans le portefeuille du Fonds, la performance de la société est examinée et le Fonds prend la décision qui s'impose. Les KPI suivants sont les principaux indicateurs examinés:

Critères environnementaux :

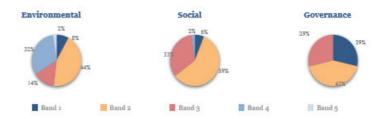
- (I) Existence et respect d'une politique environnementale : évaluation de l'existence (i) d'une politique environnementale, (ii) de quelques engagements environnementaux, ou (iii) d'une politique assortie d'objectifs quantitatifs. Pour les entreprises qui ont pris des engagements en matière d'environnement, le Compartiment vérifie qu'elles respectent les politiques qu'elles se sont imposées.
- (II) Part de la consommation et de la production d'énergie renouvelable.
- (III) Émissions de gaz à effet de serre.
- (IV) Intensité de la consommation d'énergie.
- (V) Production de déchets dangereux.
- (VI) Niveau de controverses environnementales : mesure de l'existence de controverses majeures ou de l'absence de toute controverse.

Critères sociaux :

- (l) Importance des ressources humaines : déterminer s'il y a un directeur des ressources humaines du groupe, aucun directeur ou si le directeur des ressources humaines est membre du comité exécutif.
- (II) Pourcentage du personnel employé dans des pays où se posent des problèmes liés aux droits de l'homme : déterminer s'il est extrêmement élevé (>50 %) ou nul.
- (III) Mixité au sein du conseil d'administration.
- (IV) Écart de rémunération non ajusté entre hommes et femmes.
- (V) Niveau de controverses sociales : mesure de l'existence de controverses majeures ou de l'absence de toute controverse.

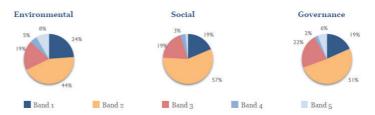
Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La performance des indicateurs de durabilité des entreprises en portefeuille au 30 avril 2024 est présentée ci-dessous :



...et par rapport aux périodes précédentes ?

La performance des indicateurs de durabilité des entreprises en portefeuille au 30 avril 2023 est présentée ci-dessous :



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Les objectifs des investissements durables que le produit financier est notamment destiné à réaliser sont de contribuer aux caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment :

- Caractéristiques environnementales: gouvernance en matière d'environnement et respect des obligations, utilisation des énergies renouvelables, empreinte carbone et impact sur le climat, efficacité énergétique, gestion des déchets, responsabilité et réputation environnementales.
- Caractéristiques sociales : gestion des ressources humaines et leadership, respect des droits de l'homme, diversité et inclusion des genres, responsabilité sociale et réputation.

Le pourcentage d'investissements durables réalisés par le Fonds a contribué aux objectifs mentionnés ci-dessus par le biais des sous-objectifs suivants :

- <u>Transport propre et réduction des émissions :</u> mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tant directes (scopes 1 et 2) qu'indirectes (scope 3), en réduisant l'intensité carbone, en utilisant des véhicules non polluants et en atteignant la neutralité carbone grâce à l'achat de crédits carbone.
- Énergies renouvelables et leur stockage: transmission et distribution des sources d'énergie renouvelables, développement des énergies renouvelables, stockage de l'énergie et mise en œuvre d'objectifs de 100 % d'énergies renouvelables.
- <u>Efficacité énergétique</u>: réduction de la consommation d'énergie, notamment dans les magasins et dans la production d'énergie.
- <u>Développement durable</u>: efforts visant à accélérer le développement et l'utilisation de technologies et de pratiques durables dans les régions mal desservies.
- Recyclage et gestion des déchets: l'accent est mis sur l'utilisation accrue de contenu recyclé, la récupération de biométhane à partir de déchets pour produire des carburants renouvelables et des études sur les carburants écologiques.

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-il pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

L'annexe ci-jointe analyse les principales incidences négatives, c'est-à-dire les incidences négatives les plus importantes (« PAI ») des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité pour les investissements durables et l'ensemble du portefeuille. En assurant un suivi des PAI, le Fonds s'assure de ne pas causer de préjudice important à tout autre objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

L'annexe ci-jointe explique comment les incidences négatives ont été prises en compte.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les entreprises qui violent les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) ou les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et qui ne prennent pas de mesures correctives crédibles ne peuvent être considérées comme des investissements durables au sein du portefeuille et seront exclues de l'univers d'investissement. Le respect des indicateurs pertinents en la matière est vérifié trimestriellement par une tierce partie. Le Gestionnaire de portefeuille est informé de tout manquement et prend des mesures correctives si nécessaire.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important », en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE, et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Les deux annexes ci-jointes expliquent comment les incidences négatives ont été prises en compte.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la majeure partie des investissements du produit financier au cours de la période de référence qui est : à la clôture de l'exercice fiscal, le 30.04.2024

Largest Investments	Sector	% Net Assets	Country
United States Treasury Note/Bond	Countries & central governments	2,30	United States
Masmovil Ibercom SA	Telecommunications	2,24	Spain
TeamSystem SpA	Finance & holding companies	1,83	Italy
Neopharmed Gentili SPA	Pharmaceuticals, cosmetics & medical products	1,78	Italy
Rossini Sarl	Finance & holding companies	1,54	Luxembourg
Mooney Group SpA	Finance & holding companies	1,53	Italy
Cerved Group SpA	Finance & holding companies	1,43	Italy
Cheplapharm Arzneimittel GmbH	Pharmaceuticals, cosmetics & medical products	1,41	Germany
Inter Media and Communication SpA	Miscellaneous Services	1,37	Italy
Telefonica Europe BV	Telecommunications	1,34	Netherlands
Jerrold Finco PLC	Finance & holding companies	1,34	United Kingdom
Kane Bidco Ltd	Finance & holding companies	1,33	United Kingdom
Amundi Euro Liquidity-Rated Sri	Investment funds	1,32	France
Air France-KLM	Traffic & Transportation	1,30	France
Techem Verwaltungsgesellschaft 674 mbH	Finance & holding companies	1,29	Germany

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?



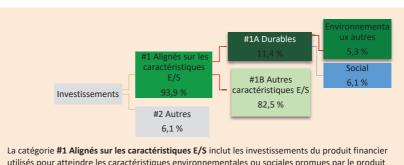
La proportion d'investissements durables réalisés par le Fonds est de 11,4 % au 30 avril 2024.

Ouelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères comprennent la mise en place de règles complètes en matière de sécurité et de gestion des

déchets.



utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

Les **activités habilitantes**permettent directement à

directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles, entre autres, il n'existe pas encore de solution de remplacement sobres en carbone

et, dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances

réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Industry	%
Cable & Telecom	13%
Bus. Services	10%
Diversified	8%
Technology	7%
Healthcare	6%
Liquidity	6%
Travel	6%
Industrial & Manufact.	6%
Automotive	5%
Consumer Goods	4%
Food & Beverage	4%
Media & Broad.	3%
Govies	3%
Leasing & Other Fins	3%
Paper & Pack.	3%
Chemicals	3%
Leisure	2%
EOG & Utilities	2%
Parking	2%
Banks	2%
Transport & Infra	2%
Consumer Retail	1%
Const. & Build. Mat.	0%
Real Estate	0%
Total	100%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Aucun investissement durable n'était aligné sur la taxinomie de l'UE.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹?

	Oui :	
	Dans le gaz	fossile Dans l'énergie nucléaire
Χ	Non	

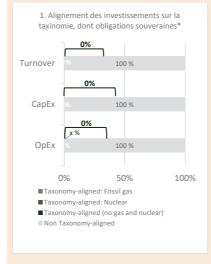
¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission

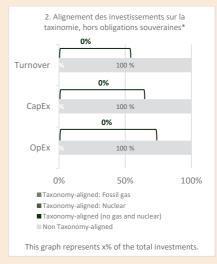
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des dépenses d'investissemen t (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- par exemple.

 des dépenses
 d'exploitation
 (OpEx) pour
 refléter les
 activités
 opérationnelles
 vertes des
 sociétés dans
 lesquelles le
 produit financier

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.





Aux fins de des graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Sans objet.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie at-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE était de 5,3 % au 30 avril 2024.

représente les investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La proportion d'investissements durables sur le plan social était de 6,1 % au 30 avril 2024.



Quels étaient les investissement inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les « Autres » investissements peuvent inclure des investissements dans des actifs liquides (trésorerie et équivalents de trésorerie) détenus dans le but de répondre aux besoins quotidiens du Compartiment, des billets de trésorerie et autres instruments du marché monétaire, des obligations, y compris des obligations à taux variable, ou des investissements pour lesquels les données sont insuffisantes pour être considérés comme des investissements liés à l'ESG.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Au cours de la période de référence, le fonds a promu les caractéristiques ESG telles que décrites dans la politique d'investissement ESG du fonds tout au long de la durée de vie de l'investissement. Pour garantir la promotion de ces caractéristiques, les mesures suivantes ont été prises en considération :

La note de risque ESG tient compte à la fois de la notation externe fournie par un fournisseur indépendant et de la notation interne fournie par l'analyste financier. Les principales étapes utilisées pour attribuer la note finale sont détaillées cidessous :

- La note attribuée par un fournisseur externe de données ESG à chaque émetteur, en fonction du secteur et du pays auquel il appartient, est prise en compte.
- Les informations ESG recueillies par l'analyste financier à partir de sources publiques et d'interactions avec les entreprises sont prises en compte.
- À partir de ces informations, le comité d'investissement peut proposer un ajustement à la baisse ou à la hausse d'un maximum de 20 points de la note ESG finale en fonction de 3 facteurs :
 - o Qualité : Cela comprend une analyse détaillée des performances environnementales, sociales et de gouvernance de l'entreprise.
 - Amélioration: se réfère à l'évolution de la performance ESG de l'entreprise sur une base trimestrielle. Les entreprises qui améliorent leur profil de risque ESG au fil du temps bénéficient d'un ajustement positif. Inversement, les entreprises dont les performances ESG se détériorent sont pénalisées par un ajustement négatif.

 Transparence : amélioration de la qualité et de la disponibilité des informations ESG de l'entreprise.

Les pondérations ESG sont calculées à l'aide de bandes de risque allant de 1 à 5 (les entreprises de la bande 5 présentant le risque ESG le plus élevé) :

Band	ARCANO ESG Score	Allocation Limit	% of Fund	vs Apr 2
Band 1	Score ≥ 8o	No weighting limitation	45.0%	31.396
Band 2	6o ≤ Score < 8o	Max 3.5% per issuer	37.296	60.7%
Band 3	40 ≤ Score < 60	Max 2.75% per issuer. The sum of all < 40% of portfolio alloc.	1.196	8.0%
Band 4	20 ≤ Score < 40	Max 296 per issuer. The sum of all < 1596 of portfolio alloc.	0.096	0.096
Rand 5	Score < 20	Excluded and not eligible. If issuerfalls in this hand, sold within am	0.096	0.096

Suivi et engagement: Les révisions des notes attribuées sont effectuées trimestriellement et peuvent en outre avoir lieu ponctuellement (en cas de nouvelles ou d'événements liés à l'ESG ou sur proposition des personnes compétentes, déterminées par le Gestionnaire de portefeuille). Au moment de l'attribution de la note ESG d'Arcano, le Gestionnaire de portefeuille fixe des objectifs d'engagement, sur la base desquels la performance des entreprises est évaluée chaque trimestre. En cas de nouvelles ou d'événements liés à l'ESG affectant une société dont les titres sont détenus dans le portefeuille du Compartiment, la performance de la société est examinée et le Gestionnaire de portefeuille prend la décision qui s'impose.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas défini d'indice de référence pour la réalisation des caractéristiques ESG ou des investissements durables.

- En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?
 Sans objet.
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Sans objet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Sans objet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Sans objet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

ANNEXE IV

Modèle d'information périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 à 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : LUXEMBOURG SELECTION FUND – Solar & Sustainable Energy Fund (le « Compartiment »)

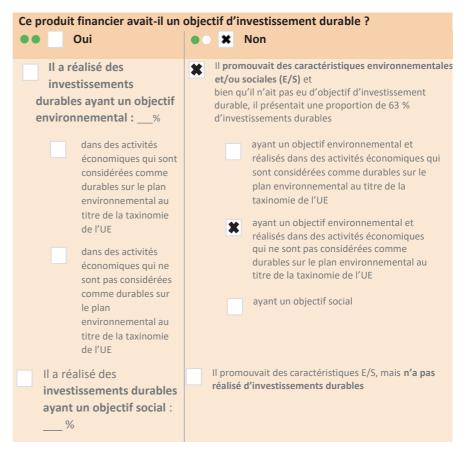
Identifiant d'entité juridique : 549300IQWVOS2VB7Z872

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

L'investissement durable désigne un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que l'investissement ne cause pas de préjudice important à un objectif environnemental ou social et que les entreprises bénéficiaires suivent des pratiques de bonne gouvernance.

est un système de classification institué par le rèalement (EU) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiauement durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

La taxinomie de l'UE





Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elle été atteintes ?

Le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales en investissant principalement dans des sociétés actives dans les secteurs de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et de la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques et qui tirent une grande partie de leurs revenus et/ou de leurs bénéfices de leurs activités liées à l'énergie renouvelable.

Les investissements du Fonds dans les fabricants, les installateurs et les opérateurs de turbines solaires et éoliennes, ainsi que dans les sociétés de réseau de distribution d'électricité, ont directement soutenu le remplacement des combustibles fossiles par des

sources d'énergie renouvelables pour la production d'électricité. Les investissements du Compartiment dans la chaîne d'approvisionnement des véhicules électriques ont permis d'accroître la mobilité propre ou neutre sur le plan climatique. Ces entreprises ont contribué à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Au cours des périodes de référence, la part en pourcentage du chiffre d'affaires total que les entreprises bénéficiaires tirent directement d'activités contribuant à l'atténuation du changement climatique était supérieure à 60 %.

• Part du produit financier correspondant à la caractéristique promue : 63,3 %

correspondant à la somme des pourcentages de revenus ou de bénéfices liés aux énergies renouvelables de chaque entreprise, pondérés par leur importance relative au sein du portefeuille.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Le pourcentage de l'indicateur clé de durabilité (c'est-à-dire les activités contribuant directement à l'atténuation du changement climatique) a diminué, passant de 72 % à 63 %. Cette baisse est toutefois principalement due à des questions de méthodologie sous-jacente et ne doit pas être interprétée comme une réduction des objectifs environnementaux du sousfonds. Ce changement s'explique principalement par les raisons suivantes. En raison d'un ralentissement cyclique attendu de l'industrie solaire (causé par des surcapacités, ce qui implique une baisse des marges bénéficiaires et une mauvaise performance du cours des actions), la stratégie d'investissement du fonds, pour des raisons tactiques, a progressivement puis complètement éliminé son exposition aux fabricants de produits solaires. Entre-temps, le gestionnaire du fonds a trouvé une solution plus prometteuse pour participer à la croissance continue de l'industrie solaire : le secteur de l'extraction de l'argent. L'argent, pour ses propriétés électro-conductrices supérieures, est un intrant essentiel dans la fabrication des modules solaires. Selon l'institut mondial de l'argent, il est de plus en plus rare. Pourtant, bien qu'une part toujours croissante de l'offre d'argent (20 % selon les estimations prudentes du World Silver Institute) est consommée par l'industrie solaire, nous avons choisi d'attribuer une pondération nulle à la contribution renouvelable de ces mineurs dans le portefeuille du Compartiment. En effet, en tant que matière première fongible, l'utilisation finale réelle de l'argent extrait par les entreprises ne peut être déterminée avec certitude. Le fonds a donc choisi d'utiliser l'estimation la plus prudente de la contribution pour ces investissements, c'est-à-dire

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Le Compartiment a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental. L'objectif principal, tel que décrit ci-dessus, était l'atténuation du changement climatique. Le Compartiment ne s'est pas engagé partiellement dans d'autres objectifs.

Le Gestionnaire de portefeuille a recouru à une série de tests propriétaires basés sur les données disponibles pour déterminer si et comment un investissement apportait une ou des contributions positives aux objectifs environnementaux. Le premier et le plus important de ces tests était l'approche quantitative visant à déterminer le pourcentage de revenus que les entreprises bénéficiaires tirent réellement des activités liées aux énergies renouvelables. Le second était l'approche qualitative, qui consistait à mener des recherches pour déterminer si les entreprises en portefeuille atteignaient leurs objectifs d'une manière qui soit respectueuse de l'environnement.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la

corruption et les actes

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-il pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Les investissements durables réalisés par le Compartiment ne causent pas de préjudice important à un quelconque objectif environnemental, car ils doivent satisfaire à une série de tests, notamment :

- 1. Pour déterminer si elles représentent une exposition significative à des entreprises que le gestionnaire de portefeuille considère comme nuisibles, c'est-à-dire que le gestionnaire de portefeuille n'envisagera d'inclure dans le portefeuille du Compartiment que des entreprises dont les activités ne causeront pas de préjudice important à l'environnement, que ce soit par la pollution de l'air et de l'eau ou par la destruction d'habitats précieux pour la faune et la flore ou de communautés humaines locales.
- 2. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, effets négatifs sur des régions sensibles du point de vue de la biodiversité.
- 3. Les indicateurs des principales incidences négatives font partie d'une évaluation de l'importance relative visant à déterminer si les risques encourus sont compatibles avec l'investissement durable.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Le processus de recherche du gestionnaire de portefeuille comprend la collecte des 14 PAI obligatoires provenant de sources accessibles au public. Les données facultatives relatives aux PAI collectées comprennent l'utilisation de l'eau, les émissions de polluants atmosphériques et les violations des droits de l'homme. Lorsque ces données ne sont pas encore disponibles, le gestionnaire de portefeuille engage le dialogue avec les entreprises en portefeuille pour les encourager à les mettre à disposition. Les données sont tirées des rapports annuels ESG ou de durabilité des entreprises et sont donc généralement mises à jour sur une base annuelle.

Le gestionnaire de portefeuille recueille aussi régulièrement des données d'évaluation de tiers sur la conformité de chaque entreprise en portefeuille avec le principe de ne pas causer de préjudice important (DNSH, pour *Do Not Significantly Harm*). Ces données sont en particulier :

- DNSH atténuation niveau I
- DNSH adaptation niveau I
- DNSH eau niveau I
- DNSH déchets niveau I
- DNSH biodiversité niveau I
- DNSH, pollution niveau I
- DNSH (garanties sociales minimales estimées facultatives)
- DNSH (garanties sociales minimales estimées obligatoires)

Ces données, ainsi que leurs définitions, sont actuellement disponibles sur la plateforme Bloomberg, et le gestionnaire de portefeuille recueille des données actualisées au moins une fois par semestre.

Le portefeuille a évalué chaque société en fonction de ses performances sur ces données, en pondérant les notes DNSH de niveau I avec des coefficients de pondération de 30 %, 10 %, 20 %, 20 %, 10 %, 10 % respectivement. Chaque entreprise en portefeuille a obtenu une note supérieure à la note d'éligibilité qui est de 50 %.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Tous les investissements réalisés par le Compartiment doivent passer les tests de bonne gouvernance du gestionnaire de portefeuille et, par ailleurs, les investissements durables doivent également passer des tests visant à confirmer qu'ils ne causent pas de préjudice important. Ces tests prennent en compte les lignes directrices de l'OCDE et les principes directeurs des Nations unies.

The EU Taxonomy sets out a "do not significant harm" principle by which Taxonomy-aligned investments should not significantly harm EU Taxonomy objectives and is accompanied by specific Union criteria.

The "do no significant harm" principle applies only to those investments underlying the financial product that take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities. The investments underlying the remaining portion of this financial product do not take into account the Union criteria for environmentally sustainable economic activities.

Any other sustainable investments must also not significantly harm any environmental or social objectives.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le Compartiment considère que, concernant les investissements durables, les principales incidences négatives sont un élément clé pour évaluer si ces investissements ne causent pas de préjudice important, comme cela a été expliqué plus haut.

Aucune des sociétés en portefeuille du Compartiment n'est exposée à des armes controversées.

Les gestionnaires de portefeuille ont également étudié les cas où les données de Bloomberg indiquaient que les entreprises détenues pouvaient avoir commis des violations du PMNU. Dans chaque cas, il a été constaté que cela était dû à la nature du processus de collecte des données chez Bloomberg, où les champs concernés enregistraient un positif (« Y ») même si le problème sous-jacent n'était qu'une action en justice intentée par une population indigène, ce qui est une étape habituelle du processus de négociation. Aucune violation du PMNU n'a été constatée et toutes les sociétés d'investissement continuent de s'y conformer.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les
investissements
constituant la majeure
partie des
investissements du
produit financier au
cours de la période de
référence qui est :
avril 2024.

Largest investments	Sector	% Assets	Country
Wheaton PM China Longyuan Iberdrola Enel MAG Silver China Yangtze CEMiG Pan American Silver EDP Réseau d'électricité	Argent Services aux collectivités Services aux collectivités Services aux collectivités Argent Services aux collectivités Argent Services aux collectivités Services aux collectivités Argent	7,45 % 5,90 % 5,20 % 4,96 % 4,78 % 4,64 % 4,58 % 4,47 % 3,91 % 3,70 %	Canada Chine Europe Europe Canada Chine Brésil USA Europe Europe
	Services aux		



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

La proportion d'investissements liés au développement durable, pondérée en fonction de la part des revenus

liés aux énergies renouvelables de chaque société en portefeuille, était de 63,3 %.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Les proportions des investissements du produit financier ont été calculées à la fin de la période de référence, c'est-à-dire : au 30 avril 2024.

la taxinomie de l'UE, les critères pour le gaz fossile comprennent la limitation des émissions et le passage à une énergie entièrement renouvelable ou à des combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'énergie nucléaire, les critères comprennent la mise en place de règles complètes en matière de sécurité et de

gestion des déchets.

Pour se conformer à



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles, entre autres, il n'existe pas encore de solution de remplacement sobres en carbone et. dont les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs du solaire, de l'éolien, des énergies renouvelables, des véhicules électriques et de leurs chaînes d'approvisionnement respectives. Veuillez vous référer à la section correspondant au Compartiment de ce rapport annuel pour examiner la ventilation des secteurs économiques dans lesquels les investissements ont été réalisés



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit financier avait 0 % d'investissements alignés sur la taxinomie.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de ľUE1?

⊠ Oui:

⊠Dans le gaz fossile

□Dans l'énergie nucléaire

⊠ Non

The two graphs below show in green the minimum percentage of investments that are aligned with the EU Taxonomy. As there is no appropriate methodology to determine the Taxonomy-alignment of sovereign bonds*, the first graph shows the Taxonomy alignment in relation to all the investments of the financial product including sovereign bonds, while the second graph shows the Taxonomy alignment only in relation to the investments of the financial product other than sovereign bonds.

- 1. Taxonomy-alignment of investments including sovereign bonds
- (no fossil gas &
- nuclear) Non Taxonomy aligned
- 2. Taxonomy-alignment of investments excluding sovereign bonds
- (no fossil gas &
- aligned



This graph represents x%** of the total investments

- * For the purpose of these graphs, 'sovereign bonds' consist of all sovereign exposures.
- **No percentage has been inserted as it is not relevant (no Taxonomy-aligned investments).

¹ Les activités liées au qaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne cause de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Quelle était la proportion d'investissements durables réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Aucun investissement n'a été réalisé dans des activités transitoires et habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Sans objet.





Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier avait une proportion d'investissement durable avec un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE, comme indiqué dans la section sur l'allocation d'actifs de cette annexe.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Sans objet



Quels étaient les investissement inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?

Les « Autres » investissements peuvent inclure des investissements dans des actifs liquides (trésorerie et équivalents de trésorerie) détenus dans le but de répondre aux besoins quotidiens du Compartiment ou à des fins de répartition des risques, des produits dérivés, des instruments du marché monétaire, des indices, des devises et des taux d'intérêt, à des fins de couverture et/ou de gestion efficace du portefeuille. Les « Autres » investissements comprennent également les investissements dans des sociétés pour lesquelles les données sont insuffisantes pour qu'ils soient considérés comme des investissements liés à l'ESG.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Le Gestionnaire de portefeuille a veillé chaque mois à ce que le Compartiment respecte le critère minimum d'au moins 60 % d'investissements dans des sociétés alignées sur les objectifs E/S.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Sans objet.

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Sans objet.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Sans objet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Sans objet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Sans objet.